

Les Européens ont le Grand Prix cycliste à l'oeil

CAROLE BEAULIEU

L'homme à surveiller au premier Grand Prix cycliste des Amériques ne chevauchera pas de bicyclette, samedi prochain.

Il sera plutôt dans les coulisses, surveillant toutes les étapes de l'épreuve pour faire ensuite rapport à la Fédération internationale de cyclisme professionnel, l'organisme qui pourrait officialiser le succès de ce Grand Prix en en faisant l'une des douze épreuves comptant pour la Coupe du monde.

« J'ai un important rapport à faire », convenait hier Georges Bousquet, un sexagénaire aux

yeux rieurs et à l'accent du Midi qui dit vouloir se tenir loin des journalistes depuis son arrivée à Montréal mercredi en tant que commissaire en chef de l'épreuve.

Vétéran de 36 ans d'arbitrage en compétition cycliste, Bousquet agira comme président du collège des arbitres et sera responsable du bon déroulement de la course au cours de laquelle s'affronteront une centaine d'athlètes, surtout européens, mais aussi canadiens et américains.

Désigné par l'Union cycliste internationale, l'organisme chapeautant les fédérations de cy-

Voir page 8 : Cyclisme

Les 78 La Maisonnée cédés au groupe ontarien Silcorp

■ Provigo et Alimentation Couche Tard ratent l'acquisition

SYLVAIN BLANCHARD

Steinberg a vendu, hier, ses 78 dépanneurs La Maisonnée établis au Québec, au groupe ontarien Silcorp pour un montant qui n'a pas été dévoilé.

La transaction a été réalisée entre Franchise Plus, la filiale de Steinberg qui, jusqu'ici, gère les opérations de La Maisonnée, et Mac's, une division de Silcorp, qui exploite 800 dépanneurs situés en majorité en Ontario et dans l'Ouest du Canada, et qui cherchait depuis longtemps à faire son entrée sur le marché québécois.

La raison de la vente : « Nous étions prêts à nous départir des dé-

panneurs si le prix était bon. Il l'était. Nous avons vendu. Voilà ! », a lancé un porte-parole Steinberg.

Silcorp, dont le siège social est à Mississauga, et dont le chiffre d'affaires est de \$ 672 millions, vient ainsi damer le pion à deux compagnies

québécoises, Provigo et Alimentation Couche Tard, qui avaient fait, elles aussi, des offres d'achat à Steinberg pour acquérir cette chaîne de dépanneurs.

Chez Alimentation Couche Tard, on s'est dit déçu, mais surtout extrê-

ment « surpris » d'apprendre la nouvelle, alors que chez Provigo, on ne s'étonne pas que Silcorp ait pu mettre le paquet pour s'installer au Québec et on admet que sa filiale Mac's, « une des plus importantes or-

Voir page 8 : Groupe ontarien



Photo Chantal Keyser

Le réseau des dépanneurs La Maisonnée, appartenant jusqu'ici à Steinberg, passe aux mains du groupe ontarien Silcorp qui dame ainsi le pion à Provigo et Alimentation Couche Tard.

Un comité fédéral de l'énergie à la défense de T.-N.

Ottawa doit obliger Québec à ouvrir ses corridors électriques

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Le gouvernement fédéral devrait préciser les conditions exigées pour qu'une province puisse avoir accès au réseau de transport ou de distribution d'électricité d'une autre province.

C'est ce que recommande le groupe consultatif sur la politique énergétique canadienne dans son rapport rendu public hier et intitulé *Les Canadiens et l'énergie au 21^e siècle*.

Cette proposition controversée touche directement le litige entre Terre-Neuve et Québec au sujet de l'exportation d'énergie du Labrador. La Cour suprême a déjà statué que le contrat relatif à Churchill Falls, fort avantageux pour le Québec, était valable.

Terre-Neuve voudrait négocier un accord avec le gouvernement québécois pour arriver à développer, grâce aux marchés d'exportation, son potentiel énergétique.

Le groupe de 23 membres présidé par Thomas Kierans, président de

McLeod Young Weir, va très loin à ce sujet, suggérant qu'Ottawa joue un rôle, non pas de simple médiateur, mais d'acteur dans ce dossier.

Le rapport recommande qu'Ottawa s'associe à d'éventuels travaux de mise en valeur des ressources hydro-électriques du Labrador et même réoriente ses mesures de développement régional « de manière à promouvoir une amélioration de la coopération et de l'efficacité inter-provinciales dans le domaine de l'énergie ».

Voir page 8 : Corridors

Vivement dimanche !

PIERRE CAYOUILLE

Patience ! Les chaleurs caniculairement affligent la région mont-réale depuis maintenant sept jours devraient se dissiper dimanche, prévoient les météorologues d'Environnement Canada.

Un front « froid » remplacera en effet la masse d'air chaud et humide qui s'abat sur la région depuis une semaine.

« Malgré les apparences et malgré les 33° enregistrés, nous n'avons pas battu de record de chaleur hier, affirme le météorologue Guy Borne, du bureau d'Environnement Canada à Dorval. Il avait fait 35° le 4 août 1955 ».

Dimanche, le mercure devrait s'arrêter à 28°, ce qui demeure toujours au-dessus de la moyenne de 26°, mais qui en revanche est

Voir page 8 : Canicule

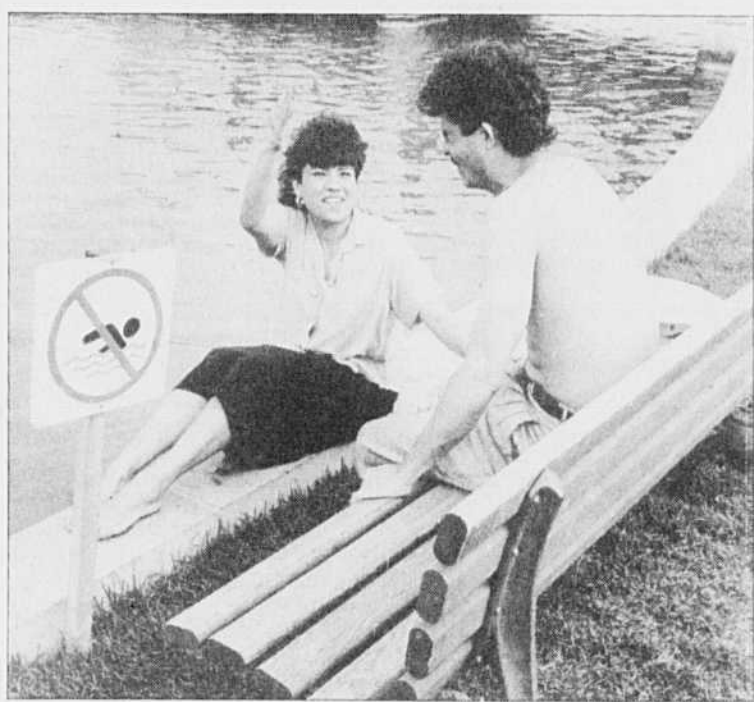


Photo Chantal Keyser

Victimes de la canicule, les amoureux ne se bécotent plus sur les bancs publics... Ana Idis Aparicio et son mari José gardaient quand même le sourire, hier, près de l'étang du parc Lafontaine.

La vie déprimante des gens de la vallée de Pittsburgh

MICHEL C. AUGER
Envoyé spécial

PITTSBURGH — « Le plus difficile fut d'en venir à la conclusion que l'industrie de l'acier n'allait pas renaître », affirme Tom Murphy, représentant démocrate à la législature de la Pennsylvanie.

Murphy, la quarantaine déjà grisonnante, représente un district au nord de Pittsburgh qui n'a pas encore connu les bienfaits de la « renaissance » qu'a connue la ville au cours des dernières années.

La vallée de la rivière Monongahela — la « Mon Valley », comme disent ses habitants — se remet péniblement des pertes d'emplois massives qui ont résulté de la fermeture

des aciéries qui s'étaient établies des deux côtés de la « Mon » au cours des années.

Aujourd'hui, ces usines rouillent sur place et sont ouvertes au vandalisme quand ce ne sont pas leurs pro-



priétaires comme la US Steel qui « cannibalisent » les usines fermées pour approvisionner les rares qui sont encore ouvertes.

Mais pour les citoyens de ces villes en banlieue de Pittsburgh, rien n'est

plus déprimant que de voir ces usines vides, symboles tant des gloires passées que du présent difficile.

Les sociétés du secteur de l'acier ont quitté les lieux sans même prendre le temps de démolir. Les municipalités seraient bien intéressées à aménager les berges de la « Mon » et à utiliser ces terrains énormes pour des parcs industriels, des développements domiciliaires ou encore des espaces verts, mais elles ne peuvent se permettre d'acheter les terrains et encore moins se priver des taxes municipales que doivent continuer de payer les grandes sociétés.

D'autre part, il en coûterait très cher pour redonner à ces terrains une quelconque utilité. Les terrains

Voir page 8 : Vie déprimante

PIERRE CAYOUILLE

À la veille d'une élection fédérale, le président du Parti québécois Jacques Parizeau craint qu'Ottawa ne se prévaille de la loi C-72 sur les langues officielles pour déverser une véritable pluie de subventions à la « bilinguisation » aux entreprises, syndicats et autres organismes québécois.

C'est pourquoi le PQ intensifie sa croisade contre cette loi. Hier, M. Parizeau et le député de Joliette Guy Chevrette ont demandé que le contenu d'une éventuelle entente-cadre entre le Québec et Ottawa relative à l'application de la loi C-72 sur les langues officielles soit analysé par une commission parlementaire.

L'opposition déposera une motion en ce sens à la Commission des Institutions.

La loi C-72 autorise le secrétaire d'État à verser au cours des prochaines années quelque \$ 400 millions en subventions à la « bilinguisation » aux entreprises, aux organisations



Jacques Parizeau

syndicales et patronales, de même qu'aux autres organismes du Québec.

Adoptée par les Communes le 7 juillet dernier, la loi C-72 a été entérinée par le Sénat le 28 juillet dernier

et a reçu la sanction royale le même jour.

Le Parti québécois a décidé de faire de cette question son principal cheval de bataille pour les prochaines semaines. « Nous ne pouvons pas regarder le train passer. Nous trouvons qu'il ne ressort pas suffisamment que les lois 101 et C-72 sont incompatibles. Par exemple, la loi 101 proclame que le français est la seule langue officielle au Québec. La loi C-72 proclame deux langues officielles au Canada. La loi 101 exige de franciser les entreprises québécoises, la loi C-72 prescrit qu'il faut les « bilinguiser ». L'accord du lac Meech parle de société distincte, la

Voir page 8 : Parizeau

AUJOURD'HUI

VERS UNE FUSION RO-NA ET DISMAT

Ro-Na et Dismat ont signé un protocole de fusion et devraient d'ici quelques semaines finaliser les modalités du regroupement. **Page 5**

LICENCIEMENTS EN CISJORDANIE

La Jordanie licencie quelque 3,500 de ses fonctionnaires en Cisjordanie. **Page 7**

L'IRA FRAPPE DE NOUVEAU

L'IRA revendique l'exécution de deux entrepreneurs protestants en Ulster. **Page 7**

STEVE BAUER VA AU CIMETIÈRE !

Steve Bauer fuit vers le cimetière Côte-des-Neiges pour s'entraîner, après deux journées sans avoir entourché sa monture. Le parcours du Grand Prix cycliste des Amériques. **Page 15**

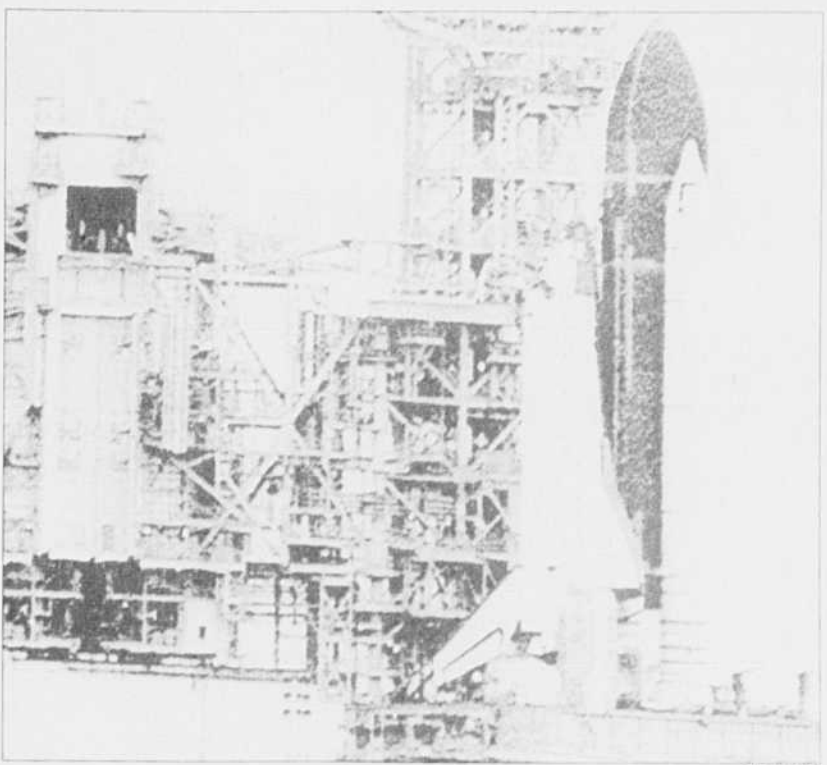


Photo AP

Une autre tuile pour la NASA

A quelques secondes de l'heure H, le compte à rebours d'un test crucial de la navette a été arrêté, hier, à Cap Canaveral. **Informations page 8.**

SPEC
Électronique

Pensez vacances, pensez caméra...

Ummoulin

Montréal: 8390 ST-HUBERT (au sud de Métropolitain) 388-4777 / 388-1122

Laval: 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3322



PENSEZ AUBAINE

Les brouillages s'évaluent, les images restent!

- ☐ Format Vidéo 8
- ☐ Mise au point auto.
- ☐ Zoom x=1
- ☐ Cass. 2 h.
- ☐ Rejoue dans la télé

ÉPARGNEZ **200\$** à 1,199\$

SONY



Louis Lacroix

Photo PC

Le nouveau directeur des Teamsters veut changer « l'image » du syndicat

CAROLE BEAULIEU

Le nouveau directeur des Teamsters du Canada, le Montréalais Louis Lacroix, veut « changer l'image » du syndicat et le rapprocher des besoins de ses membres canadiens.

« Nous voulons améliorer les services aux membres et intensifier notre travail d'organisation dans d'autres secteurs », a déclaré hier le syndicaliste de 48 ans, lors d'une conférence de presse tenue dans un hôtel du centre-ville.

Peu connu des milieux syndicaux canadiens, Louis Lacroix dirige depuis 1974 le local montréalais des Teamsters, le plus important au pays avec ses 15.000 membres.

Nommé samedi dernier à la tête de la branche canadienne de la centrale internationale, l'ex-travailleur de la brasserie Labatt affirme que la démission de son prédécesseur, le sé-

nateur Edward Lawson n'est pas un règlement de compte, comme ce dernier l'a laissé entendre, mais plutôt le signe d'une « volonté de changement » au sein des Teamsters.

Le sénateur Lawson dirigeait les Teamsters canadiens depuis 1976. Il a été démis par le nouveau président de la centrale, M. William McCarthy, élu le mois dernier à la suite du décès de M. Jack Presser.

Selon M. Lacroix, le nouveau président veut « rapprocher le syndicat de ses membres », une philosophie qu'il partage.

M. Lacroix promet donc une présence accrue des Teamsters sur la scène canadienne.

Le syndicat fera plus vigoureusement connaître publiquement ses positions, notamment son opposition au libre-échange, a-t-il laissé entendre hier.

Il travaillera aussi à organiser des travailleurs dans des secteurs encore non syndiqués qui n'ont pas encore été identifiés.

Au Canada, les Teamsters représentent 90.000 travailleurs syndiqués, aussi bien des conducteurs de camion que des travailleurs d'entrepôts, des employés de champs de courses, des pompiers, des officiers de police ou des gardiens de zoo.

Sous la direction de M. Lacroix, le siège social de la Conférence canadienne quittera Vancouver, où il était situé sous la direction du sénateur Lawson, pour s'installer à Montréal.

Le sénateur Lawson est l'un des 18 officiels des Teamsters qui font actuellement face à des accusations de collusion avec le crime organisé.

« Je suis convaincu que les accusations contre le sénateur Lawson ne sont pas fondées et qu'elles tomberont », a déclaré hier M. Lacroix.

Le nouveau directeur convient toutefois que les Teamsters ont « un problème d'image ». Le sénateur Lawson utilisait notamment un jet privé pour faire la navette entre le Canada et les États-Unis.

« Nous ne devons pas oublier qui nous représentons, a commenté hier M. Lacroix. Je n'ai jamais oublié d'où je venais ».

Nommé sénateur en 1970, Lawson était présumé être le plus haut salarié des chefs syndicaux canadiens avec un salaire approchant les \$ 150.000. Il recevait aussi environ

\$ 50.000 en tant que vice-président international et quelque \$ 66.000 comme sénateur. L'an dernier il avait siégé à 22 des 91 séances du Sénat. Lawson demeure vice-président international, un emploi qui lui vaut un salaire d'environ \$ 60.000.

M. Lacroix a dit ignorer, hier, quel serait son salaire en tant que directeur. « Je le saurai quand je verrai mon premier chèque », a-t-il dit.

Les Teamsters sont la plus importante centrale syndicale en Amérique du Nord avec 1,6 million de membres.

William McCarthy est devenu leur président le 15 juillet par un vote serré de l'exécutif. Le sénateur Lawson avait alors appuyé un autre candidat, tout comme l'avait fait un autre dirigeant américain des Teamsters récemment limogé, M. Robert Holmes.

A Vancouver, un groupe de dissidents, les *Teamsters for a Democratic Union*, veulent une réforme de la centrale soupçonnée d'être associée au crime organisé.

Le candidat Edmonston poursuit le même combat

MARTIN PELCHAT

Quel chapeau porte Philippe Edmonston ? Difficile de savoir quand le candidat néo-démocrate dans Chambly dénonce, comme il l'a fait hier, les frais d'atelier facturés par les garagistes ou les tarifs des pétroliers.

« J'ai tenté depuis trois ans d'amener les pétroliers à réduire le prix de l'essence sans recourir à la politique. Mais il y a des choses qui ne progressent pas tant qu'on ne descend pas dans l'arène politique », disait l'ancien président de l'Association pour la protection des automobilistes à l'issue de sa rencontre avec la presse.

Les frais d'ateliers ? Un dossier qu'il pilote depuis des années et qu'il

n'a pas abandonné en choisissant de brigrer les suffrages. C'est d'ailleurs à titre personnel que M. Edmonston a négocié avec un concessionnaire de Montréal une entente qu'il encourage les automobilistes et autres garagistes à imiter.

« Downtown Toyota s'engage à ne plus facturer à ses clients les frais d'ateliers de 8 %, ainsi qu'à rembourser tous les frais ainsi perçus dans les douze derniers mois, explique M. Edmonston. Cette entente devrait inciter tous les automobilistes québécois à négocier eux-mêmes des remboursements », dit-il.

Plusieurs jugements viennent de confirmer l'illégalité de cette pratique en condamnant des garages comme Rond-Point Dodge Chrysler, Champlain Dodge Chrysler, H. Fortin, Automobiles Plymouth Chrysler et Armand Quérin à des amendes de \$ 2.000 à \$ 5.000.

Les frais d'ateliers, considérés comme une façon déguisée de gonfler la facture, prennent parfois la forme de « matériel d'atelier » ou de « frais divers ». Ils augmentent la note de 8 à 10 %, dit M. Edmonston.

Ce dernier s'attend à ce que les garagistes réagissent en augmentant le prix des pièces ou de la main-d'œuvre de l'équivalent, mais au moins dit-il, « la facture sera bien détaillée, et le consommateur saura pour quels items il paye ».

M. Edmonston demande par ailleurs au gouvernement fédéral d'entreprendre une enquête sur les prix de l'essence en vertu de la Loi sur la concurrence. M. Edmonston estime que les pétroliers ont conspiré pour maintenir artificiellement les prix de l'essence entre novembre 1987 et août 1988.

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2543-5355 QUÉBEC INC. Pizzeria 5732 Sherbrooke Ouest Montréal	1 Restaurant pour vendre	5732 Sherbrooke Ouest Montréal
FILIPPO ZITA, MARIA ZITA Restaurant Bernard Sport Enr. 112, rue Bernard Ouest Montréal	1 Restaurant pour vendre	112, rue Bernard Ouest Montréal
KHOURY, Raymond Dépanneur Raymond K. Enr. 4605 boul. Ste-Rose Laval	1 Épicerie	4605 boul. Ste-Rose Laval
LES GESTIONS MARTIN GILBERT & FILLES INC. Mad Dog Burger 223 Ste-Catherine Est Montréal	2 Restaurant pour vendre	223 Ste-Catherine Est Montréal
DOMENICO ANTONIO DIPIARO, BRUNO MARTONE Restaurant La Vilette 3296 rue Jean Talon Est Montréal	1 Restaurant pour vendre	3296 rue Jean Talon Est Montréal
154888 CANADA INC. Le Piment Rouge, Laurier 1237 rue Metcalfe Montréal	1 Bar 2 Restaurants pour vendre	1016 Laurier Ouest Outremont
2550-3392 QUÉBEC INC. Restaurant Arléquin 3017 rue Masson Montréal	1 Restaurant pour vendre	3017 rue Masson Montréal
160636 CANADA INC. Pizza Donini 9520 boul. de l'Acadie Suite 420, Montréal	1 Restaurant pour vendre	49, rue Reid St-Lambert
161322 CANADA INC. Pizza Donini 9520 boul. de l'Acadie Suite 420, Montréal	1 Restaurant pour vendre	5875 ave. Monkland Montréal
GUERRIER, Violette Marché Notre-Dame Nana 14136 B Demontigny Montréal	1 Épicerie	14136 B Demontigny Montréal
MONTREUIL, Richard Mini Dépanneur Richard Enr. 3172 Ste-Catherine Est Montréal	1 Épicerie	3172 Ste-Catherine Est Montréal
2412-5353 QUÉBEC INC. Bistro Le Chic 705 boul. Curé Labelle Local A-5, Laval	Autorisation de spectacles dans 1 Restaurant pour vendre et permis additionnel de Bar	705 boul. Curé Labelle Local A-5, Laval

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

Le Conseil de presse dénonce des intrusions policières dans des médias

(PC) — Le Conseil de presse a condamné hier « avec la plus vive énergie » les incursions de la police dans les salles de rédaction ainsi que les perquisitions auxquelles elles donnent lieu.

Les membres du conseil ont également fait part, dans un communiqué, du « malaise profond qu'ils éprouvent face à ces menées policières qui recourent trop souvent aux tribunaux pour leur faciliter de telles opérations ».

Selon le conseil, les policiers ne devraient intervenir qu'en toute dernière instance auprès des médias et pour des motifs extrêmement graves.

« Or, ajoute le communiqué, rien ne prouve encore qu'il en a été ainsi à l'occasion des toutes dernières descentes de la GRC dans les bureaux de *Radio-Canada* à Ottawa, au service français de la *Presse canadienne* à Montréal et au *Journal de Montréal* ».

Le conseil a envoyé un télégramme de protestation au solliciteur général du Canada, M. James Kelleher, et au premier ministre Brian Mulroney.

Le conseil verra également à contacter les autres conseils de presse du Canada « afin d'entreprendre une action concertée sur ces questions ».



Une rive de la Grosse-Île, face à Montmagny.

Grosse-Île

Un nouveau parc national au passé chargé d'histoire

PAULE ROBITAILLE

GROSSE-ÎLE (PC) — L'entente est signée, la Grosse-Île, l'île de la quarantaine, est maintenant parc national.

Le ministre fédéral de l'Environnement Tom MacMillan et son collègue Pierre Blais, ministre délégué à l'Agriculture, ont signé, hier à la Grosse-Île, une entente qui donne à Environnement Canada la propriété des lieux.

Agriculture Canada exploite l'île depuis 1955. Elle est le lieu de transit des animaux importés en Amérique du Nord.

Le ministère de l'Agriculture demeurera cependant sur l'île. L'entente établit une cogestion qui permettra à Agriculture Canada de continuer ses activités de quarantaine. Pour sa part, Environnement Canada verra à la conservation des bâtiments.

L'île a été pendant près d'un siècle la première escale en Amérique pour plus de 4,3 millions d'immigrants, surtout des Irlandais. De ce nombre, près de 13.000 sont morts de choléra et de typhus entre 1832 et 1847.

« Notre première priorité est la conservation des bâtiments. Ensuite, on verra », a déclaré le ministre MacMillan qui n'a annoncé aucun projet précis pour l'instant.

Cette entente est surtout un coup

de pouce pour la région touristique de Montmagny. « Pour nous, cela représentera 80.000 visiteurs de plus par année », explique Mme Cécile Dupont-Chamard, présidente de l'Association touristique de la région.

« Les retombées économiques seront de \$ 8 à \$ 10 millions », estime pour sa part M. Pierre Roberge, directeur régional du développement touristique de la région. On évalue à 40 millions le nombre de gens en Amérique du Nord qui auraient des ancêtres ayant passé par Grosse-Île. C'est tout un marché ».

De son côté, le ministre Blais se réjouit de cette entente. « J'ai toujours voulu pousser l'affaire pour qu'on puisse enfin préserver le passé de Grosse-Île », a-t-il dit.

Le ministre MacMillan n'exclut pas la possibilité d'une coopération avec l'entreprise privée pour développer l'île. Déjà, la Corporation de mise en valeur de la Grosse-Île, une société privée, organise des visites guidées sur l'île.

Toutefois, le ministre Blais promet que l'île ne sera pas envahie par un flot de touristes. « On ne veut en aucune façon violer le caractère sauvage de la place », a-t-il confié.

Malgré la chaleur humide accablante, une foule de gens avait envahi l'île pour la circonstance. Parmi eux, des Irlandais, des historiens, des gens qui avaient déjà vécu sur l'île et plusieurs journalistes.

EN BREF

■ Le CN devra expliquer la mort d'un employé

WINNIPEG (PC) — Le Canadien national devra répondre à 18 accusations en vertu du Code du travail du Canada, à la suite de la mort d'un travailleur survenue en juin 1987 dans la cour de triage locale. La date du procès a été reportée à la semaine prochaine. M. Brent Armbruster, 30 ans, avait été frappé par un poteau renversé par une grue. Le CN est accusé de ne pas avoir entraîné, dirigé et équipé ses employés de manière appropriée pour la tâche précise qu'ils devaient accomplir, a rapporté hier le quotidien *Winnipeg Sun*. Un porte-parole du CN, M. Leo Quigley, a déclaré qu'il ne pouvait faire aucun commentaire. Des parents du disparu ainsi que des dirigeants syndicaux ont exprimé leur satisfaction après avoir appris que des accusations étaient portées contre la société d'État. Ils n'avaient pas encore écarté la possibilité de porter des accusations criminelles, ont-ils indiqué.

■ Ohé, Cloutier et Racine !

QUÉBEC (PC) — Deux importants rassemblements de familles se tiendront en fin de semaine. Celui de l'Association des Cloutier d'Amérique sera tenu demain et dimanche à Saint-Jean-Port-Joli, la capitale mondiale de la sculpture sur bois. Le programme prévoit samedi l'assemblée générale, une messe, un vin d'honneur, un souper suivi d'une soirée récréative. Un brunch sera servi dimanche matin. L'Association des familles Racine tient dimanche son premier rassemblement à Sainte-Anne-de-Beaupré, berceau des Racine d'Amérique. Il y aura messe à 10 heures à la chapelle basse de la basilique, suivie du dévoilement, à la vieille église, d'une plaque à la mémoire des ancêtres Étienne Racine et de son épouse Marguerite Martin, dont c'est cette année la 350e anniversaire de mariage. Quelque 700 convives sont attendus.

■ Journaliste candidat

(PC) — Le journaliste Michel Guénard, correspondant parlementaire du réseau TVA à Ottawa, a annoncé hier son intention de se porter candidat lors des prochaines élections fédérales. M. Guénard cherchera à obtenir l'investiture du Parti libéral du Canada. Pour cette raison, la direction du service de l'information de Télé-Métropole a décidé de lui accorder un congé sans solde pour une période de temps indéfinie.

■ L'herpès n'a pas tué les phoques

STOCKHOLM (AP) — Des scientifiques suédois et danois ont isolé le virus responsable de la mort de quelque 6.700 phoques de la mer du Nord depuis la mi-avril, a déclaré hier l'Agence de presse suédoise TT Berndt Klingeborn, virologue au centre biomédical d'Uppsala (Suède). Selon le chercheur, la mise au point d'un vaccin destiné à enrayer l'épidémie n'est plus qu'une question de semaines. « Nous pouvons absolument rejeter les théories parlant d'un virus de l'herpès », a-t-il ajouté. Les chercheurs, poursuit-il, ont travaillé pendant plusieurs mois pour isoler ce virus qui s'attaquerait aux défenses immunitaires des phoques, laissant le champ libre aux infections mortelles. Le cadavre des mammifères ont été découverts sur les côtes suédoises, danoises, norvégiennes, ouest-allemandes et néerlandaises.

Au Manitoba, selon le chef libéral

Tel quel, l'accord du lac Meech «est mort»

WINNIPEG (PC) — Un sondage interne des libéraux du Manitoba indique que la plupart des Manitobains s'opposent à l'accord du lac Meech et qu'ils accepteraient la tenue d'élections provinciales sur la question, a affirmé le leader du parti, Mme Sharon Carstairs.

Évitant de détailler par le menu les résultats du sondage, Mme Carstairs a déclaré que 66 % des Manitobains sont si convaincus que l'accord devrait être amendé qu'ils seraient prêts à retourner aux bureaux de scrutin quelques mois à peine après l'élection du 26 avril dernier.

Elle a aussi fait ressortir le fait que, toujours selon ce sondage, 64 % des Manitobains ne croient pas que l'annulation de l'accord nuirait à l'unité nationale.

Mme Carstairs a soutenu que la consultation avait été menée en respectant des critères scientifiques, par une maison de sondage reconnue, qu'elle a cependant refusé d'identifier.

Le Manitoba doit tenir cet automne des audiences publiques sur l'entente constitutionnelle qui rapatrie le Québec à l'intérieur de la constitution.

La dirigeante libérale a prédit que les conservateurs seront obligés d'amender l'entente ou de courir le risque que la motion d'adoption de l'accord soit défaite. Mais elle a assuré qu'elle ne menaçait pas de déposer une motion de défiance à l'endroit du gouvernement minoritaire. Quoi qu'il advienne, cependant, l'accord tel qu'il est présentement rédigé est

« mort », a-t-elle soutenu. « S'il est amendé, il devra retourner devant les autres provinces, la Chambre des communes et le Sénat ».

Elle a fait remarquer qu'en plus des 20 libéraux qui s'opposent à l'accord, quatre néo-démocrates et deux conservateurs se sont aussi montrés critiques, ce qui augure mal pour le gouvernement de Gary Filmon. Les conservateurs détiennent 25 sièges, contre 20 pour les libéraux et 12 pour le NPD.

Pour prendre force de loi, l'accord constitutionnel doit être approuvé par les 10 provinces et les Communes d'ici 1990. Jusqu'à présent, huit provinces l'ont ratifié, et seuls le Manitoba et le Nouveau-Brunswick n'ont pas encore voté.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIES

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514) 934-1246
Télex 05-268656
Tél. (514) 934-0272

loto-québec	Résultats
Tirage du 88-08-03	GAGNANTS LOTS
6/6	0 1 774 011,80 \$
5/6 +	6 111 697,00 \$
5/6	196 2 614,70 \$
4/6	12 072 81,60 \$
3/6	230 696 10,00 \$
1 3 20 22 30 44	VENTES TOTALES: 13 887 130,00\$
No complémentaire: 33	PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 3 700 000,00 \$
	PROCHAIN TIRAGE: 88-08-06
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	

À l'intérieur de ce cahier sera encarté un supplément spécial de 12 pages qui présentera les projets gagnants du concours

"Le français pour moi ça compte".
Un tirage supplémentaire de 15 000 exemplaires est prévu.

• Date de tombée publicitaire: 5 août 1988

• Date de parution: 19 août 1988

• Informations: Christiane Legault (514) 842-9645

Front commun pour bloquer l'irradiation des aliments

TORONTO (PC) — Plusieurs groupes de pression canadiens exigent du gouvernement fédéral qu'il interdise l'irradiation des aliments, estimant que rien n'a démontré qu'elle était sans danger.

Dans un communiqué publié hier, 12 organisations nationales affirment que les changements qui doivent être apportés aux règlements de Santé et Bien-être social Canada concernant les aliments encourageront l'irradiation d'un plus grand nombre de produits, et ce même si la pratique n'a pas été « adéquatement prouvée », sécuritaire.

Le communiqué souligne aussi que l'irradiation est une technique dispendieuse qui ne constitue pas une solution à la pénurie alimentaire.

« Les changements que les aliments subissent sont sujets à beaucoup de controverse », dit Kathy Cooper, chercheur pour la Canadian Environmental Law Association, à Toronto.

« De nouvelles structures chimiques semblent se former. Les te-

nants de l'irradiation prétendent que cela se retrouve sous forme naturelle. Mais des scientifiques disent que ce sont des structures particulières dont nous ne connaissons pas la toxicité ».

Mme Cooper ajoute que peu de tests ont démontré que l'irradiation ne présentait pas de risques pour la santé, et ils émanent d'habitude d'organisations en faveur de l'irradiation, comme l'Énergie atomique du Canada Liée.

« Ce que nous découvrons, quand nous examinons les recherches qui ont été faites, c'est que le roi est tout nu, dit-elle. Les conséquences possibles sur l'alimentation à travers le monde sont renversantes ».

Cependant le Dr Bruce Lauer, du département de chimie de Santé et Bien-être social, estime que les recherches effectuées depuis des dizaines d'années sont concluantes.

« Du point de vue chimique, il n'y a aucun problème à déterminer quels changements surviennent et quels peuvent être les risques pour la

santé », a-t-il déclaré en entrevue.

L'irradiation entraîne d'infimes transformations chimiques, par exemple la destruction de certaines vitamines qui ne sont pas différentes de celles provoquées par la cuisson ou la congélation, dit-il.

L'irradiation des aliments a cours

au Canada depuis 1960 alors qu'on l'a autorisée sur les pommes de terre. Depuis, les oignons, le blé, la farine de blé entier, les épices et les fines herbes ont été ajoutés à la liste.

Il s'agit d'une technique de conservation des aliments qui consiste à les exposer aux radiations dans une

pièce hermétique. Les doses varient selon le type d'aliment, mais doivent être suffisantes pour détruire les bactéries, les insectes et les champignons qui réduisent la durée de vie des aliments entreposés.

Avec les changements proposés, l'irradiation relèverait des règlements concernant la transformation des aliments plutôt que les additifs. Aucun aliment ne sera automatiquement ajouté à la liste de ceux pouvant être irradiés; les fonctionnaires examineront chaque cas séparément.

D'autres changements, relevant de Consommation et Corporation Canada, obligeront l'identification claire, sur les étiquettes, des aliments irradiés.

« D'une certaine façon, les contrôles sur les additifs seront plus sévères que maintenant », dit John Mercer, de la division des aliments de Santé et Bien-être social, à Ottawa.

« Le public s'imaginerait que ce sera la liberté totale. Ce n'est pas cela du tout ».

M. Lauer explique que tous les nouveaux aliments irradiés devront satisfaire certaines normes et que le gouvernement fixera pour chacun des doses maximale et minimale de radiations.

Un sondage publié en juin par le groupe Environics Research a révélé que 75 % des répondants étaient opposés à l'irradiation.

Selon M. Mercer, les changements proposés doivent être étudiés par le gouvernement fédéral durant deux ou trois mois, et divers ministères les réviseront avant qu'ils ne soient adoptés l'an prochain.

Toutefois, Mme Cooper dit ne pas croire que la technique deviendra très répandue au Canada.

« Le leitmotiv dans l'industrie alimentaire, c'est : « Les compagnies se battent pour être deuxième. Aucune ne veut être la première à se faire dénoncer ».

Irak-Iran 200 soldats canadiens sont prêts

OTTAWA (PC) — Le Canada a entrepris la mise sur pied d'une force d'environ 200 militaires de carrière pour pouvoir répondre aux désirs de l'Organisation des Nations unies. Cette dernière pourrait en effet demander au Canada de participer à la constitution d'une mission de maintien de la paix pour faire respecter une trêve dans la guerre opposant l'Irak et l'Iraq depuis huit ans.

« Nous nous préparons, au cas où », a confirmé hier le capitaine Donald Roy.

Quelques militaires expérimentés du camp de Petawawa ont appris que leur permis de sortie était reporté et qu'ils devaient se préparer à un départ, a-t-il ajouté.

Le nombre précis de militaires pourrait être supérieur ou inférieur à 200, a noté le capitaine Roy. « Les Nations unies peuvent nous annoncer qu'elles ont besoin de cinq personnes. Nous n'avons pas la moindre idée de ce que les Nations unies nous demanderont — si elles nous demandent quelque chose ».

Il y a bel et bien eu des discussions entre les représentants du Canada et ceux de l'ONU, a confirmé Mme Réjeanne Dood, porte-parole du ministère des Affaires extérieures, mais rien n'est précis car la date du cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iraq n'a pas encore été décidée. « C'est ce que nous attendons », a dit Mme Dood.

Aux États-Unis Premier grand test sur le libre-échange

WASHINGTON (PC-LE DEVOIR) — En contraste avec le parcours laborieux et controversé qui est le sien au Canada, l'accord canado-américain de libre-échange paraît devoir passer facilement son premier grand test de l'appui américain, mardi, quand la Chambre des représentants rendra son verdict final sur le pacte bilatéral.

Tout indique que la Chambre l'approuvera par une écrasante majorité de ses 435 membres, qui ont accepté de limiter la durée du débat à trois heures.

Les 100 membres du Sénat pourraient également voter au début de la semaine prochaine, quoique l'ordre du jour chargé du Sénat puisse entraîner le report du vote jusqu'au retour des vacances, début septembre.

Hier, le comité des Banques de la Chambre, le dernier de la Chambre des représentants à avoir juridiction sur l'accord, a unanimement entériné la loi américaine de mise en oeuvre de l'accord.

Plus tôt cette semaine, huit autres comités et sous-comités de la Chambre ont accordé leur aval à la législation, et on s'attend à ce que le puissant comité des Finances du Sénat leur emboîte le pas dès la semaine prochaine.

De hauts fonctionnaires américains et des leaders du Congrès se sont dit persuadés que l'accord obtiendrait facilement l'approbation des deux Chambres du Congrès américain.

Par ailleurs, en une allusion à la controverse entourant l'accord de libre-échange au Canada, le représentant américain au Commerce, M. Clayton Yeutter a laissé entendre plus tôt cette semaine qu'une élection au Canada « pourrait contribuer à clarifier l'atmosphère ». Il s'est dit convaincu que la population canadienne ne rejeterait pas le traité commercial.

À Ottawa, le chef libéral John Turner, même si il ne partage pas les prédictions de M. Yeutter, a dit que son appui voilé à une élection sur le libre-échange constituait des « paroles raisonnables ».

À la mi-juillet, M. Turner a de-

mandé au Sénat de bloquer l'accord de libre-échange jusqu'à ce que les Canadiens se soient prononcés sur ce sujet.

D'autre part, lors d'une brève conférence de presse hier à Ottawa, M. Turner a poursuivi sa croisade contre l'entente. Il s'est dit insatisfait de l'amendement proposé par le ministre du Commerce extérieur John Crosbie à la loi canadienne sur le libre-échange au sujet de l'exportation d'eau à l'état naturel.

Même si la modification précise que rien ne peut obliger le Canada à dévier ou exporter de l'eau à l'état naturel vers les États-Unis, M. Turner estime que cela ne met pas le pays à l'abri de mesures de représailles de la part des Américains.

À son avis, c'est l'accord lui-même qui doit être amendé afin d'exclure explicitement toute possibilité d'obligation d'exporter de l'eau.

Coopération internationale À Dakar, décès tragique d'une figure attachante

MARTIN PELCHAT

En assassinant de trois coups de couteau Clément Boulanger, dimanche, des malfaiteurs ont mis fin à Dakar à une vie consacrée au développement international.

Ancien président de SUCO, fondateur du Mouvement pour l'Agriculture biologique, Clément Boulanger, qui vivait à Montréal quand il n'était pas dans un des pays du Sahel, était une figure dominante de la coopération canadienne internationale.

« Il aura laissé sa vie pour la coopération, de dire Pierre Vaillancourt, de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale. C'était un être attachant, très sensible aux problèmes des gens », ajoute-t-il.

Natif de Saint-Fabien de Rimouski, Clément Boulanger avait fondé sa propre entreprise, Terreco, après avoir dirigé les destinées du Service universitaire canadien outre-mer et avoir participé à la fondation du MAB.

Il travaillait en étroite collaboration avec l'AQOCI au projet Solidarité Canada-Sahel et organisait des échanges entre fermiers québécois et acadiens et paysans du Sénégal et du Burkina Faso.

Bernard Laurin, un agriculteur de Saint-Benoît de Mirabel, s'était rendu dans ces deux pays en 1986 à la faveur de ce programme. « Ses projets avaient le mérite de s'adresser directement à la paysannerie », dit-il.

Camille Rony, de la direction Afrique et Moyen-Orient du ministère québécois des Relations internationales, rapporte que les ambassadeurs du Sénégal et du Burkina Faso

au Canada ont été atterrés par la nouvelle de sa mort.

M. Boulanger avait quitté le Québec le 4 juillet dernier pour une tournée européenne et africaine en préparation d'un congrès sur l'agriculture biologique qui devait se tenir en janvier au Burkina Faso.

Le samedi 23 juillet, il est arrivé au Sénégal après une escale en Côte-d'Ivoire. Vers 9 h, le lendemain, il a quitté l'hôtel pour sa promenade quotidienne. Dans l'après-midi, son corps a été retrouvé sur des rochers en bordure de la mer, à une quinzaine de minutes de marche du Saint-Louis. Sa montre et ses souliers avaient été volés.

Les gendarmes ont plus tard expliqué à Mme Rony que le secteur où marchait M. Boulanger, dans le quartier du Plateau, était fréquenté par des voleurs qui agissent seuls ou en bandes. Clément Boulanger s'est peut-être cru en sécurité en plein jour.

Les tueurs n'ont pas été retrouvés. Le corps devrait être rapatrié ce week-end.

Pierre Vaillancourt mijote la création d'une Fondation Clément-Boulanger « pour perpétuer son oeuvre et l'esprit qui l'anime », dit-il.

Clément Boulanger avait 47 ans.

L'escalade de la croix du Mont-Royal

Hans Marotte : pas de preuve

(PC-LE DEVOIR) — Hans Marotte n'aura pas à répondre devant la justice de son escalade de la croix du Mont-Royal. Faute de preuve, la Couronne a renoncé à porter des accusations à ce sujet contre le jeune poseur de bannières.

Le débat sur la propriété de la croix est étranger à cette décision, assure Louise Provost, procureur de la Couronne dans le dossier Marotte. Le jeune homme croit pour sa part qu'on a ainsi cherché à éviter que l'affaire obtienne trop de publicité.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tient néanmoins aujourd'hui une réunion extraordinaire de

son exécutif afin de débattre de la question de la propriété de la croix. Appartient-elle à la SSJB, qui l'a fait ériger en 1924, ou à la Ville de Montréal ? Le service du contentieux de la ville mène ses propres recherches.

Quant à Hans Marotte, il n'est pas au bout de ses peines, puisqu'il devra répondre, le 23 août, de 82 chefs d'accusation de complot et de méfait contre des commerces anglophones de la région métropolitaine.

La Couronne a toutefois décidé de procéder par voie de poursuite sommaire, de telle sorte que c'est devant un juge seul que sera traduit le jeune militant d'un groupe qu'il appelle Ac-

tion pour un Québec français.

L'avocat de Marotte, Robert Francis, aurait préféré un procès devant jury. « Pour qu'on laisse décider cette même population qui a décidé de voter pour la loi 101 », dit-il.

Cette décision a cependant pour conséquence de réduire la sanction à laquelle est exposé le suspect s'il est reconnu coupable. D'une peine maximum de deux ans de prison, elle passe à six mois ou \$ 2,000 d'amende, explique Me Francis.

Hans Marotte plaidera non coupable le 23 août parce qu'il est « dans-la-loi » plutôt que « hors-la-loi », dit son avocat.

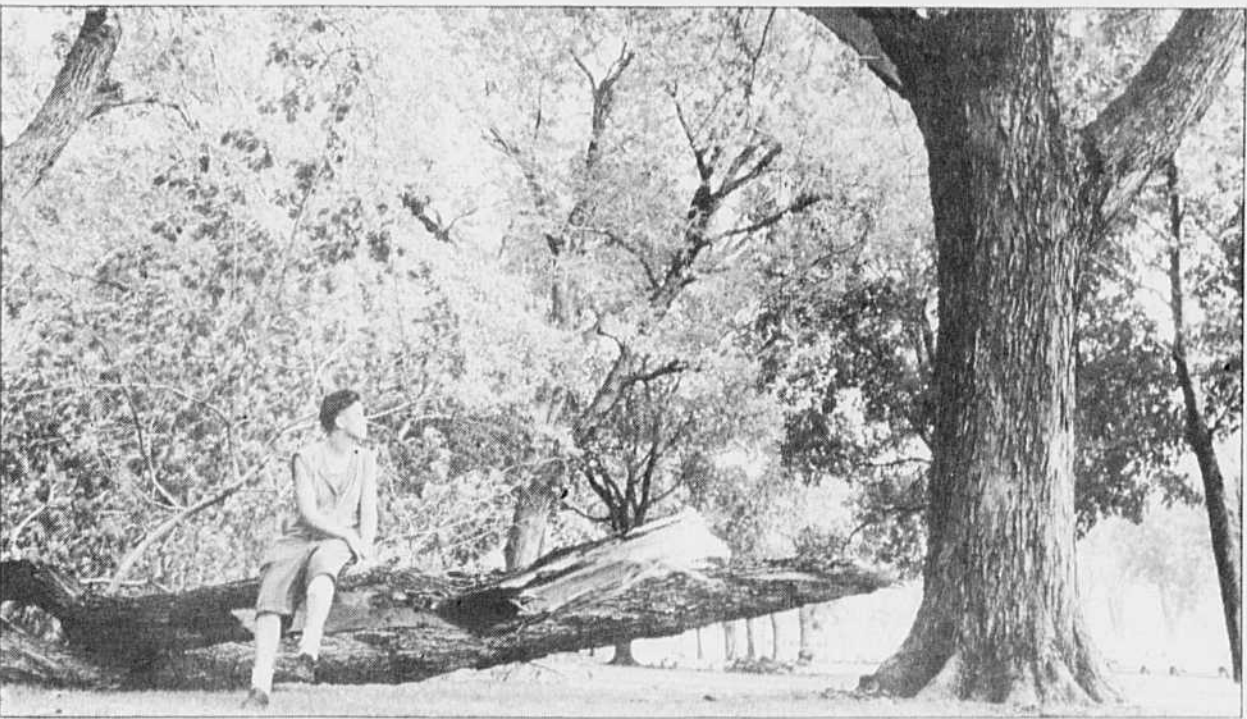
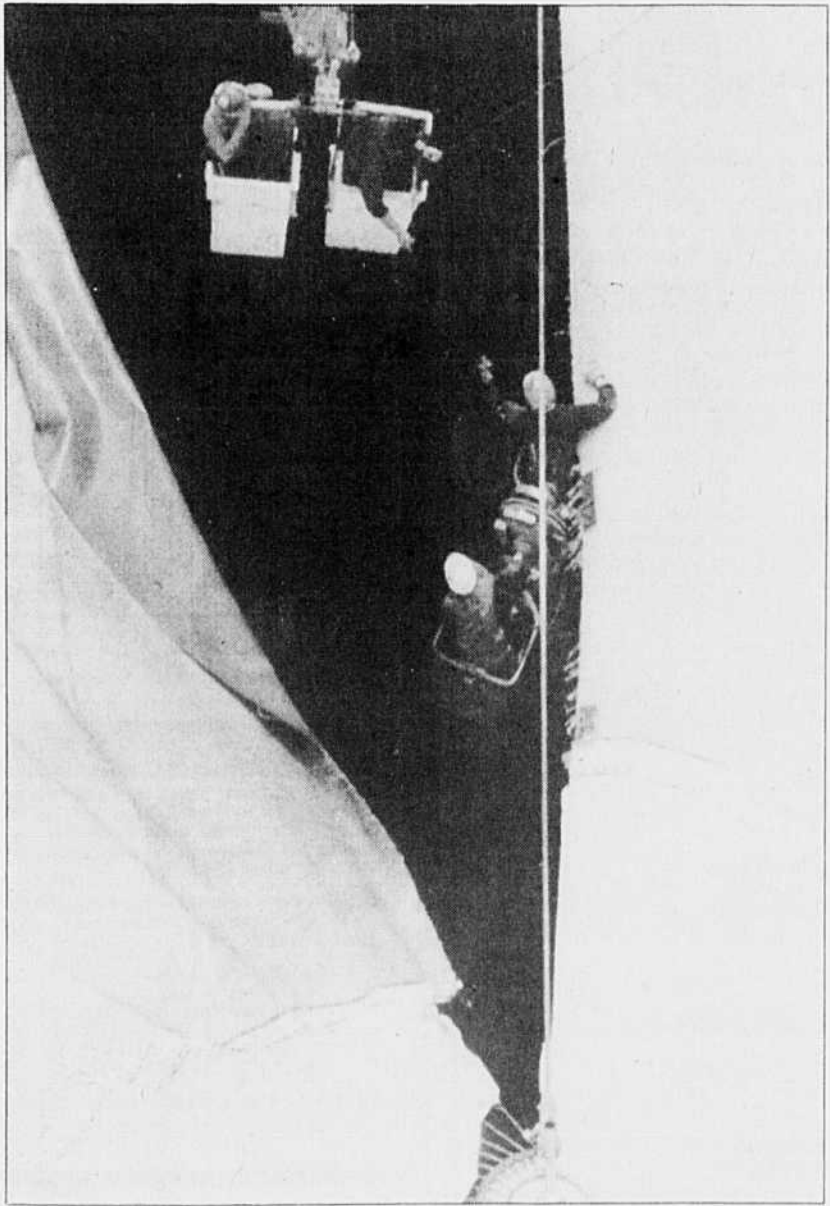


Photo Chantal Keyser

Après la tempête

L'orage violent de mercredi a laissé bien plus que 11 millimètres de pluie. La très fragile toile du Stade olympique a subi une fissure longue de 15 à 20 mètres, une partie de la verrière du Complexe Desjardins a volé en éclats et de nombreux arbres ont été déracinés.

Sperme payé par l'État ?

TORONTO (PC) — Le ministère de la Santé d'Ontario devrait payer le coût du sperme d'un donneur pour un couple risquant d'avoir un deuxième enfant retardé, estime le protecteur du citoyen de la province.

L'assurance-maladie ontarienne défraie les honoraires de médecin dans de pareils cas, mais ne paie pas pour le sperme, qui coûte entre \$ 100 et \$ 150. « C'est comme avoir une transfusion de sang couverte par l'assurance-maladie, et devoir ensuite payer pour le sang », a dit mercredi Eleanor Meslin, directrice du bureau du protecteur du citoyen.

Le couple a un fils de quatre ans atteint du syndrome de Zellweger, un trouble héréditaire rare, explique le protecteur Dan Hill dans son rapport. L'enfant est aveugle, souffre d'attaques d'apoplexie, est mentalement retardé et doit être hospitalisé fréquemment.

Puisque, selon les médecins, le couple a une chance sur quatre de donner naissance à un autre enfant atteint du syndrome, il a décidé d'avoir recours au sperme d'un donneur.

Les fonctionnaires de l'assurance-maladie, disant que les dons de sperme n'étaient pas couverts par le programme, ont cependant refusé d'en payer les coûts.

Dans son rapport, l'ombudsman recommande que l'assurance-maladie paie pour le sperme, qui devient plus cher en raison du nombre plus faible de donneurs.

Bell: une solidarité accrue entre les grévistes du Québec et de l'Ontario

ISABELLE FERLAND

Comme la grève semble vouloir s'allonger indéfiniment, les dirigeants du Syndicat des employés de Bell Canada prévoient renforcer la solidarité entre les grévistes de l'Ontario et du Québec. Ils recommandent aussi de trouver un emploi temporaire, car ils ne savent pas où en sera le compte du Fonds de secours de grève après le mois d'août.

C'est ce qu'a affirmé M. René Roy, vice-président national du syndicat, à Radio-Canada, alors qu'il participait à une réunion de l'exécutif du syndicat tenue à Ottawa, hier et mercredi.

Bien que les décisions concernant les grévistes du Québec et de l'Ontario soient toujours prises conjointement par les vice-présidents nationaux des deux provinces, qui se rencontrent à chaque semaine, les dirigeants du syndicat souhaiteraient voir d'autres actions communes faites par les grévistes des deux côtés de la frontière.

Jusqu'à maintenant, les grèves se sont déroulées séparément, en raison du coût et du problème du transport vers l'une ou l'autre des deux provinces. Mais à la fin du mois d'août, le comité de stratégie du Syndicat des employés de Bell prévoit faire une

grève à Hull, ville frontière, où tous pourront se rendre plus facilement.

Par ailleurs, selon M. Roy, le Fonds de secours de grève est suffisamment garni pour traverser le mois d'août, mais pour prévenir un éventuel effritement des richesses, les dirigeants du syndicat recommandent aux grévistes de se trouver un emploi temporaire.

Pour toucher le \$ 100 hebdoma-

daire, les grévistes doivent assumer 24 heures de piquetage, soit trois journées de 8 heures; il leur est donc possible de combler la semaine avec un petit travail. Quelques grévistes ont d'ailleurs déjà opté pour ce système.

Enfin, M. René Roy a aussi affirmé, à l'issue de la réunion, que l'exécutif du syndicat tâcherait de consolider ses rapports avec les médias.

Propos authentiques d'un client



«Ne t'inquiète pas, chérie pour ce soir j'ai tout commandé à Anjou Québec»

chez
Anjou QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

ÉLU LE MEILLEUR

Les diplômés d'Havard sont d'accord.

John McKearney, Derek McLearn, Joe Culhane et Paul Tuhus sont tous des diplômés d'Havard qui ont laissé des emplois importants dans des corporations afin d'être propriétaire de l'une de nos franchises. Vous n'avez pas besoin d'être diplômé d'Havard pour reconnaître une fantastique opportunité de franchise. Élu le meilleur! Un sondage récent du magazine Quick Printing a élu AlphaGraphics Les Imprimeurs du futur, l'atelier d'impression le plus innovateur.

Nous sommes partenaires de plus de 275 gens d'affaires aux États-Unis et de plus de 20 au Canada. AlphaGraphics est un franchiseur d'ateliers multi-fonctionnels pour l'impression de toutes sortes de documents, de la papeterie aux formulaires d'affaires ou à la brochure de promotion. Nous sommes à l'avant-garde des nouvelles technologies et introduisons seulement celles qui sont profitables. Ce n'est pas surprenant que les propriétaires de nos franchises sont parmi les plus brillants et les mieux éduqués de l'industrie et qu'ils obtiennent des résultats supérieurs à la moyenne.

Comptant requis: \$53,000.

Contactez:
AlphaGraphics:
3601 St-Jacques
Montréal
H4C 3H4
(514) 939-1510



alphagraphics
Les Imprimeurs du futur

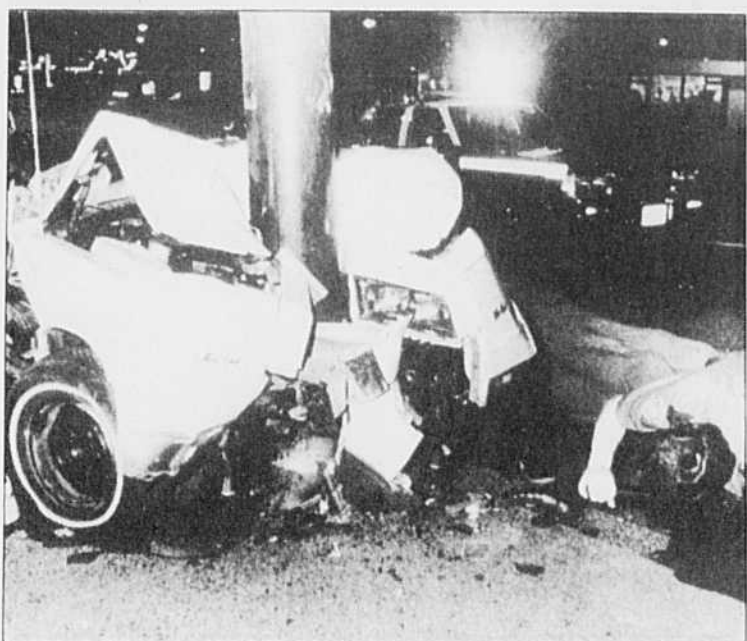


Photo PC

Piège mortel

Trois des six passagers d'une automobile ont été tués dans la nuit de mercredi à hier, à Vancouver, lorsque la voiture dans laquelle ils prenaient place a percute un lampadaire avec une violence inouïe. Il a fallu utiliser les mâchoires de vie pour dégager les victimes et les trois survivants, qui ont été conduits à l'hôpital souffrant de diverses blessures.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **842-9645**

AVIS PUBLICS

AVIS est donné, conformément à l'Article 157(1) du Code Civil du Québec, que **LINGERIE ST-AMROISE INC.**, par « General Assignment of Book Debts » exécuté le 5 juillet 1988 et enregistré à Montréal et Joliette sous les numéros 4046844 et 278012 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et « choses en action », présents ou futurs, à **BANQUE DE BOSTON DU CANADA**.

AVIS est donné, conformément à l'Article 157(1) du Code Civil du Québec, que **LINGERIE BRIGHT SLEEPWEAR INC.**, par « General Assignment of Book Debts » exécuté le 5 juillet 1988 et enregistré à Montréal et Joliette sous les numéros 4046843 et 278010 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et « choses en action », présents ou futurs, à **BANQUE DE BOSTON DU CANADA**.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 mai 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONSTRUCTION J.V. INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26ème jour de juillet 1988, sous le numéro 4054537.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 février 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à NAPA L'ENFANT L'ÉCART, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26ème jour de juillet 1988, sous le numéro 4054536.

AVIS EST donné que Chantal Fournier, domiciliée et résidant au 7750 Roncay, app. 5, en les cités et district de Montréal, a déposé une requête auprès du Ministère de la Justice de la Province de Québec pour changer son nom de Chantal Fournier en celui de Chantal O'Leary et qu'à défaut de toute opposition auprès dudit Ministère, ce dernier recommandera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, d'effectuer ledit changement de nom.

Montréal, le 18 juillet 1988
LAMARCHE FOURNIER BARBEAU,
Procureurs du requérant.

AVIS
A MONSIEUR FRANÇOIS DEMERS
A monsieur François Demers dont le dernier domicile connu est 2183, Édouard-Montpetit, app. 20, Montréal. Prenez avis que l'audition du Griest aura lieu mercredi le 10 août au bureau de l'Union des Artistes, 1290, rue St-Denis, Montréal, à 10 h 00.

Colette Boudreau
Conseillère syndicale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-02-014763-887

COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
ANTHONY RADIO
TECHNOLOGY INC.
Partie demanderesse
C
AIR-TORO INC.
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à AIR-TORO INC. de comparaître au greffe de cette Cour, situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, province de Québec, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de déclaration a été remise au greffe à l'intention de AIR-TORO INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: le 3 août 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-02-025401-881

COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
GILLES THEROUX
Partie demanderesse
C
VILLERAY ÉLECTRIQUE INC., 975
Boul. St-Joseph, bureau 111, Hull.
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à VILLERAY ÉLECTRIQUE INC. de comparaître au greffe de cette Cour, située au 10 est rue St-Antoine, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Villieray Electric Inc.
Lieu: Montréal
Date: 1er Août 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-02-025401-881

COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
GILLES THEROUX
Partie demanderesse
C
VILLERAY ÉLECTRIQUE INC., 975
Boul. St-Joseph, bureau 111, Hull.
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à VILLERAY ÉLECTRIQUE INC. de comparaître au greffe de cette Cour, située au 10 est rue St-Antoine, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Villieray Electric Inc.
Lieu: Montréal
Date: 1er Août 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-12-171914-884

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
Bureau du Protonotaire
PRÉSENT
TAHSEEN SHEKH
Partie demanderesse
C
MARIEUSE GAGNÉ
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à MARIEUSE GAGNÉ de comparaître au greffe de cette Cour, située au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de Marieuse Gagné.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 16 juin 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO P.A.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-025401-881, LES INSTA- LATIONS, ÉLÉCTRONIQUES, LIMA INC., demanderesse — VS — LA GASTRONOMIE SOUS-VIDE INC., défenderesse. Le 13 août 1988, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, La Gastronomie Sous-Vide Inc., au no 3653 rue Beaudry, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, La Gastronomie Sous-Vide Inc., saisis en cette cause, consistant en: Mobilier & Appareils de bureau, Conditions ARGENT COMPTANT, AVES (CLOONEY), hussier, 443, rue St-Amand, #100, Mt. PQ, Tél.: (514) 382-1125, 866-4167, Montréal, le 3 août 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-025401-881, LES INSTA- LATIONS, ÉLÉCTRONIQUES, LIMA INC., demanderesse — VS — LA GASTRONOMIE SOUS-VIDE INC., défenderesse. Le 13 août 1988, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, La Gastronomie Sous-Vide Inc., au no 3653 rue Beaudry, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, La Gastronomie Sous-Vide Inc., saisis en cette cause, consistant en: Mobilier & Appareils de bureau, Conditions ARGENT COMPTANT, AVES (CLOONEY), hussier, 443, rue St-Amand, #100, Mt. PQ, Tél.: (514) 382-1125, 866-4167, Montréal, le 3 août 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-025401-881, LES INSTA- LATIONS, ÉLÉCTRONIQUES, LIMA INC., demanderesse — VS — LA GASTRONOMIE SOUS-VIDE INC., défenderesse. Le 13 août 1988, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, La Gastronomie Sous-Vide Inc., au no 3653 rue Beaudry, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, La Gastronomie Sous-Vide Inc., saisis en cette cause, consistant en: Mobilier & Appareils de bureau, Conditions ARGENT COMPTANT, AVES (CLOONEY), hussier, 443, rue St-Amand, #100, Mt. PQ, Tél.: (514) 382-1125, 866-4167, Montréal, le 3 août 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-025401-881, LES INSTA- LATIONS, ÉLÉCTRONIQUES, LIMA INC., demanderesse — VS — LA GASTRONOMIE SOUS-VIDE INC., défenderesse. Le 13 août 1988, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, La Gastronomie Sous-Vide Inc., au no 3653 rue Beaudry, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, La Gastronomie Sous-Vide Inc., saisis en cette cause, consistant en: Mobilier & Appareils de bureau, Conditions ARGENT COMPTANT, AVES (CLOONEY), hussier, 443, rue St-Amand, #100, Mt. PQ, Tél.: (514) 382-1125, 866-4167, Montréal, le 3 août 1988.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-02-008038-885

COUR PROVINCIALE
COMMISSION DES NORMES
DU TRAVAIL
Partie demanderesse
VS
2161-1462 Québec Inc.
Partie défenderesse
La défenderesse, 2161-1462 Québec Inc., INC., d'adresse inconnue, est par la présente requête de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.

Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 2 août 1988
DOMINIQUE DI BERNARDO,
protonotaire Adjoint

Me Johanne Quillet
Mes Parent & Ass.
2 Complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal

- 8973 réparation des objets en cuir
898 entretien de bâtiments et d'habitation
- 203 Services financiers
700 banques et autres établissements de dépôts
701 banques
702 commerces de banques à caractère coopératif
703 autres commerces quasi-bancaires
710 autres organismes de crédit
711 sociétés privées
712 sociétés à caractère gouvernemental (fédéral)
713 sociétés à caractère gouvernemental (provincial)
721 agents de change et courtiers en valeurs immobilières
731 sociétés d'investissements et sociétés à portefeuille
751 bureaux canadiens de sociétés constituées au Canada considérées comme canadiennes
- 2051 Restauration
8863 restaurant avec permis de vente d'alcool (sauf 8863-03 — salle de réception)
8864 restaurant sans permis de vente d'alcool (sauf 8864-04 — salle de réception)
8865 autres services de restauration
- 2081 Commerce de détail — alimentation
631 magasins d'alimentation
6325 épicerie — licence
6326 épicerie — boucherie — licence
6329 autres magasins — alimentation
- 2091 Commerce de détail
663 magasins de chaussures
665 magasins de vêtements pour hommes
667 magasins de vêtements pour dames
669 magasins de vêtements et de mercerie
673 quincailleries
681 pharmacies
691 librairies et papeteries
692 fleuristes
694 bijouteries
695 ateliers de réparation de montres et de bijoux
697 débits de tabac
6981 magasins de jeux et de jouets
6983 marchands de journaux et de revues
6993 magasins d'objets d'art, d'objets de piété et souvenirs
6994 magasins d'appareils orthopédiques
6995 magasins d'appareils de photographie et d'optique
6997 maroquinerie
8462 agence de vente de billets de loterie
- 2152 Transport
5120 exploitation de taxis
- L'usage "vente de fixtures de chauffage, de plomberie et électriques (code 6999-05)" n'est pas permis dans la zone 22-23.
- Les usages suivants sont également permis dans la zone 22-23:
- 6992 magasin d'articles de sport
803 cours d'artisanat
6999-05 vente de contrôles électriques et électroniques
3350 réparation de contrôles électriques et électroniques
6763 vente d'accessoires ménagers
6789 réparation d'accessoires ménagers
6992 vente et réparation de bicyclettes et accessoires.
- 2 Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- 3 Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h le 12 août 1988 au bureau du sous-signé situé au 300, rue Saint-Charles Ouest.
- 4 Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 3. Si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 5 Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dans la salle réservée aux séances du Conseil municipal située au 300, rue Saint-Charles Ouest, le 12 août 1988 à 19 h.
- 6 Ce règlement peut être consulté au bureau du sous-signé durant les heures d'ouverture et les heures d'accessibilité au registre.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDARIE DU SECTEUR CONCERNÉ

1 Condition générale à remplir le 13 juillet 1988
Être soit domicilié sur le territoire du secteur concerné, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire, au sens de la même Loi.

2 Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 13 juillet 1988
Être majeur et de citoyenneté canadienne et n'être ni interdit, ni en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental, ni sous la protection du curateur public, ni frappé d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

3 Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires
Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires (Note: Un copropriétaire ou un occupant n'a pas à être désigné si il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires).

CONDITION D'EXERCICE DU DROIT À L'ENREGISTREMENT D'UNE PERSONNE MORALE

Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 13 juillet 1988 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne et n'est ni interdite, ni en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental, ni sous la protection du curateur public, ni frappé d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

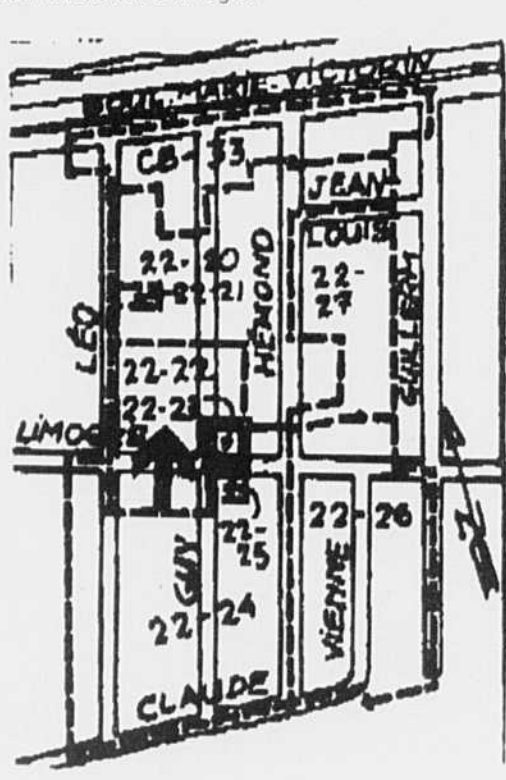
Donné à Longueuil, ce 5 août 1988
Yvan Laberge, avocat
Assistant-greffier

LONGUEUIL

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDARIE DU SECTEUR CONCERNÉ, SOIT LA ZONE 22-23 DÉLIMITÉE APPROXIMATIVEMENT COMME SUIT ET ILLUSTRÉE SUR LE CROQUIS CI-DESSOUS.

A l'EST par l'arrière des lots situés sur le côté ouest de la rue Hémond, au SUD par la rue Limoges, à l'OUEST par la rue Guy et au NORD par l'arrière des lots situés sur le côté nord de la rue Limoges.



AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1 Lors d'une séance tenue le 13 juillet 1988, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT NUMÉRO 88-2969 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-1000 CONCERNANT LE ZONAGE, AFIN DE PERMETTRE ÉGALEMENT, DANS LA ZONE COMMUNALE 22-23, LES USAGES DES GROUPES 2011 "SERVICES PROFESSIONNELS", 2021 "SERVICES PERSONNELS", 203 "SERVICES FINANCIERS", 2051 "RESTAURATION", 2081 "COMMERCE DE DÉTAIL — ALIMENTATION", 2091 "COMMERCE DE DÉTAIL", ET 2152 "TRANSPORT" ET CERTAINS AUTRES USAGES DE TYPE COMMERCIAL, SELON UN CROQUIS D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER (DISTRICT DE FATIMA-DU TREMBLAY)

Ce projet de règlement a pour but de permettre les usages suivants dans la zone 22-23:

- 2011 Services professionnels
9000 bureau
0212 services vétérinaires
761 assureurs
770 agences d'assurances et affaires immobilières
771 agents d'assurances et agents immobiliers exploitants immobiliers
823 cabinets de médecins et de chirurgiens
824 cabinets de praticiens paramédicaux
825 cabinets de dentistes
826 services de diagnostic et de soins
8271 associations volontaires de santé
8281 associations volontaires de bienfaisance
851 bureaux de placement et de services de location de personnel
853 services d'informatique
855 services de sécurité et d'enquête
861 bureaux de comptabilité
862 services de publicité
863 bureaux d'architectes
864 bureaux d'études et services scientifiques
866 études d'avocats et de notaires
867 bureaux conseil en gestion et en organisation
869 services divers fournis aux entreprises
891 syndicats ouvriers et associations professionnelles
893 photographie
8993 écrivains, conférenciers et artistes
8998 services de traduction et d'interprètes
- 2021 Services personnels
5175 services pour les voyageurs
5481 service postal autre que rural
8422 distribution de films
871 cordonneries
872 salons de coiffure pour hommes et dames
873 ménages
874 blanchisseries et établissements de nettoyage à sec et de pressage
876 libre-service de blanchissage et de nettoyage à sec
8771 exploitation de salons mortuaires et de services de pompes funèbres (directeur de funérailles)
8773 thanatopraxie (embaumeur)
8792 couture
8794 traitements de beauté
8796 location de vêtements
8799 services personnels divers

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet: 800-1504-8** — Scellement de fissures sur diverses routes, de diverses municipalités, de diverses M.R.C., circonscriptions électorales d'Abitibi-Est, d'Abitibi-Ouest et de Rouyn-Noranda-Témiscamingué. Longueur de 17,260 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 7 800 \$ ou
— chèque visé: 3 600 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 30 août 1988 à 15h**.

■ **Projet: 777-0903-8** — Construction complète incluant les pavages, d'un tronçon de la route 117 dans le parc La Verendrye, canton Emard, M.R.C. de la Vallée de l'Or, circonscription électorale de Gatineau. Longueur de 12,45 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 40 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 500 000 \$ ou
— chèque visé: 250 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 7 septembre 1988 à 15h**.

■ **Projet: 328-1508-8** — Scellement de fissures sur la route 20, dans diverses municipalités, de la M.R.C. Lotbinière et Les Chutes-de-la-Chaudière, circonscriptions électorales de Lotbinière et de Lévis.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 5 000 \$ ou
— chèque visé: 2 500 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 23 août 1988 à 15h**.

■ **Projet: 315-1528-8** — Scellement de fissures sur les routes 279 et 281, dans diverses municipalités, M.R.C. Bellechasse, circonscription électorale de Bellechasse. Longueur de 15,000 m.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 600 \$ ou
— chèque visé: 800 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

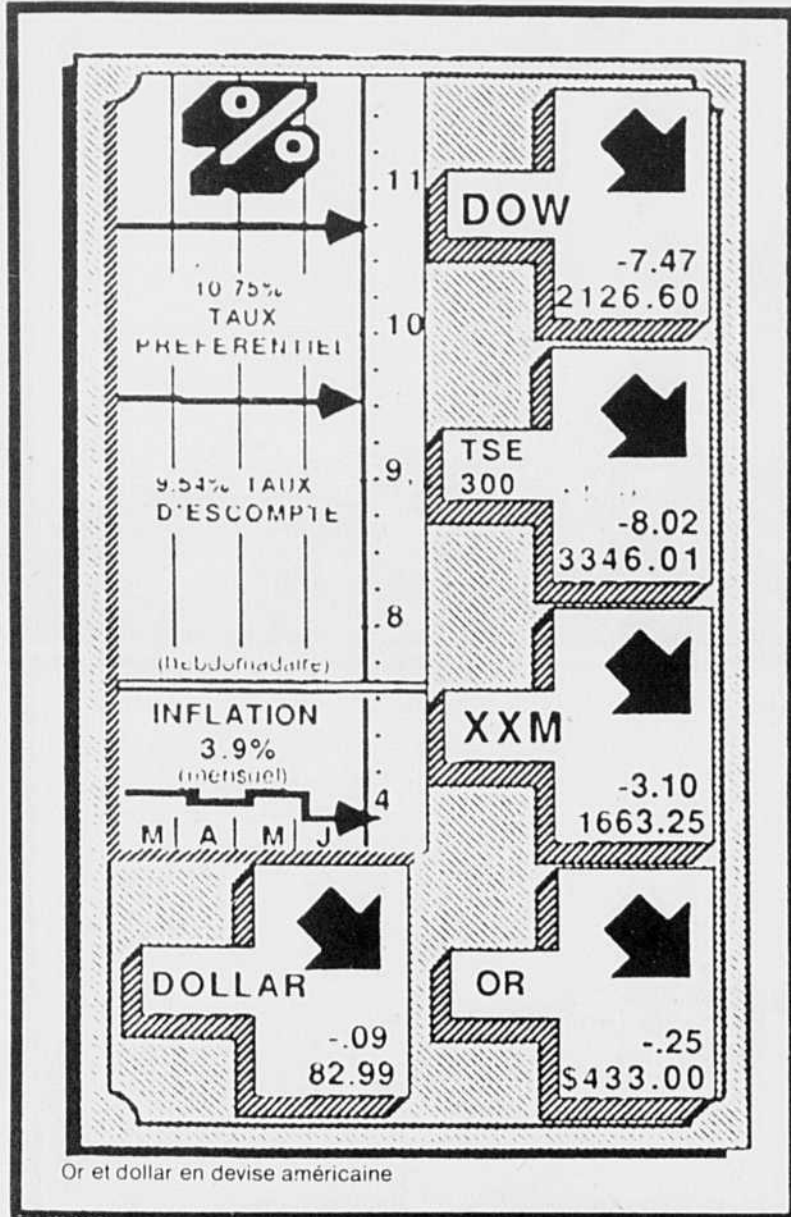
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 23 août 1988 à 15h**.

Faut
LE DEVOIR
pour
le croire!

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, vendredi 5 août 1988

EN UN COUP D'OEIL



VIE DES ENTREPRISES

■ Fusion Alsthom et Schlumberger

Les sociétés Alsthom et Schlumberger ont conclu un accord afin de regrouper leurs activités au sein d'Alsthom, un des leaders mondiaux de la construction électrique. Selon le pdg de Cegelec Industrie de Laprairie, filiale canadienne d'Alsthom, ce regroupement ouvre des perspectives des plus intéressantes pour le développement des activités d'Alsthom au Canada, dans le domaine de l'appareillage électrique. Alsthom, filiale de la Compagnie générale d'électricité France (220.000 employés dans le monde, 2.900 au Canada) est présente ici notamment par le biais d'Alsthom international Canada et Cegelec Industrie. Par cette fusion, Alsthom s'assure une position mondiale enviable pour les réducteurs de mesure et relais de protection, principaux produits de Schlumberger.

■ CGI poursuit sa progression

Les revenus consolidés du Groupe CGI pour la période de neuf mois terminée le 30 juin 1988 ont été de \$36.6 millions en hausse de 18 % par rapport à ceux de la même période en 87 (\$30.9 millions). Le bénéfice net est de \$1.3 million, 21 cents par action, contre \$491.000, 8 cents par action, soit une hausse de 164 %. Pour le dernier trimestre, le chiffre d'affaires dépasse les \$12.4 millions comparativement à \$11.4 millions l'an dernier. Pour cette période, le bénéfice net et par action ont été respectivement de \$494.000 ou 8 cents par action, alors qu'ils étaient de \$391.000 et 6 cents par action l'an dernier. C'est avec beaucoup d'optimisme que la direction du Groupe CGI entrevoit les résultats 87-88.

■ Expansion de Guillevin à St-Hyacinthe

Guillevin International s'est porté acquéreur de certains actifs de Levelco Electrique, de Saint-Hyacinthe. Cette dernière, est distributrice de matériel électrique pour les secteurs industriel, commercial et résidentiel. Elle exerce son activité dans toute la Vallée du Richelieu, la région d'Yamaska et une partie de l'Estrie. Levelco a réalisé un chiffre d'affaires de \$4 millions l'an dernier.

MONDE DE LA FINANCE

■ Le déficit s'accroît chez Disnat

Investissements Disnat a enregistré au troisième trimestre achevé le 30 juin 1988 des revenus de \$1.4 million contre \$2.5 millions en 1987, soit une diminution de 47 %. La tendance à la baisse des volumes d'activités boursières est le principal facteur qui explique le fléchissement des revenus. Le troisième trimestre s'est soldé par une perte de \$73.000 comparativement à un profit de \$423.000 en 1987. Pour la période de neuf mois terminée le 30 juin 88, Disnat a subi une perte de \$260.000 alors qu'un profit net de \$1.3 million avait été enregistré au 30 juin 87.

■ 15,900 courtiers de moins aux USA

Les firmes de courtage américaines ont supprimé au total 15.900 emplois, soit 6 % de leurs effectifs, au cours des cinq mois qui ont suivi le krach boursier d'octobre, indique une étude réalisée par leur association professionnelle (SIA - Securities Industry Association). L'ensemble des firmes de courtage employaient quelque 246.300 personnes au 31 mars dernier contre 262.200 au 30 septembre 1987, a précisé la SIA. Les suppressions d'emplois ont surtout touché les principales maisons de courtage et les grandes firmes d'investissements, qui ont été confrontées à une forte baisse de leurs activités à la suite du krach, a ajouté cette étude. « Ces licenciements ont été pénibles en termes humains, mais ils ont constitué un élément nécessaire dans les efforts de la profession pour réduire ses dépenses qui augmentaient d'une façon démesurée », a estimé le président de la SIA, Edward O'Brien.

REPERES ECONOMIQUES

■ Baisse de la productivité aux USA

La productivité des entreprises américaines a baissé de 1.7 % au deuxième trimestre en rythme annuel, après une augmentation de 3.4 % au cours des trois premiers mois de 1988 (chiffre révisé), a annoncé hier le département du Travail. Il s'agit de la première baisse de la productivité depuis 86. Selon les premières estimations, la production de biens et services a augmenté de 4.7 % d'avril à juin. Mais la progression du nombre des heures travaillées a été supérieure à 6.5 %. Cette hausse est la plus forte depuis 84 et reflète le recul du chômage, tombé à son plus bas niveau depuis 14 ans. Les coûts de production ont crû de 5.9 % au deuxième trimestre en raison d'une hausse de 4.1 % des salaires. Celle-ci a toutefois été inférieure à l'inflation (4.4 % en rythme annuel pour les 18 derniers mois), entraînant ainsi un recul de 0.6 % du pouvoir d'achat d'avril à juin. La baisse globale de la productivité des firmes US s'explique uniquement par la diminution notée dans les services. En revanche, la productivité dans l'industrie, qui représente un quart de l'activité économique américaine, a continué de progresser, gagnant 3.5 %. La production industrielle, dynamisée notamment par les exportations, a augmenté de 5.4 %, alors que les heures travaillées ont crû de 1.8 %.

■ Grands magasins : ventes médiocres

Le mois de juillet a été relativement médiocre pour les grands magasins US qui ont enregistré une faible hausse de leurs ventes après une reprise en juin, selon les statistiques professionnelles publiées hier. Les ventes de Sears, Roebuck, première chaîne de grands magasins aux USA, ont augmenté, à nombre de magasins constant, de 2.5 % en juillet par rapport au même mois de 1987, et de 2.1 % pour les six premiers mois de son exercice fiscal (février à juillet). En comptant les nouveaux magasins, les ventes de ce groupe ont progressé de 7.2 % en juillet et de 5.4 % depuis le début de son exercice.

Projet de fusion entre Ro-Na et Dismat

CLAUDE TURCOTTE

Les conseils d'administration du Groupe Ro-Na et de Dismat ont donné leur accord à un projet de regroupement, qui devra maintenant être défini dans tous ses détails et surtout approuvé par les marchands-membres des deux organisations.

C'est par souci de ne pas violer les règles de la Commission des valeurs mobilières du Québec que l'entente de principe entre Ro-Na et Dismat a été rendue publique hier. On sait que Ro-Na est inscrit à la Bourse de Montréal. M. André Dion, président du Groupe Ro-Na, prévoit que le projet définitif pourra être annoncé dans trois semaines à l'occasion d'une conférence de presse.

Entre temps, le processus juridique suivra son cours et les marchands-membres tiendront les assemblées nécessaires. Le Groupe Ro-Na compte 554 membres et Dismat en a une centaine qui sont propriétaires de 128 centres de quincaillerie et de matériaux. Les consultations officielles et les premières réactions à l'entente de principe semblent indiquer que la très grande majorité des marchands serait favorable à cette union.

Tous les marchands conserveront leurs bannières actuelles, c'est-à-dire Dismat et Nova d'une part, Ro-Na, Rénovateur Ro-Na, Le chantier, Botanix et Podium d'autre part. Les deux regroupements sont à la fois en concurrence et en complémentarité dans les produits qu'ils offrent aux consommateurs. Dans certaines régions, les marchands de l'un et l'autre groupe sont en concurrence. « Nous allons continuer à fonctionner comme avant et on verra bien ce que ça va donner », mentionnait hier M. Dion.

Les arguments en faveur d'un rapprochement pèsent cependant beaucoup plus lourd. « Nous nous plaçons dans une perspective de quatre ou cinq ans. Avec le libre-échange, il y aura ici la venue de groupements américains très bien organisés, comme True Value qui a plus de 5.000 membres et American Hardware qui a 8.000 membres. Il faut nous préparer à faire face à cette concurrence », a expliqué M. Dion.

Le regroupement de Ro-Na et Dismat, qui représentera des ventes de près de \$700 millions au gros, donnera évidemment un pouvoir d'achat ac-

cru et renforcé.

M. Denis Nepveu, directeur-général de Dismat, insiste pour sa part sur les affinités qui existent entre les deux groupes. Il voit une complémentarité entre Ro-Na et Dismat, le premier ayant sa force principalement dans la quincaillerie et le second dans les matériaux de construction. M. Nepveu entrevoit cependant la nécessité éventuelle d'une rationalisation. Le fait que Dismat soit plus petit, avec des ventes au gros de \$245 millions comparativement à \$450 millions pour Ro-Na, ne fait pas peur à M. Nepveu. Il pense que l'union profitera à tous.

Ce n'est pas la première fois que ces entreprises songent à des associations. Ro-Na a déjà considéré un tel projet avec Métro-Richelieu, ce qui a donné en définitive à un projet plus modeste de mise en commun du pouvoir d'achat pour un certain nombre de produits. Pour sa part, Dismat a déjà formellement annoncé un projet de fusion avec DMR, qui était cependant abandonné quatre mois plus tard, faute d'entente satisfaisante entre les deux parties.

Le taux d'escompte demeure stable

SERGE TRUFFAUT

Poursuivant sa lutte contre l'inflation, la Banque du Canada a décidé hier de ne pas modifier son taux d'escompte en le gelant pour une autre semaine à 9.54 %. Une décision quelque peu surprenante dans la mesure où bien des cambistes anticipaient une légère augmentation de ce taux en raison de la montée récente de la devise canadienne.

La banque centrale maintient son taux d'escompte à un niveau pratiquement inchangé depuis un mois environ. Conséquemment à ce gel du taux directeur, il faut s'attendre en toute logique à ce que le coût du crédit à la consommation demeure, lui également, à un niveau stable.

De son côté le dollar canadien, après avoir fréquenté les 83 cents américains pendant toute la jour-

née d'hier, a clôturé à 82.99 cents US, en baisse de neuf centièmes de point par rapport à sa cote de fermeture avant-hier (83.08 cents US). Dans la matinée d'hier, il avait ouvert la séance à 82.97 cents US.

Analysant la politique de la Banque du Canada en matière de taux d'escompte, M. Clément Gignac, économiste senior à la Banque Nationale, a estimé que la Banque du Canada craint comme la peste que « l'on plonge dans une spirale inflationniste activée par des augmentations salariales. On se retrouverait alors, comme dans les années 70, avec un taux d'inflation sensiblement plus élevé que celui qui prévaut actuellement ».

D'après l'économiste, on peut être certain que les autorités de la Banque du Canada vont aujourd'hui examiner à la loupe les nouvelles statistiques concernant le chômage. « Si le

taux de chômage dans le sud de l'Ontario se maintient en-dessous de 5 %, soit un niveau proche du plein emploi, cela va favoriser une hausse des salaires qui finira tôt ou tard par se répercuter dans les autres régions du pays ».

Autrement dit, « les policiers ou les pompiers d'Halifax vont finir par demander un alignement de leurs salaires sur ceux de leurs confrères ontariens même si le taux de chômage en Nouvelle-Écosse est sensiblement différent de celui de l'Ontario ».

En ce qui concerne le dollar, M. Gignac a rappelé que « la zone du 80 aux 82 cents est selon les experts la zone cible du dollar canadien en raison du taux d'inflation actuel et de la persistance des déficits budgétaires et extérieurs ».

Incidentement, la remontée qu'a effectuée le dollar au cours des dernières semaines continuent d'irriter

passablement les exportateurs. Selon M. Jim Moore de l'Association canadienne de l'exportation, « si notre dollar passe de 83 cents à 84 cents US ce sera \$1.3 milliard de plus par année qui s'ajoutera au coût de nos produits destinés à l'exportation. Depuis 1986, c'est un montant de \$20 milliards qui s'est ajouté au coût des biens et produits canadiens ».

Par ailleurs, le ministère fédéral des Finances a indiqué hier qu'il avait utilisé \$900 millions US de sa réserve en devises étrangères le mois dernier, afin de rembourser aux Japonais un prêt de \$120 milliards de yens.

Le remboursement de cette dette, malgré un autre emprunt de \$186 millions US, celui-là auprès des Américains, a ramené le fonds de réserve du Canada de \$16.2 milliards US à \$15.3 milliards US, soit une réduction de \$851 millions US depuis juin.

Avec l'achat de journaux, Cogeco couvre tous les domaines de la communication

CLAUDE TURCOTTE

Cogeco vient de réaliser un vieux rêve, celui d'être présent dans l'ensemble des secteurs de la communication allant de la télévision à l'édition, en passant par la câblodistribution, la radiodiffusion et la production. Le holding de la famille Audet de Trois-Rivières a bouclé la boucle hier en annonçant l'acquisition pour \$40 millions de Publications Dumont Inc.

Cette entreprise de Ville Lasalle possède 28 journaux distribués pour la plupart gratuitement dans les régions de Montréal, Hull, Joliette, Victoriaville, Valleyfield et Orléans. Ces journaux totalisent un tirage de 650.000 copies par semaine. Quatre de ces publications sont en anglais, dont le désormais célèbre « The Chronicle », qui récemment réussissait à offenser tous les francophones du West Island.

M. Louis Audet, président et chef de l'exploitation de Cogeco, indiquait hier que The Chronicle a déjà présenté des excuses et même payé une annonce en compensation pour ce malheureux incident, que le nouveau propriétaire considère comme clos. « Nous avons donné instruction au journal d'être plus vigilant à l'avenir », a précisé M. Audet.

Publications Dumont compte 300 employés et tous conserveront leur emploi avec ce changement de propriété. Sur les 28 journaux, quatre sont en anglais, dont trois au Québec et un en Ontario. L'entreprise compte quatre de ses journaux en Ontario. Le président, M. Henri Duhamel, restera en fonction. Ces journaux sont imprimés en sept endroits différents. L'imprimerie Dumont de Ville Lasalle, qui imprime LE DEVOIR, faisait partie de Publications Dumont jusqu'à sa vente à Quebecor, il y a une dizaine d'années.

Dans le communiqué émis hier, M.

Audet expliquait que « Publications Dumont est l'entreprise de qualité que Cogeco recherchait afin de se développer dans le secteur de l'édition où elle désire oeuvrer depuis longtemps ». Dans un entretien téléphonique, il ajoutait que Cogeco se retrouve à une échelle plus modeste dans la situation de Maclean Hunter avec des entreprises qui oeuvrent dans plusieurs secteurs de l'industrie des communications.

Cogeco en est donc à sa deuxième annonce importante de transaction cette semaine, la première étant l'acquisition de Réseau Pathonic. A cet égard justement, les dirigeants de Cogeco ont eu avant-hier un premier entretien avec le président de Télé-Métropole, M. Serge Gouin. « Nous devons nous revoir », a raconté M. Audet, car ça ne va pas se régler en une demi-heure. Nous devons nous assurer qu'il y ait communauté de vues, puisque nous devons tra-

vailer ensemble longtemps. Pour l'instant, il s'agit de nous informer de nos attentes respectives ».

M. Audet n'attend pas qu'on lui demande de commenter les réactions négatives que suscite cette transaction du point de vue de la concentration des médias d'information. Il considère « très justes » les crantes manifestées par le président de la Fédération professionnelle des journalistes, M. Réal Barbané, et trouve « légitimes » les commentaires plutôt inquiétants d'un éditorialiste du SOLEIL de Québec.

Le président de Cogeco réitère sa promesse de trouver une solution à ce problème de la concentration. Cogeco entend arrêter son choix sur l'une des huit options envisagées d'ici un mois ou deux, à temps pour présenter sa demande au CRTC à l'automne. Si tout va bien, Cogeco espère être convoqué aux audiences publiques du CRTC le printemps prochain.

Des franchises. . . sans personnel

JEAN-PIERRE NICAISE

Collaboration spéciale

COMMERCE

carte magnétique genre carte de crédit et d'un code personnel, peuvent visionner chacune des 210 pochettes de films disponibles à chaque guichet et en sélectionner un maximum de trois, ce dans n'importe quelle succursale du réseau.

Chaque guichet est relié par ligne téléphonique à un ordinateur central, ce qui permet la cueillette et l'analyse de nombre de données, et permettant un marketing efficace et une comptabilité simplifiée. De plus, le système permet l'intervention à distance, retient les cartes volées ou perdues, modifie les prix et prévient le central de toutes tentatives de vandalisme, de vol comme de panes, lesquelles peuvent être souvent réparées à distance. Un système de surveillance complète l'ensemble.

Vidéo Cube a mis en place un marketing qui semble élaboré et doit être soigneusement vérifié par les investisseurs intéressés. Ainsi, les membres du club reçoivent chaque

mois par voie postale une revue, *Vidéoguide*, ainsi qu'un bulletin d'information à propos des nouveautés. De plus, une analyse fine du profil de chaque membre, rendu possible par l'informatique, permet une relance personnalisée. Si l'accès au réseau coûte \$5, ce qui est peu, ces frais sont en partie remboursés par des bonis et, comme dans beaucoup de clubs, l'inscription d'un tiers entraîne une remise. Les membres peuvent aussi louer à un tarif intéressant pour une durée de six heures plutôt que de 24 et régler comptant avec des pièces, avec sa carte du club ou avec une autre carte de crédit. Les avantages pour le membre sont évidents et il semble y avoir une excellente rotation des films.

Autre point important à vérifier : le coût des films, car le franchisé les paie bien sûr, et il faut que le réseau soit puissant pour obtenir de bons prix, donc que l'expansion prévue actuellement se réalise. Vidéo Cube ou-

vre ses franchises au rythme de deux ou trois par mois, six prochainement assure-t-on. La compagnie lance actuellement le concept en Ontario, trois franchises seront ouvertes dès la fin du mois. Elle prépare son entrée dans les Maritimes et dans l'Ouest tout en lorgnant les États-Unis. Elle vient de s'associer à 50 % pour un développement en Grande Bretagne. Marchés que se disputent au moins deux autres réseaux équivalents, ce qui n'est pas forcément un désavantage. Les dépanneurs, Perette notamment, tentent eux aussi une percée dans ce secteur. Bien du monde en définitive.

De plus, Vidéotron lancera bien un jour son concept de films à la demande. Resteront alors comme seul avantage aux vidéos clubs les films en primeur.

Une franchise intéressante, à considérer soigneusement, surtout dans son développement car la formule semble au point. Vidéo Cube a comme banquier la Banque Royale et comme conseiller juridique le bureau d'avocats MacDougall. Vérificateurs : Caron, Bélanger, Clarkson, Gordon, Arthur Young International.

Tecrad : une invention qui promet

QUÉBEC (PC) — La compagnie Tecrad de Québec vient de mettre au point un appareil servant à détecter et mesurer les fissures causées par la fatigue, dans les joints tubulaires rattachant les ailes au fuselage des avions. La production commencera en septembre. Le coût de l'appareil se vendra entre \$45.000 et \$85.000, selon les options exigées. Cette invention a d'ailleurs valu à Tecrad un des prix canadiens de l'Excellence en affaires 1988.

Les chercheurs de Tecrad ont conçu un instrument, le TC 1400, dont l'utilisation permettra aux avions de pouvoir voler des centaines d'heures supplémentaires. Cette invention servira, à la fois, à détecter, localiser et prendre la dimension des fissures apparaissant dans les ailes. Il s'agit d'un système contrôlé par micro-ordina-

teur et logiciel avancé, qui fonctionnera sans intervention humaine.

Jusqu'ici, les moyens conventionnels de contrôle nécessitaient le recours à un opérateur spécialement formé et dont la tâche se limitait à détecter la présence des fissures, et cela, sans pouvoir en déterminer les dimensions. Aucune entreprise, dans le monde de l'aviation, n'avait développé un appareil aussi perfectionné et performant que celui de Tecrad.

Pour Tecrad, qui affiche un chiffre d'affaires de \$8 millions et compte 94 employés, les retombées commerciales de son invention, évaluées à plusieurs dizaines de millions de dollars, s'annoncent donc importantes, particulièrement dans les secteurs de l'aéronautique et de l'aérospatiale.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoît LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Paul Beaugrand-ChampagneDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre GodinDirecteur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

RANGER LES ARMES

MAINTENANT qu'il est en position de force sur le champ de bataille, l'Irak se serait-il tenté de mener la politique du pire et de retarder l'instauration du cessez-le-feu, risquant ainsi de compromettre les premiers espoirs de paix réels qui se profilent à l'horizon depuis le début des hostilités, il y a déjà huit ans ?

La mission technique de l'ONU, chargée de déterminer les conditions d'application du cessez-le-feu, vient de remettre son rapport au secrétaire général, M. Perez de Cuellar. Mais cette démarche pourrait tourner court si les deux parties ne s'entendent pas sur le cadre des négociations futures. Bagdad réclame des négociations directes, avant le cessez-le-feu, alors que Téhéran ne veut s'engager dans des pourparlers qu'après la trêve.

Bagdad redoute que les Iraniens interprètent le cessez-le-feu comme une simple pause dont ils profiteraient pour se ressaisir, renforcer leur armée et reprendre éventuellement les combats.

Les craintes irakiennes sont compréhensibles. En se résignant à déposer les armes et en acceptant, sans condition, la résolution 598 du Conseil de sécurité qu'ils avaient longtemps boudée, les Iraniens ont effectué un virage à 180 degrés. Commentant sa décision, l'imam Khomeiny déclara qu'elle fut « plus pénible que d'absorber du poison ».

La guerre a été le moteur du régime islamique. Le gouvernement religieux pourra-t-il survivre sans conflit ?

Tout est possible en Iran. Les fanatiques Gardiens de la révolution restent actifs et leur opposition pourrait créer une crise politique grave. Mais dans ce pays, comme en Irak, la population est visiblement lasse de cette effroyable guerre. Et surtout, des changements majeurs, suscités par Khomeiny lui-même, sont apparus au cours des derniers mois à la tête du gouvernement iranien. La nomination en juin au poste de commandant en chef par intérim de l'armée de M. Rafsandjani, le chef de file des « pragmatistes », qui fut l'architecte des négociations de l'Irangate avec les États-Unis, a marqué vraisemblablement l'amorce d'un réalignement en vue de mettre fin à l'interminable conflit.

Les Irakiens ne sont pas sans connaître le bilan de l'armée victorieuse iranienne de Chalamcheh en février 1987, qui avait coûté plus de 70.000 morts, et à la suite de laquelle les dirigeants de Téhéran acquirent la conviction qu'ils ne pouvaient gagner

la guerre.

Malgré sa série de victoires des derniers mois, l'Irak pas plus que son adversaire ne peut prétendre imposer une solution militaire. La voie de la raison et de la négociation est inéluctable. Il est temps maintenant de faire taire les fusils, de ranger les armes.

Si Bagdad se méfie de Téhéran, il pourrait alors faire confiance aux cinq Grands du Conseil de sécurité de l'ONU qui envisagent de garantir « moralement » que des négociations soient ouvertes dès l'application du cessez-le-feu. La base juridique de la position de l'Irak est plutôt mince puisqu'aucune disposition de la résolution 598 ne stipule que les négociations doivent commencer avant l'arrêt des combats. Cette résolution enjoint simplement les belligérants à déposer les armes puis à coopérer avec le secrétaire général en vue de parvenir à un « règlement global, juste et honorable... ».

Et puis Bagdad se rappellera sans doute au passage que les cinq Grands comptent parmi ses principaux fournisseurs d'armes sans lesquelles sa force de frappe redoutable serait nulle.

En somme, le conflit arakio-iranien entre dans une phase cruciale où, pour la première fois les deux parties ont la possibilité de mettre fin à cette guerre meurtrière qui a sacrifié plus d'un million de personnes et coûté des dizaines de milliards de dollars (selon l'*Economist Intelligence Unit*, jusqu'à \$ 250 milliards en incluant les destructions civiles).

Les canons fument toujours et tonneront peut-être encore. Le processus de négociation risque de durer des mois, voire des années. Mais il importe maintenant d'exploiter l'occasion unique qui se présente d'arrêter définitivement les combats et de chercher un règlement pacifique.

Désormais en situation de force, l'Irak n'a pas de raison de ne pas faire la paix. Les dangers que la révolution islamique déferle sur les pays arabes voisins sont largement estompés. Quant à son projet de reprendre le territoire cédé à l'Iran en vertu de l'Accord d'Alger de 1975, il reste manifestement négociable étant donné l'avantage militaire dont jouit Bagdad.

Il y a un temps pour la paix. Il ne faut pas le rater.

— ALBERT JUNEAU



Reprise (samedi, 30 avril)

La Belgique fédéralisée ?

LA BELGIQUE est-elle en train de vivre ses derniers mois de pays unitaire ? La question se pose après l'adoption par les députés, le samedi 30 juillet, d'un projet de loi transférant une série importante de compétences aux régions et aux communautés. L'enseignement, les infrastructures, le commerce extérieur, la recherche scientifique, dépendront des autorités locales, avec toutefois, dans certains cas, un droit de regard du gouvernement central. Ce dernier conserverait la haute main sur la monnaie, la justice, la défense nationale, la sécurité sociale et le maintien de l'ordre.

Ce mouvement vers une structure fédérale, en marche depuis la fin de la guerre et qui doit encore être approuvé par le Sénat, va-t-il permettre au royaume de trouver enfin un équilibre, aux francophones et aux Flamands d'enterrer la hache de guerre et d'en finir avec une querelle qui paralyse le fonctionnement de l'État ? Ce serait un immense succès pour la coalition social-chrétienne — socialiste formée le 6 mai dernier par le premier ministre Wilfried Martens après une des plus longues crises politiques de l'histoire de la Belgique.

Il faudra toutefois attendre plusieurs mois pour savoir si la réforme pourra concrètement entrer en vigueur. Pour le moment, les négociateurs se sont refusés à parler des conséquences financières de cette fédéralisation, et notamment de la répartition de l'argent public entre les régions. Les discussions risquent alors d'être épuisées et on ne saurait exclure qu'elles capotent.

Le flou, volontaire ou non, de certains points de la réforme pourrait aussi conduire rapidement à créer des situations encore plus inextricables que celle qui prévaut aujourd'hui, et qui est pourtant d'une redoutable

complexité. Un exemple entre mille : la décision concernant l'implantation du TGV devrait dépendre du gouvernement central, mais le tracé de la ligne des autorités locales. Autre lacune : aucune solution réelle n'a encore été trouvée concernant le statut de Bruxelles, la capitale que se disputent Flamands et francophones.

Les Belges semblent se désintéresser totalement, pour le moment, du changement envisagé. Ils vont pourtant devoir choisir : soit poursuivre jusqu'à son terme — l'éclatement du pays ? — le mouvement de fédéralisation, soit continuer tant bien que mal une cohabitation certes conflictuelle, mais qui n'a pour le moment jamais entraîné de grandes violences.

Paradoxalement, ce sont les responsables européens qui manifestent actuellement le plus d'inquiétude quant à l'avenir du royaume et à sa place dans la Communauté des Douze. Quels ministres « belges » seront-ils assis à la table de négociation lorsqu'il faudra débattre d'un dossier entrant dans les attributions des exécutifs régionaux ? De nombreux responsables belges sont sensibles à cette inquiétude et se demandent si leur pays n'entre pas ainsi considérablement affaibli dans la compétition qui s'ouvre en vue du grand marché de 1993.

L'affaire de la Société générale de Belgique — première holding du pays, maintenant entièrement contrôlée par les Français du groupe Suez — a montré l'importance que continuent à jouer les États dans la compétition économique.

— LE MONDE

Vivement l'automne

LA SÉCHERESSE estivale vient de frapper à nouveau. C'est le vide, la famine, la désolation. Nos quotidiens se cherchent désespérément quelque chose à se mettre sous la dent et les bulletins de nouvelles s'acharnent à nous tenir au courant (sic) de la moindre variation du niveau de l'eau dans nos rivières. Le calme plat, quoi !

Il ne se passe rien, ou du moins le dit-on. Mais serait-ce qu'une impression ? Le plus torride des déserts, même celui de l'actualité cache toujours une étincelle de vie. Peut-être sommes-nous aux prises avec un mirage. Imaginons un instant que nous soyons transportés au mois de novembre. Alors, ce qui passe aujourd'hui pour un désert journalistique serait alors considéré comme une véritable oasis d'informations.

C'est d'heure en heure qu'on nous tiendrait aux frais des dernières rumeurs d'élection et que l'on spéculerait sur les dernières contestations du leadership de John Turner. On saurait tout mais absolument tout sur les dernières tentatives du gouvernement Bourassa de confier à Lavalin la gestion de la dernière salle d'urgence de St-Chrysostôme-Bains.

Rien en fait n'empêche nos journalistes de courir la nouvelle et de traquer la rumeur en plein milieu de l'été et bon nombre de chefs de pupitre leur seraient éternellement reconnaissants s'ils pouvaient leur fournir de la « vraie matière ». Mais voilà, l'atmosphère raréfiée de l'été n'est pas à la nouvelle, à l'analyse, et encore moins à la critique.

Cela en dit long sur la superficialité de nos débats et des enjeux politiques qui caractérisent le Canada. Il suffit que les journées allongent et que la chaleur revienne pour que subitement tout ce qui fait habituel-

lement les beaux jours de nos bulletins de nouvelles devienne sans intérêt.

L'hiver est si long qu'il engendre chez nous une véritable obsession, celle d'éviter à tout prix de discuter au cœur de juillet de ces questions qui font nos belles soirées de janvier. Arrive l'été, et nous perdons tous nos moyens. Quiconque ne se met pas « off » durant ces quelques mois est automatiquement considéré comme

Daniel
LATOUCHECollaboration
spéciale

▲ À propos

un inadapté. Alors on attend et certains d'entre nous en sont réduits pendant cette disette à dissenter sur la difficulté de dissenter en plein été.

L'été, c'est la saison des vacances et de ces articles du style « La personnalité de la semaine » ou comment madame Chose passe l'été dans sa campagne. Remarquez que je n'ai rien contre qu'on nous informe des activités matinales du maire Doré ou de la façon de voyager de monsieur Péladeau (croyez-moi, j'ai lu tous ces articles avec passion !). Ce qui me déprime, ce ne sont pas les articles eux-mêmes, mais l'image de ces personnalités qui en ressort.

C'est un bien mauvais service à leur rendre à tous ces gens célèbres de nous les montrer en pleine fébrilité estivale alors que nous avons l'esprit aux vacances, celles qui s'en viennent et celles qui ont été trop

courtes. Il suffit que ces personnages importants nous soient présentés sur une arrière-scène de farniente et de vide médiatique pour que, subitement, on prenne conscience qu'il n'y a rien là ! Ce sont des activistes de l'image, rien de plus. Et l'été, toutes les images sont brouillées.

On voudrait nous les présenter sous leur côté humain, en manche de chemises, relaxes, bronzés, et on réussit pleinement. Trop bien même. Sortez un politicien de son cadre normal d'activités, et il perd d'un seul coup toute l'aura qu'il avait si péniblement accumulée. Il n'a même plus l'air d'un bandit en puissance, autant dire qu'il n'a plus l'air de rien.

Remarquez qu'ils sont bien sympathiques à écouter pendant quelques minutes. Mais, après deux questions, on découvre qu'il n'y a rien de plus guindé qu'un politicien à son aise. Le moindre geste a l'air faux. Et tout commentaire sur les pissenlits ou la température donne l'impression d'un superficiel hautement organisé.

D'accord, on découvre ainsi la face cachée de nos politiciens, mais on comprend aussi pourquoi cette face était demeurée cachée. Maintenant que vous savez ce que ce ministre lit en vacances, comptez-vous courir à la librairie pour acheter le même roman ?

Sommes-nous maintenant plus avancés de savoir que M. Péladeau déteste tous ceux qui ont des diplômes universitaires ? N'était-il pas plus agréable de penser que cet homme, qui a si bien réussi sans diplôme, demeure encore capable de croire aux vertus de l'éducation universitaire ?

Un seul article, une seule entrevue sur un faux patio de studio et c'en est fini d'illusions que l'on met dix mois à entretenir. Vivement l'automne !

LETTRES
AU
DEVOIR■ Un franc-maçon
canonisé

DANS LA tribune des lettres ouvertes du 23 juillet dernier, sous le titre « pas automatique », un correspondant de Québec que je ne connais pas, M. Yvon Léonard, traite de la question d'être catholique et franc-maçon.

Je crois qu'il est intéressant de rappeler que l'abbé Jean-Marie Gallot, prêtre né en 1747, mort en 1794, fut guillotiné pendant La Terreur pour avoir refusé de renier sa foi. Il appartenait à la Loge l'Union, Orient de Laval.

En 1956, le pape Pie XII l'a canonisé.

C'est le seul cas dans l'histoire de la franc-maçonnerie d'un franc-maçon canonisé par l'Église catholique.

Les condamnations de Rome existaient depuis 1738 à Rome, mais n'avaient pas été promulguées en France.

Les renseignements sont publiés dans l'ouvrage paru en mai 1988, *Dictionnaire historique des francs-maçons*, Perrin, Jean-André Faucher. Ce fait a toujours été connu dans l'Ordre maçonnique, et dans *Les Sociétés secrètes de Alec Mellor*, Belfond — Histoire de la franc-maçonnerie et des francs-maçons.

— J.-Z.-LÉON PATENAUDE
Montréal, le 27 juillet.

■ Le fantôme
de Champlain

OÙ EST passée ton Histoire, Québec ? Perdue entre la quête mystique d'un chercheur, isolé mais enthousiaste, d'un tombeau originel sur lequel serait fondé tout le destin de la « nation » (mais laquelle ? Québec ? Canada ?), et la bonne expertise de ces gestionnaires des biens des morts « mandatés » par le gouvernement, Histoire, ne serait-ce pas toi qui gît finalement dans ce cercueil à crier l'agonie de ta conscience ?

Entre l'archaïsme nostalgique et le fonctionnarisme indolent, comment la jeunesse québécoise pourrait-elle trouver le moindre intérêt à ton sort ? Car qui sait, Histoire, que tu n'as rien à voir avec ces tracasseries médiatiques, aussi, ne te sens-tu pas écartelée entre la contemplation béate des antiquités et la glose sibylline de « tes » spécialistes ?

Histoire, tu ne peux vivre qu'en disant non à la fois à la folklorisation et à l'appropriation du discours sur le passé par une clique qui se sent privilégiée suite au délestage, par la collectivité, de la connaissance, de l'amour et de la valeur de son Être dans le Temps.

Car les Québécois ne pensent plus leur Histoire alors que celle-ci nécessite, par la force même du modernisme et de l'ouverture au monde, de s'insérer dans celle, combien plus vaste et plus complexe, de la multitude des expériences de civilisations et des échanges culturelles. La plus récente philosophie de l'histoire du Québec est celle d'un auteur d'origine allemande (*Du Canada au Québec, Généalogie d'une histoire* de Heinz Wiennmann, Hexagone, 1987) dont la tradition philosophique est riche d'interrogations sur l'Histoire, c'est plus qu'un symbole.

Entre le fait de têter des fêtes patriotiques ou de gloser universitairement sur des objets souvent spécieux, l'Histoire qui serait lieu d'échanges et de rencontres, de fraternisation comme d'identification pour les Québécois se perd dans d'inutiles débats, et c'est notre richesse collective comme l'espérance en notre pérennité que nous ensevelissons par indifférence alors que le sensationnel nous étourdit autour d'un tombeau qui, même ouvert, ne nous montrerait guère mieux que les derniers vers attablés à un festin fini depuis longtemps, attardés là, encore, à roter les restes d'une histoire qui ne se digère plus.

— JEAN-PAUL COUPAL
Montréal, le 2 août.

■ La vie :
une continuité

J'AI regardé avec grand intérêt le reportage du *Point* du 27 juillet sur les aspects scientifiques et moraux de l'avortement. Il a apporté des éléments de réflexion importants pour quiconque essaie de se former une opinion juste sur cette question. À cet égard, les observations du Dr Lambert, biologiste, ont été particulièrement éclairantes.

On lui a demandé son avis sur la limite de 22 semaines proposée par le gouvernement actuel comme seuil au-dessus duquel l'avortement pourrait être déclaré illégal. Il a répondu que cette limite, de même que celle de 14 jours que la communauté scientifique semble se donner pour l'expérimentation sur l'embryon humain, est parfaitement arbitraire. (D'ailleurs en France la limite reconnue pour les expériences *in vitro* est de 7 jours.) La biologie démontre clairement, selon le Dr Lambert, que la vie du fœtus humain est une « continuité ».

Cette idée de « continuité » m'a fait réfléchir. Si l'on ne peut pas justifier de poser la limite de la vie humaine à 14 jours plus qu'à 7, où doit-on donc la poser ? Quelles sont les limites d'une continuité ? La réponse m'a semblé assez évidente : les seules limites d'une continuité sont le début et la fin. Les limites de la vie humaine doivent donc être la conception et la mort. Entre ces deux limites, par conséquent, l'on a affaire à un être humain à un stade quelcon-

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

que de sa vie.

À la suite de mes réflexions, j'avais envie de demander au Dr Lambert comment il pouvait continuer à faire ses expériences sur les embryons humains, et au Dr Maccabée pourquoi il avait le droit de mettre terme à une vie humaine qui avait déjà duré 5 mois et demi.

— PATRICK DUFFLEY
Sainte-Foy, le 29 juillet.

■ Élargir le droit
à l'avortement

CE QUE je reprocherais aux détracteurs de l'avortement, à commencer par son grand initiateur, le Dr Morgentaler, ancien président de la *Canadian Humanist Association*, c'est leur timidité en matière d'extermination, et les imprécisions qu'ils laissent subsister sur les notions de vie et de personne.

Si, pour être une personne humaine, et avoir le droit de vivre sa vie humaine, il faut savoir lire, écrire, être membre d'une association humaniste et pouvoir revendiquer pour soi-même son droit à la vie, reconnaissons qu'un homme ou une femme endormis, soûls, drogués n'ont plus ce droit et qu'il n'y a plus de raison d'appeler crime leur extermination.

Si, pour être personne humaine, il faut que l'État décrète à qui ce droit appartient, il n'y a plus de raison de blâmer Hitler d'avoir estimé, — après avoir lu Karl Marx et le docteur Rosenberg, — qu'il y avait des races nuisibles à la marche en avant de l'humanité, et qu'il détermina, lui, être les races juives et slaves.

Une fois reçu le principe de l'avortement, qui est le droit d'exterminer toute vie humaine en marche vers son achèvement, et dont on a des raisons d'estimer qu'elle pourrait être un jour nuisible à sa paix et à sa prospérité, il n'y a pas de raison d'arrêter. Qu'on tue les handicapés pour libérer les hôpitaux, comme Staline et Hitler ont fait, que les maris et les femmes se libèrent de leurs compagnons de lit devenus indésirables, et les enfants de leurs parents raseurs, mais toujours pendant qu'ils ne sont pas en condition de faire la preuve qu'ils sont des personnes humaines, et cela dans les termes définis par le Dr Morgentaler.

— EDMOND ROBILLARD, o.p.
Montréal, le 31 juillet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.
LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00
Pour information :
à Montréal : 332-3891
à Québec : (418) 687-2021

Livraison par porteur :
Édition quotidienne = 149\$ par année
Pour information : 81\$ 6 mois
(514) 844-5738 42\$ 3 mois
Livraison par la poste :
Édition quotidienne = 155\$ par année
au Canada 85\$ 6 mois
45\$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE



Photo AP

Nouveau premier ministre thaïlandais

M. Chatichai Choonhavan, vice-premier ministre thaïlandais, a été assermenté hier premier ministre par le roi de Thaïlande Bhumibol Adulyadej, sur proposition du président du Parlement. Le Parti de la Nation thaï, dont M. Chatichai est le dirigeant, a remporté, en nombre de sièges, les élections législatives anticipées du 24 juillet dernier. M. Chatichai a déclaré à la presse que la composition de son gouvernement devrait être annoncée la semaine prochaine.

EN BREF

■ Otage

BONN (AFP) — Le gouvernement de Bonn a reçu hier un signe de vie de l'otage ouest-allemand au Liban, M. Rudolf Cordes, en prenant possession d'une lettre de lui, a indiqué dans la soirée le porte-parole adjoint du gouvernement, M. Norbert Schaefer. La cellule de crise du gouvernement qui suit le dossier de l'otage détenu depuis 19 mois s'est réunie pendant une heure à Bonn après réception de la lettre, a ajouté M. Schaeffer. La télévision publique ZDF a indiqué dans son journal du début de soirée que la lettre avait fait naître des spéculations à Bonn sur une éventuelle libération prochaine de Cordes.

■ Dialogue

PORT-AU-PRINCE (AFP) — M. Serge Gilles, président fondateur du Parti nationaliste progressiste révolutionnaire haïtien (PANPRA, socialiste) et un des responsables du Bloc unité patriotique (BIP, opposition de gauche), a approuvé la proposition de « dialogue national » du centriste Marc Bazin (Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti, MIDH), la qualifiant de « courageuse », a annoncé hier la presse haïtienne.

■ IDS

GENÈVE (AFP) — L'Union soviétique a demandé hier aux États-Unis de respecter pendant une période minimum de 9 à 10 ans le traité ABM (missiles antibalistiques) et de ne prendre aucune option pour le déploiement ultérieur d'un « bouclier spatial » (Initiative de défense stratégique). M. Alexei Oboukhov, chef de la délégation soviétique aux négociations bilatérales sur le désarmement, a estimé en effet, devant la conférence des Nations unies sur le désarmement, que « codifier aujourd'hui le droit des deux parties à déployer un système de défense spatiale dès l'expiration de ce délai (de non-retrait du traité ABM, qui reste à négocier) serait contraire à l'esprit et à la lettre des accords du sommet de Washington. »

Négociations sur le désarmement conventionnel

Moscou lève un obstacle à Vienne

Vienne (AFP) — L'Union soviétique a levé un obstacle en vue de l'ouverture de négociations sur le désarmement conventionnel en Europe, prévue avant la fin de l'année à Vienne, en assouplissant sa position sur la question controversée des systèmes d'armes à double capacité nucléaire et classique.

L'URSS a déposé mercredi aux pourparlers de Vienne une « nouvelle formule » qualifiée de « constructive » dans le camp occidental et qui constitue « un pas important non seulement pour l'adoption d'un mandat de négociation, mais pour le progrès général de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe » (CSCE), indiquait-t-on hier de source diplomatique occidentale à Vienne.



Shamir rejette l'annexion des territoires occupés

Amman licencie en Cisjordanie

■ Quelque 3,500 fonctionnaires palestiniens sont remerciés

AMMAN (Reuter) — La Jordanie a annoncé hier le licenciement de quelque 3,500 de ses fonctionnaires en Cisjordanie et la suppression des allocations qu'elle accordait à 16,000 autres Palestiniens de ce territoire occupé par Israël.

Citant une déclaration rendue publique après un conseil des ministres, l'agence de presse jordanienne Petra a indiqué que le gouvernement jordanien avait décidé de mettre à la retraite, à compter du 16 août, les fonctionnaires qu'il employait en Cisjordanie avant la guerre israélo-arabe de juin 1967.

Ces fonctionnaires, au nombre de 5,300 selon un responsable jordanien, avaient continué à recevoir leur salaire malgré l'occupation de la Cisjordanie par Israël.

Sur ces 5,300 fonctionnaires, 1,800 employés du ministère des Biens religieux (Aouqaf), et 50 à 100 personnes dépendant du ministère de la Justice conserveront leur emploi, parce qu'ils « incarnent une présence culturelle islamique dans les territoires palestiniens occupés », a indiqué l'agence.

Bien que licenciés, les 3,500 autres, des enseignants notamment, conserveront leur retraite, indemnités et autres droits, selon Petra.

Leur licenciement est la première

mesure concrète après l'annonce dimanche dernier par le roi Hussein de Jordanie de la rupture des liens légaux et administratifs entre le royaume hachémite et la Cisjordanie.

Un haut responsable jordanien a indiqué à Reuter qu'Amman avait dépensé environ \$ 30 millions par an pour payer les salaires de ses 5,300 fonctionnaires en Cisjordanie.

Selon lui, les allocations accordées par la Jordanie à 10,000 enseignants et à 6,000 fonctionnaires palestiniens employés et payés par Israël depuis 1967 ont d'autre part été supprimées.

Cette mesure a été prise lorsque la Jordanie a décidé la semaine dernière d'abandonner un plan quinquennal de développement de \$ 5 milliards pour la cisjordanie, a-t-il précisé.

Après le lancement du plan de développement en novembre 1986, le gouvernement jordanien a dépensé \$ 30 millions pour payer les allocations en question et financer des projets de développement, a-t-il ajouté.

La semaine dernière, Amman avait dissout la Chambre basse du Parlement jordanien qui comptait 30 représentants de Cisjordanie sur 60 députés.

Selon le responsable jordanien, Amman continuera cependant pour

le moment à fournir des documents d'état civil aux Palestiniens de Cisjordanie, tels que certificats de naissance, de mariage ou de décès, et à administrer les tribunaux civils et religieux dans ce territoire.

« C'est le début d'une période de transition pour la Cisjordanie, jusqu'à ce que la Jordanie et l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) discutent du nouveau statut du territoire et d'autres mesures pour appliquer la décision du roi », a-t-il ajouté.

Le président du conseil national palestinien (Parlement en exil de l'OLP), Cheikh Abdoul-Hamid As-Sayeh, a déclaré à Reuter que des contacts étaient en cours pour préparer la visite en Jordanie d'une délégation de la centrale palestinienne.

Pour sa part, la direction clandestine du soulèvement palestinien dans les territoires occupés par Israël a accueilli favorablement, hier, la décision de la Jordanie de rompre ses liens légaux et administratifs avec la Cisjordanie. Cette rupture est « l'un des résultats les plus importants de l'Intifada (soulèvement) », affirme-

telle dans un communiqué.

La rupture par la Jordanie de ses liens avec la Cisjordanie a par ailleurs relancé les débats au sein de l'OLP sur la création éventuelle d'un gouvernement en exil, estimant les diplomates et les observateurs dans la région.

Un haut responsable de l'OLP à Abou Dhabi a déclaré hier que la question d'un gouvernement en exil serait le principal sujet d'une réunion du conseil national palestinien qui doit se tenir d'ici un mois.

« Je pense qu'un tel gouvernement est devenu un besoin urgent », a-t-il déclaré. Ce serait « la seule façon pour nous de prendre totalement les choses en main », a-t-il ajouté.

Enfin le président du conseil israélien Yitzhak Shamir a rejeté hier les appels de la droite israélienne en faveur de l'annexion de la Cisjordanie.

Shamir a déclaré que le gouvernement israélien restait attaché aux accords de Camp David conclus en 1978 avec l'Égypte, qui stipulent que le futur statut de la Cisjordanie et de la bande de Gaza sera négocié après une période d'autonomie.

La Grèce va fermer la base d'Hellenikon

ATHÈNES (AFP) — Le gouvernement grec a annoncé hier son intention de fermer la base militaire américaine d'Hellenikon, proche d'Athènes.

« L'une des décisions du gouvernement grec est, entre autres, de fermer la base d'Hellenikon », a déclaré le porte-parole du gouvernement, M. Sotiris Costopoulos, en réponse à la question d'un journaliste. En aucun cas, la fermeture de cette base ne donnera lieu à son transfert dans l'île de Crète, comme il a été écrit ces derniers jours dans la presse, a-t-il précisé.

M. Costopoulos a fait cette déclaration alors que la Grèce avait officiellement informé les États-Unis le 13 juillet qu'elle mettrait fin le 21 décembre à l'accord de défense et de coopération économique conclu en 1983 entre les deux pays et qui autorise notamment la présence sur le sol grec de quatre grandes bases américaines et d'une vingtaine d'installations auxiliaires.

Si Athènes et Washington ne sont pas parvenus à cette date à conclure un nouvel accord, le gouvernement américain aura un délai de 17 mois pour fermer ses installations militaires de Grèce où sont cantonnés quelque 4,000 soldats.

Les négociations entre les deux pays, qui entreront le 9 septembre

dans leur neuvième séance, se heurtent à un désaccord de principe, indique-t-on du côté grec.

Pour la Grèce, tout nouvel accord avec Washington doit « sauvegarder les intérêts supérieurs du pays », et notamment maintenir un certain équilibre des forces entre Athènes et Ankara, deux membres de l'Alliance atlantique qu'opposent de graves différends. En revanche, les États-Unis estiment que le renouvellement de l'accord est purement technique et ne doit pas incorporer des considérations politiques.

Selon de nombreux commentateurs, dans le cadre des négociations en cours, la Grèce a proposé la fermeture de la base d'Hellenikon, proche de l'aéroport international, à 16 km d'Athènes, l'une des plus critiquées par l'opinion publique grecque. Les négociateurs américains auraient répondu en proposant un transfert de la base en Crète (sud de la mer Egée), à Souda, où se trouve déjà l'une des quatre grandes bases américaines. Cette proposition a été publiquement rejetée par le porte-parole.

La base aérienne d'Hellenikon est une base de soutien de l'armée américaine utilisée par des avions de reconnaissance pour surveiller les mouvements de la flotte soviétique en Méditerranée.

Rust voulait faire avancer la paix

HAMBOURG (AFP) — « C'est pour faire avancer la paix que j'ai atterri le 28 mai 1987 à Moscou », a déclaré hier le jeune pilote ouest-allemand Mathias Rust à la radio ouest-allemande NDR.

« J'ai voulu oeuvrer pour le rapprochement de nos deux pays, faire progresser leurs relations », a ajouté Mathias Rust, que les autorités soviétiques ont libéré par anticipation mercredi.

« J'ai appris à 16h00 locales (12h00 GMT) que j'allais être libéré et j'ai été très surpris. Les conditions de ma détention étaient excellentes mais j'étais quand même en prison et j'ai eu des problèmes psychologiques », a poursuivi le pilote, âgé de 20 ans.

« Je reconnais avoir commis un délit, un acte irresponsable » en atterrissant à bord d'un Cessna 172 sur la Place Rouge de Moscou, a admis Mathias Rust, que le journaliste qui l'interviewait a trouvé fatigué et las mais pas exténué.

Interrogé sur son avenir immédiat, Mathias Rust a déclaré : « Je ne sais pas du tout ce que je vais faire maintenant. Avant toute chose je vais me reposer plusieurs jours avec ma famille ».

Mathias Rust est arrivé mercredi de Moscou à Francfort puis s'est rendu à Hanovre à bord d'un petit avion Beechcraft-90 affrété par le magazine ouest-allemand *Stern*. Cet hebdomadaire de Hambourg s'est assuré l'exclusivité des déclarations du pilote, de sa famille et des photos et reportages sur toute l'affaire.

Selon la presse ouest-allemande, *Stern* aurait versé des « centaines de milliers de marks » à la famille Rust pour obtenir l'exclusivité.

Néanmoins, le journaliste de la radio NDR avait été prévenu par le *Stern* que Mathias Rust arriverait à Hanovre et continuerait ensuite vers Hambourg en voiture.

Mercredi soir, une centaine de journalistes avaient attendu, en vain, le jeune homme à l'aéroport de Hambourg et des dizaines d'autres ont passé la nuit devant le domicile familial des Rust, situé à Wedel, à 25 km au nord-ouest de Hambourg.

Des journalistes sur place estimaient tous hier matin que Mathias Rust demeurerait sans doute caché et ne ferait aucune déclaration ni conférence de presse d'ici jeudi prochain, jour de la sortie du nouveau numéro du magazine *Stern*.

Pétrolier attaqué dans le Golfe

MANAMA (AFP) — Pour la première fois depuis l'acceptation par l'Iran, le 18 juillet, de la résolution 598 des Nations unies, un pétrolier a été attaqué hier matin dans le Golfe par cinq vedettes iraniennes, cinq jours après qu'un ministre iranien eut affirmé que l'Iran « essaierait de ne pas provoquer de troubles » tant que les pourparlers aux Nations unies se poursuivraient.

Selon des sources maritimes à Dubai, les cinq vedettes rapides ont tiré plusieurs rafales de mitrailleuses sur le pétrolier Berge Lord, affrété par une compagnie norvégienne, mais battant pavillon de Singapour. Les dégâts ont été qualifiés de mineurs et aucun marin n'a été touché, annonce-t-on de même source.

Aux Nations unies, les positions officielles des deux belligérants n'ont

le nombre de personnes tuées en une semaine dans des attentats attribués par la police à l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA).

Mercredi, un soldat de l'Ulster Defence Regiment (UDR) avait été tué dans une embuscade à Cookstown, dans le comté de Tyrone (ouest de la province).

Mardi, un autre soldat de l'UDR avait été assassiné par un commando sur le parvis d'un centre commercial à Belfast et un policier avait été tué à Lisburn, près de Belfast, par l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture.

Un soldat britannique avait été tué et neuf autres militaires blessés lundi par l'explosion d'une bombe dans une caserne au nord-ouest de Londres.

Cette série d'attentats et d'assas-

sinats de l'IRA visant les forces de sécurité britanniques ou des collaborateurs de la police de l'Ulster intervient au moment où le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, effectue une visite en Australie. Jeudi, elle a annulé une promenade dans les rues de Sydney après qu'une manifestation en faveur de l'IRA eut perturbé une visite mercredi dans un centre commercial de Melbourne.

D'autre part, un député du parti unioniste démocratique (DUP) qui reproche au gouvernement britannique de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour combattre efficacement l'IRA, le révérend William McCrea, a reçu hier un colis piégé à son bureau de Londonderry (nord de l'Ulster). Le colis, qui avait été posté à Dublin, a pu être désamorcé par la police de l'Ulster.

Deux hommes abattus en Ulster

BELFAST (AFP) — Deux protestants ont été tués hier après-midi à Belleek, dans le comté de Fermanagh par un groupe d'hommes en tenue de combat, masqués et armés, a annoncé la police de l'Ulster (Royal Ulster Constabulary). En soirée, l'IRA a revendiqué ces meurtres.

Les protestants, deux hommes âgés de 60 et 70 ans, ont été « abattus de sang-froid » alors qu'ils venaient de sortir d'un commissariat de police où ils avaient effectué des travaux de maçonnerie, selon la police.

Les victimes ne faisaient pas partie des forces de l'ordre, mais renseignaient de temps à autre la police locale, précise-t-on de bonne source à Belfast.

Les agresseurs, qui se trouvaient à bord d'une camionnette, ont réussi à prendre la fuite.

Ce double assassinat porte à cinq

Les conversations sur l'Afrique australe se poursuivent à Genève

GENÈVE (AFP) — Les conversations quadripartites sur un règlement en Afrique du sud-ouest, commencées mardi à Genève, évoluent de manière satisfaisante, et il a été décidé, d'un commun accord, de les prolonger de 24 heures.

« Les parties sont engagées dans un processus sérieux et authentique de négociation », a déclaré hier le chef de la délégation sud-africaine, M. Neil Van Heerden, qui s'est dit « encouragé » par son déroulement.

« Nous sommes satisfaits de la manière dont se déroule, jusque-là, la négociation », a surenchéri peu après son adjoint, M. Glen Babb. Une satisfaction partagée par le chef de la délégation angolaise, M. Antonio Dos Santos França Ndalu, vice-ministre de la Défense et chef d'état-major général.

Cette opinion, exprimée par les deux bords, confirme, s'il en était besoin, l'impression que le remue-ménage suscité, d'entrée de jeu, par les « insinuations » du ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha, n'a en rien hypothéqué la suite des conversations.

« La négociation est bien sur le rail », a confirmé un porte-parole américain, et le fait même qu'elle se

poursuive au-delà de la date prévue, dit-on dans les délégations, est un bon signe.

La révélation publique par Pretoria, mardi, de son plan de paix et les réactions négatives, mercredi, des Cubains et des Angolais, sont le lot normal d'une négociation qui démarre, dit-on dans les milieux diplomatiques à Genève, et le médiateur américain, M. Chester Crocker, a vite fait de leur donner leur juste dimension.

Le geste sud-africain, en partie inspiré de considérations de politique intérieure, aura peut-être eu le mérite, ajoute-t-on, de faire accélérer le mouvement, en contraignant Cubains et Angolais à se dévoiler plus vite.

Propositions et contre-propositions portant principalement sur les délais et modalités d'application de l'accord-cadre passé en juillet à New-York ont constitué l'essentiel des débats, engagés depuis mardi au Centre international des conférences en séances plénières ou en petits comités.

L'Afrique du Sud a proposé de presser le pas, appelant à un cessez-le-feu pour le 10 août et s'engageant à retirer ses troupes du sud de l'An-

gola le 1er septembre, à commencer l'application de la résolution sur le Namibie le 1er novembre et à tenir des élections libres le 1er juin 1989, à condition qu'il y ait coïncidence avec le retrait total et définitif des troupes cubaines d'Angola.

S'abritant derrière les impératifs de sécurité de ses alliés angolais, le gouvernement cubain montre moins de hâte. Il aurait suggéré un retrait étalé sur quatre ans, en refusant tout lien entre sa démarche et le départ de l'administration sud-africaine de Namibie, réclamé par les Nations unies depuis dix ans.

Mais personne ne croit que La Havane pourra s'en tenir à des délais aussi longs, et le bruit court déjà à Genève que les Angolais seraient prêts à accepter un départ des troupes castristes en deux ans.

Il reste que cette question, tout comme le principe de la simultanéité invoqué par Pretoria et l'assistance aux mouvements de guerrilla, risque de donner encore beaucoup de mal au médiateur américain, comme il en a donné, pendant plus de quatre ans, à celui de l'ONU, M. Diego Cordovez, pour amener à composition Pakistanais et Afghans.

sur son nom ainsi que sur son en-

ceinte. On sait que la future négociation qui s'inscrit dans la prolongation de la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE) ouverte en janvier 1984 à Stockholm, aura deux volets, le premier sur « les mesures de confiance et de sécurité » avec 35 pays participants, et le second, purement militaire réservé aux 23 pays des deux alliances, donc sans les neutres et non-alignés, sur les « forces armées conventionnelles » ou les « forces et leurs armements conventionnels » en Europe (le nom n'a pas encore été arrêté).

Les Américains entendent accorder la plus large autonomie possible à la négociation militaire. Ils soulignent ce désir en demandant la tenue des deux volets de la CDE dans deux bâtiments distincts, même s'ils sont prêts à procéder à un échange de vues « intensif et substantiel » avec les douze pays neutres et non alignés. Il est actuellement question de deux journées de travail par session. La Yougoslavie notamment souhaiterait un échange plus intensif.

Ces modalités sont cependant considérées par les négociateurs comme des problèmes mineurs pouvant être maintenant rapidement résolues.

Enfin, si un consensus a été atteint sur le lieu de la future négociation, à savoir Vienne, le débat se poursuit

« Hiroshima mon amour », 43 ans demain

La bombe qui ne sera jamais oubliée

CLÉMENT TRUDEL

Montréal vit à l'heure d'Hiroshima. Il y aura en effet 43 ans, à 8 h 15, demain, que le silence s'est fait soudainement sur cette ville japonaise soufflée par une bombe atomique équivalant à une charge de 13.000 tonnes de TNT, larguée par un bombardier américain.

Le président du Comité exécutif de la ville de Montréal, Michael Faïnstat, prendra la parole en soirée au Théâtre de la Verduze (Parc La Fontaine) lors d'une fête populaire et d'une cérémonie interreligieuse qui débute à 19 h et à laquelle le public est convié. Des enfants auront auparavant fabriqué des « lanternes de paix », à la manière des Japonais qui, chaque 6 août, laissent flotter ces lanternes sur les cours d'eau pour évoquer les victimes de la bombe atomique.

On se rappelle l'affaire des « ombres ». Plus de 80 personnes appartenant à des mouvements pacifistes avaient été arrêtées en une seule nuit pour avoir peint sur la chaussée, à Montréal, des « ombres d'Hiroshima ». Ces temps sont révolus. Ce n'est plus clandestinement que les

brigades des ombres se mettront à l'oeuvre. Rue Sainte-Catherine, rue Cherrier et rue Saint-Denis, on verra apparaître demain des ombres peintes pour rappeler les victimes d'Hiroshima qui, lorsqu'elles se trouvaient près de l'impact de la bombe, n'ont laissé de traces que leur om-

près de 200.000 vies humaines annihilées en 4 jours (350.000 si l'on tient compte des Japonais décédés des séquelles des deux bombardements).

C'est là le motif qui a porté plusieurs groupements travaillant pour la paix et le désarmement à se regrouper pour qu'il n'y ait « Plus ja-

Une journée bien remplie

Voici les principales activités prévues demain, à Montréal, en ce 43^e anniversaire d'Hiroshima:

- de 10 h à 17 h, au square Phillips, kiosque d'information et d'animation;
- 13 h (Complexe Desjardins),

vigile antinucléaire;

■ de 9 h à 21 h, au Théâtre de la Verduze, célébration interreligieuse, projection du film *Plus jamais d'Hiroshima* et cérémonie des lanternes de paix japonaises. On s'informe au 845-8026.

bre. Des cloches d'église sonneront le glas à 8 h 15 pour souligner le triste événement de la première bombe A qui fut suivie, le 9 août 1945, d'une autre attaque atomique, sur Nagasaki cette fois (bombe de 22.000 tonnes de TNT). La reddition du Japon se fit quelques jours plus tard, à ce prix de

mais d'Hiroshima », titre du film de Martin Duckworth, de l'ONF, qui sera projeté samedi soir, avant la cérémonie des lanternes de paix et après la célébration interreligieuse auxquelles se joindront des représentants de différents credos : musulmans, chrétiens, bouddhistes, ba-

ha'i, sikhs, amérindiens, etc. La soirée, animée par le comédien Jean Besré, donnera l'occasion d'entendre Solange Vincent et Désiré McGraw, parlant au nom de groupements oeuvrant pour la paix.

A noter que cette journée en souvenir d'Hiroshima et de Nagasaki verra quelques kiosques d'information se dresser, rue Sainte-Catherine et que le public sera invité à souscrire à un engagement pour la paix (qui consiste à ne donner son vote qu'à un candidat(e) aux prochaines élections fédérales « qui s'engagent à s'opposer à l'usage du nucléaire »).

Le Comité Hiroshima 88, organisateur de cette journée, a pour but de « sensibiliser la population de Montréal et de l'inviter à s'engager activement en faveur de la paix et du désarmement ». À la clôture de sa première session sur le désarmement, il y a dix ans, l'Assemblée générale de l'ONU estimait que « l'élimination de la menace... d'une guerre nucléaire est la tâche la plus pressante et la plus urgente de l'heure. L'humanité se trouve devant un choix : nous devons mettre fin à la course aux armements et entreprendre le désarmement, ou risquer l'annihilation ».

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

♦ Vie déprimante

ont été contaminés par toutes sortes de produits chimiques et par les rejets des aciéries, et il pourrait en coûter jusqu'à \$50 millions pour chaque usine de la « Mon Valley » pour donner à ces terrains une nouvelle vocation.

Pourtant, la « Mon Valley » a bien besoin de trouver une utilité à ces espaces. Beaucoup de travailleurs de l'acier ont tout simplement quitté le marché du travail et ne figurent plus dans les statistiques du chômage, mais n'ont toujours pas d'emploi. Si la région a créé plus d'emplois qu'elle n'en a perdus au cours de ces dernières années, ces emplois sont loin d'être du même type.

« Il est bien difficile d'envoyer un homme qui a passé sa vie dans une aciérie à \$17 l'heure travailler dans un MacDonald au salaire minimum », affirme Tom Murphy.

De plus, les emplois de haute technologie demandent une main-d'œuvre adéquate et il est bien difficile de recycler les travailleurs les plus âgés. En outre, les transports en commun ne permettent pas facilement aux gens de la « Mon Valley » de se rendre dans les parcs industriels qui entourent l'aéroport, à quelque 50 km de là.

« Le Pittsburgh des gens qui ont ces nouveaux emplois est un endroit extraordinaire pour y vivre, ne serait-ce que parce que les prix des logements y sont aussi bas (une maison centenaire assez bien entretenue sur les collines qui dominent le centre-ville peut se vendre aussi peu que \$50.000), mais ce n'est pas le cas des gens de la vallée », affirme Murphy.

Mais, comme le veut la tradition de Pittsburgh, les citoyens de la vallée se sont mis à s'occuper directement de développement économique. C'est ainsi qu'à Homestead, là où se trouvait une des plus importantes usines de la US Steel (aujourd'hui USX) sur un terrain de 400 acres le long de la Mon, des hommes d'affaires locaux se sont mis au travail pour attirer de nouvelles sources d'emplois et redonner vie aux artères commerciales de la ville.

Sous la direction de George DeBolt, le président d'une compagnie d'autobus, les citoyens de Homestead se sont mis au travail.

Un travail qui portera des fruits dès l'automne, affirme-t-il, quand on procédera à l'inauguration du premier édifice rénové sur la rue commerciale de Homestead, un projet de \$1 million qui abritera un centre de haute technologie de l'Université Carnegie-Mellon.

« Chacun de ces projets est insignifiant en lui-même, mais il amorce le processus de changement dans la région », affirme Robert Pease, de l'Allegheny Conference, un organisme privé voué au développement de la région de Pittsburgh.

« L'important, c'est l'effet d'entraînement de ces petits projets. Le seul fait de planter des arbres sur la rue principale a eu un effet d'entraînement qu'il ne faut pas sous-estimer », affirme George DeBolt.

Déjà ces efforts ont eu des effets d'entraînement ailleurs. La USX a vendu aux municipalités la Duquesne Steel Works et la National Steel Works, deux aciéries qui seront démolies par les municipalités, mais pour lesquelles la USX continuera pendant cinq ans de payer ses taxes municipales afin de ne pas mettre en péril les revenus des taxes foncières.

De plus, la « Mon Valley » a attiré, en mars dernier une conférence internationale d'architectes, présidée par le prince Charles, dont l'intérêt envers l'architecture est bien connu, sous le thème *Refaire la ville*.

Le fait saillant de cette conférence a été la création d'une équipe anglo-américaine d'architectes de choc qui, en une semaine, ont préparé un plan d'aménagement des berges de la rivière Monongahela.

Le plan prévoyait en outre la construction de résidences, de parcs, d'une résidence d'été pour l'Orchestre symphonique de Pittsburgh et le recyclage de l'une des aciéries pour en faire un musée de l'industrie.

S'il est certain que ce plan ne sera

pas réalisé dans son intégralité, il a au moins permis de redonner espoir aux résidents de la vallée et de leur donner l'appui de spécialistes de réputation internationale pour entreprendre l'une des plus importantes entreprises de rénovation urbaine des dernières années.

♦ Corridors

Cette prise de position en faveur d'une intervention du gouvernement fédéral s'appuie sur deux prémisses. D'une part, le groupe estime que, sans opportunité d'exportation, Terre-Neuve ne peut développer ses ressources. D'autre part, dans un contexte du libre-échange, il faut que les barrières interprovinciales disparaissent afin d'améliorer l'efficacité énergétique canadienne.

Au bureau du premier ministre Bourassa, on n'avait aucun commentaire à faire hier après-midi, ignorant tout du contenu du rapport. Mais on a sursauté à la lecture de la proposition concernant les conditions d'utilisation des corridors électriques.

Le rapport suggère aussi aux provinces de revoir le mandat de leur société d'électricité afin que leurs prix soient basés sur les coûts réels de production et soient les plus économiques possibles.

En fait, le groupe aimerait que les politiques gouvernementales à tous les niveaux ne favorisent aucune forme d'énergie aux dépens d'une autre, que ce soit par le biais des prix ou des mesures fiscales.

La philosophie du rapport du comité est centrée sur les lois du marché, la déréglementation, un rôle gouvernemental restreint et un développement généralisé des ressources énergétiques. Ces principes ont d'ailleurs suscité la dissidence de cinq membres.

Pour les autres représentants, la plupart issus du milieu des affaires, les lois du marché sont le moyen le plus efficace pour assurer la diversité des sources d'énergie, la sécurité d'approvisionnement et la meilleure répartition des ressources.

À leur avis, le gouvernement ne devrait s'immiscer que lorsque les lois du marché ne fonctionnent pas bien. Mais il devrait éviter d'intervenir au niveau des prix pour répartir les revenus et utiliser plutôt des mesures fiscales équitables, neutres et stables.

Les commissaires déconseillent aussi tout soutien financier aux mégaprojets pour des motifs de sécurité des approvisionnements. Les seules raisons justifiables à leurs yeux sont la création d'emploi et le développement économique régional.

On précise aussi que les critères de ces subventions devraient être connus et uniformes.

Les autres responsabilités qu'on voudrait voir Ottawa assumer sont : établissement de normes environnementales, développement de la recherche fondamentale, gestion de la technologie et réglementation.

Is recommandent aussi de renforcer le rôle de l'Office national de l'énergie, particulièrement dans le cadre du libre-échange.

À ce chapitre, les membres du comité ne craignent pas les effets de l'accord. Ils pensent qu'un gouvernement vigilant peut éviter que les exportations vers les États-Unis « ne dépassent des niveaux qui risquent de compromettre un approvisionnement durable à long terme ».

♦ Parizeau

loi C-72 introduit une nouvelle notion de société canadienne », a rappelé M. Parizeau.

Déjà, les trois principales centrales syndicales québécoises, soit la CEQ, la CSN et la FTQ, ont fait connaître leur opposition à la loi C-72. À l'inverse, les Chambres de commerce du Québec et celle de Montréal, de même que le Conseil du patronat du Québec ont manifesté leur appui à la loi.

M. Parizeau s'est dit déçu de la réaction des milieux patronaux.

Par l'entremise du ministre Gil Rémiard, le gouvernement québécois a proposé au secrétaire d'État Lucien Bouchard, dans une lettre datée du 7 juin, qu'une entente entre les deux gouvernements régisse l'application de la loi fédérale au Québec.

Des ententes du genre existent déjà entre Ottawa et l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Yukon et la Saskatchewan.

Si le gouvernement Bourassa cal-

que l'entente-cadre intervenue entre la Saskatchewan et Ottawa le 14 juin dernier, (avant même l'adoption de la loi), cela signifierait, selon M. Parizeau, que le gouvernement du Québec a choisi la voie du bilinguisme institutionnel.

« Cela serait odieux et c'est la raison pour laquelle il faut absolument que cette entente-cadre fasse l'objet d'une rigoureuse étude en commission parlementaire pour éviter qu'elle ne consacre dans les faits la 'provincialisation' accrue du Québec », a dit M. Parizeau. Selon le président du Parti québécois, la tenue d'une commission parlementaire pourrait s'avérer le seul moyen d'endiguer la pluie de subventions que s'approprie à déverser le gouvernement fédéral.

L'article 11 de l'entente entre la Saskatchewan et Ottawa inquiète particulièrement M. Parizeau. On y stipule que « le Canada et la Saskatchewan conviennent de se renseigner mutuellement sur l'aide qu'ils dispensent aux organismes bénévoles pour faire la promotion des langues officielles ».

Jusqu'à ce jour, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales et de la Justice Gil Rémiard reconnaît la validité constitutionnelle de la loi C-72. Tout au plus s'engage-t-il à demander le jugement des tribunaux si le gouvernement fédéral s'ingère dans des domaines de juridiction québécoise. Pour l'opposition, cela équivaut à « laisser passer des années au cours desquelles le bilinguisme fera des ravages avant que la Cour suprême ne se prononce en faveur du pouvoir fédéral de dépenser ».

♦ Cyclisme

clisme professionnel, l'organisme qui pourrait officialiser le succès de ce Grand Prix en en faisant l'une des douze épreuves comptant pour la Coupe du monde.

« J'ai un important rapport à faire », convenait hier Georges Bousquet, un sexagénaire aux yeux rieurs et à l'accent du Midi qui dit vouloir se tenir loin des journalistes depuis son arrivée à Montréal mercredi en tant que commissaire en chef de l'épreuve.

Vétéran de 36 ans d'arbitrage en compétition cycliste, Bousquet agit comme président du collège des arbitres et sera responsable du bon déroulement de la course au cours de laquelle s'affronteront une centaine d'athlètes, surtout européens, mais aussi canadiens et américains.

Désigné par l'Union cycliste internationale, l'organisme chapeautant les fédérations de cyclisme professionnel et amateur, Georges Bousquet devra faire rapport sur cette première édition du Grand Prix cycliste des Amériques.

« Sur toutes ses facettes », précise-t-il. Aussi bien le parcours, et sa sécurité que la couverture des médias, la réceptivité de la foule, le sérieux et l'efficacité de l'organisation ».

« J'ai déjà fait le parcours ce matin, explique-t-il. C'est un très bon circuit, très varié ».

La Fédération professionnelle a déjà fait connaître ses intentions de « mondialiser » le cyclisme et la présence de multinationales comme Toshiba en commandite de certaines équipes professionnelles, témoignent bien de cette tendance.

Une seule épreuve de la Coupe du monde se déroule actuellement en Amérique du Nord, à Philadelphie, en juin.

Montréal pourrait être un choix judicieux pour une seconde épreuve nord-américaine. Mais encore faut-il que toutes les conditions soient réunies.

Au Québec jusqu'à lundi, Georges Bousquet sera donc à l'écoute au cours des prochains jours de « toutes les facettes » du Grand Prix cycliste des Amériques.

Le test sera crucial pour les organisateurs de ce premier Grand Prix qui, au risque d'encourir des pertes financières, ont décidé tout de même de tenir l'épreuve, sans un dollar de fonds publics et sans avoir encore pu réunir toutes les commandites grâce auxquelles le Grand Prix aurait fait ses frais.

La Ville de Montréal a déjà fait savoir qu'elle espérait pouvoir faire de Montréal l'une des étapes du Tour de France de 1992.

La course de samedi sera diffusée sur les ondes de Radio-Canada de 11 h à midi, lors du départ, puis de 14 h 30 à 16 h 30. Selon les conditions

climatiques, les coureurs compléteront les 16 boucles du Mont-Royal entre 15 h 40 et 16 h 18, estiment les organisateurs.

Huit équipes professionnelles et six équipes amateurs prendront part à cette épreuve internationale, la première au pays depuis les Jeux olympiques de 1976.

Seule déception pour les fervents du cyclisme féminin, les vedettes féminines de ce sport ne seront pas de la partie.

♦ Canicule

nettement plus tolérable.

Il a fait 33° hier sur Montréal. La veille, le mercure a atteint 33,3° et un record vieux du 3 août 1944 a été éclipsé. À l'échelle Humidex, qui tient compte du degré d'humidité, la température s'élevait à 44°, un seuil dangereux pour une bonne partie de la population, surtout les très jeunes enfants et les vieillards.

On prévoit jusqu'à samedi des températures au-dessus des 30°.

Entre-temps, Montréal se remettrait hier d'un violent orage qui s'est abattu mercredi en fin de journée.

« Parce qu'il se déplaçait rapidement, l'orage n'a pas causé plus de dégâts. Lors du fameux 14 juillet, l'orage n'était pas vraiment plus violent, mais il avançait à pas de tortue », a expliqué M. Borne.

Les rafales ont quand même causé de multiples pannes d'électricité, à Montréal et sur la Rive-Sud. En fin de soirée, quelque 6.000 abonnés d'Hydro-Québec de la région métropolitaine demeuraient privés de courant.

Sur la Rive-Sud de Montréal, quelque 3.500 des 35.000 abonnés qui ont été privés d'électricité attendaient toujours eux aussi de retrouver le service.

Au Stade olympique, les ouvriers de la firme Socotec s'affairaient à la réparation de la toile de Kevlar. Les rafales de mercredi ont causé une déchirure longue d'environ 15 et 20 mètres entre deux cônes de suspension. On répare la toile à l'aide d'agrafes d'acier qui permettront de retenir les deux côtés de la toile jusqu'à ce qu'on puisse la recoudre. Le porte-parole de la Régie des installations olympiques, M. Pierre Durand, estime que la fissure devrait être réparée à temps pour le prochain match des Expos à Montréal, prévu pour le 9 août.

Comble de l'ironie, toutefois, la nouvelle déchirure de la toile pourrait retarder encore une fois les essais de rétractibilité de la toile.

Au parc Lafontaine et ailleurs dans la ville, les cols bleus ont passé la journée d'hier à ramasser des arbres qui se sont déracinés, vaincus par les vents violents qui atteignaient jusqu'à 90 km/h.

♦ Groupe ontarien

ganisations canadiennes de l'industrie des dépanneurs, devient un compétiteur encore plus sérieux ».

Malgré cette transaction, *Provi-Sor* demeure le numéro 1 au Québec sur ce marché, suivie de *Alimentation Couche Tard* et *Mac's*, qui suit de très près.

Pour plusieurs spécialistes, Steinberg vient de réaliser un bon coup parce qu'elle se départit d'une chaîne de commerces qui a connu toutes sortes de difficultés depuis sa création en 1981.

« Steinberg vend les commerces *La Maisonnée*, non les bâtiments eux-mêmes, précise un cadre oeuvrant dans le secteur de l'alimentation qui a tenu à conserver l'anonymat et pour qui il s'agit de l'élément le plus important à retenir de cette transaction.

« La compagnie est propriétaire de 25 % des bâtiments sur lesquels sont installés les dépanneurs *La Maisonnée* et possède des baux de location à long terme sur tous les autres. Ces baux ont été signés il y a plusieurs années, alors que les prix étaient nettement inférieurs à ceux du marché actuel. Comme tous ces bâtiments sont situés à des endroits stratégiques, Steinberg a forcément négocié à prix fort la location de tous ces établissements ».

« L'autre élément important à retenir de cette transaction, ajoute-t-il, c'est que les dépanneurs *La Maisonnée* sont approvisionnés par le centre de distribution Legault-Masse, filiale de Steinberg, et que ce centre tire une partie importante de son chiffre d'affaires de son association avec *La Maisonnée*. Heureusement



Photo AP

Des centaines de personnes ont déambulé, hier, dans les rues d'Hiroshima, au Japon, pour commémorer la tragédie, maintenant vieille de 43 ans mais jamais oubliée, du bombardement nucléaire américain.

Un autre test crucial raté pour la navette

CAP CANAVERAL (AFP) — La préparation du retour des astronautes américains dans l'espace a subi hier à Cap Canaveral (Floride) un nouveau contretemps avec l'arrêt en extremis d'un test crucial de la navette.

Après une interruption du compte à rebours à quelques secondes de l'heure H, ce test sera retardé d'au moins 72 heures, voire d'une semaine, ont indiqué les responsables sur le pas de tir.

Tout retard se répercute sur la date de lancement de *Discovery*, première navette à devoir emmener des astronautes américains dans l'espace depuis l'explosion de *Challenger*.

Malgré la déception des techniciens, un responsable de la NASA, M. John Talcone, n'a pas écarté hier, au cours d'une conférence de presse, que *Discovery* puisse être lancée encore en septembre, bien que de nombreux spécialistes tablent désormais sur un tir en octobre, au mieux.

L'ordre d'allumer les moteurs, opération prévue à six secondes de l'heure H, venait d'être donné quand l'ordinateur central a relevé un mauvais fonctionnement d'une soupape sur l'un des moteurs et arrêté automatiquement le compte à rebours une fraction de seconde avant la

mise à feu, a-t-on expliqué.

Les techniciens n'ont pu immédiatement dire si le problème était dû à une pièce défectueuse (soit la soupape, soit le détecteur-lecteur de contrôle qui y est fixé) ou d'un problème de logiciel sur l'ordinateur, a indiqué M. Joseph Lambardo, chef de projet.

S'il faut changer une pièce, le test pourrait être retardé d'une semaine. Cette valve de cinq à six cm de long assure en effet que l'hydrogène arrive normalement dans la chambre de combustion du moteur. Sa non-fermeture provoquerait un reflux d'hydrogène vers le gros réservoir de la navette, a expliqué M. Falcone.

Dans le meilleur des cas, le test aura lieu dimanche et non demain comme indiqué tout d'abord, a-t-il ajouté, les équipes étant fatiguées à la suite des précédents contretemps. Il s'agit en effet du cinquième report de ce test en deux semaines.

M. James Fletcher, administrateur de la NASA, s'est montré philosophe : « C'est un problème de plus. C'est toute l'utilité de ce type de tests, cela nous permet de régler les problèmes des équipements avant le lancement », a-t-il souligné. L'incident relevé hier touche l'un des deux moteurs (sur un total de trois) qui sont neufs.

pour elle, Steinberg est parvenue à lier la vente des dépanneurs à la poursuite de l'approvisionnement de *La Maisonnée* chez Legault-Masse. Même si Silcorp ne possède aucun centre de distribution au Québec pour approvisionner *La Maisonnée*, il est évident que Steinberg s'en tire très bien dans cette affaire ».

Mme Denise Chicoine, analyste financière chez McNeil Mantha, pense elle aussi que Steinberg vient de réussir un bon coup.

« *La Maisonnée* n'était qu'un grain de sable dans leur empire, des *peanuts*. Et parce qu'elle éprouvait toutes sortes de problèmes, les dirigeants ont dû y consacrer des énergies et du temps qui auraient beaucoup mieux servi ailleurs ».

« Après sept ans d'existence, *La Maisonnée* était sur le point de devenir rentable. Mais même en affichant un profit, la somme n'aurait représenté qu'une infime fraction du bénéfice actuel de Steinberg. Désormais, les dirigeants vont pouvoir se concentrer sur ce qui est vraiment important pour Steinberg : l'immobilier et les supermarchés ».

Mme Chicoine précise que Steinberg s'est lancée sur le marché des dépanneurs uniquement pour répondre à la concurrence et empêcher que Provigo et les autres viennent lui gruger sa part du marché.

« Avec tout le débat qui sévit actuellement au Québec sur les heures d'affaires des commerces, et la possibilité que les supermarchés puissent ouvrir le dimanche et les soirs de semaine, posséder ses propres dépanneurs ne représente plus un aussi grand attrait ».

Selon elle, la stratégie de Steinberg est maintenant passablement claire. Après avoir obtenu d'importantes concessions de leurs employés, Steinberg a maintenant la marge de manoeuvre qu'elle souhaitait pour moderniser ses magasins et établir de nouvelles franchises.

Mardi prochain, Steinberg tiendra une conférence de presse pour faire le point sur ses activités et annoncer ce qu'elle compte faire pour améliorer son image... et ses bénéfices.

Actuellement, l'on sait que la compagnie investira, en 89, plus de \$200 millions au Québec. Elle établira notamment des franchises à Sainte-Agathe, Cowansville et Bromont et augmentera le nombre de Steinberg

5 août

par la PC et l'AP

- 1987: Québec adopte une politique d'aide en matière d'inondations à la suite des pluies qui se sont abattues sur Montréal le 14 juillet; Chrysler rachète American Motor Company, filiale américaine de Renault.
- 1986: baisse de la devise sud-africaine à la suite des nouvelles sanctions décidées par le Commonwealth.
- 1973: deux hommes identifiés comme des militants de Septembre Noir attaquent à la grenade et à l'arme automatique des files de voyageurs à l'aéroport d'Athènes; trois morts et 55 blessés.
- 1962: l'actrice américaine Marilyn Monroe, née en 1926, est retrouvée morte dans son appartement de Los Angeles.
- 1949: un tremblement de terre fait 6.000 morts en Equateur.
- 1884: pose de la première pierre de la statue de la Liberté, à l'entrée du port de New York.
- 1682: un incendie détruit 55 maisons à Québec.
- 115 sont nés un cinq août: l'écrivain français Guy de Maupassant (1850-1893); l'écrivain français Paul Claudel (1868-1955); le metteur en scène américain John Huston (1906); l'abbé Pierre, fondateur des Compagnons d'Emmaüs (1912); l'astronome américain Neil Armstrong, premier homme qui a posé le pied sur la lune (1930-).

Le CRTC renforce ses règles sur les tribunes téléphoniques

ISABELLE FERLAND

À la suite de plaintes reçues ces dernières années de la part des auditeurs des émissions de tribune téléphonique concernant notamment la diffusion de propos offensants, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) a décidé de renforcer ses règlements sur la télédiffusion et la radiodiffusion de lignes directrices pour ces émissions de tribunes téléphoniques.

Il s'agit pour l'instant d'un projet pour lequel le CRTC invite les auditeurs autant que les titulaires de ces émissions à soumettre leurs observations avant le 6 septembre prochain.

Certains animateurs contactés par L'E. DEVOIR qui ont pris connaissance de ce projet de lignes directrices ne croient pas que les recommandations du CRTC soient toutes applicables ou même souhaitables.

Dans son projet, le CRTC parle de la mise en place de mécanismes appropriés pour garantir le filtrage des appels, du choix des invités avec qui l'animateur devrait se familiariser avant l'émission et à qui il devrait demander la garantie du respect des règlements du CRTC, de la vigilance à l'égard d'une prise de contrôle de l'émission par des groupes d'appellants qui voudraient faire valoir leur



Gilles Proulx

point de vue.

Le CRTC n'épargne pas non plus les animateurs à qui il demanderait d'éviter les sujets controversés dans lesquels ils auraient des intérêts personnels, de prendre soin de ne pas ridiculiser, ni harceler les appelants, de ne pas prodiguer des conseils qui ne seraient pas de leur compétence, enfin, d'éviter le sensationnalisme et

l'utilisation de l'émission pour diriger des attaques personnelles.

Plusieurs pensent qu'il n'est pas possible d'éliminer le sensationnalisme de ces émissions. Selon Gilles Proulx, de CJMS, « la radio est déjà un média émotif et ce serait en faire un médium plat d'éliminer tout sensationnalisme. Là où ça réussit d'ailleurs, c'est où il y a des esclandres ».

Pour Huguette Proulx, animatrice de l'émission *Chère Huguette* à la télévision Quatre Saisons et pionnière de la tribune téléphonique à la télévision, « je déteste le sensationnalisme, mais on n'a pas toujours le choix, car il y a la loi de la rentabilité et ce sont les sujets sensationnalistes qui font grimper les cotes d'écoute ».

Claude Rousseau, des émissions *Micro-action* et *Tribune libre* à CKVL, ne pense pas qu'il serait préférable d'éviter à tout crin les propos racistes ou offensants, car « ce n'est pas en niant de tels propos que l'on comprend les problèmes. Il faut les écouter, laisser la place à toutes les opinions. C'est ça qui fait l'intérêt de l'émission ».

De toute façon, il ne semble pas possible de bloquer toutes les interventions qui se font en direct. Le seul petit contrôle de la réceptionniste, avant que l'appelant entre en onde, ne suffit pas. Il y a plusieurs années, on différerait les propos des partici-

pants de quelques secondes, afin de pouvoir couper un propos pas très gentil avant qu'il ne soit diffusé. Si le CRTC entend ramener ce système, plusieurs animateurs s'entendent pour dire que ça exigerait davantage de personnel et que les radios et les télévisions n'ont plus les moyens de se payer de tels mécanismes.

Certaines émissions reçoivent plus d'interventions disgracieuses que d'autres selon le genre de sujets présentés. *Les amateurs de sport*, animé par Danielle Rainville et Pierre Bouchard, sur les ondes de CKAC, ne donne pas tellement matière à des propos diffamatoires et les animateurs, selon Richard Monrency, superviseur des sports à CKAC, « ont pour politique d'être toujours courtois ».

M. Proulx est d'accord pour dire qu'il y a un serrement de vis qui s'impose dans le monde des tribunes téléphoniques. Il s'en prend surtout à l'incompétence de certains animateurs qui ne préparent pas leur émission et qui prétendent faussement pouvoir intervenir sur plusieurs sujets à la fois à l'intérieur de la même émission.

En ce qui concerne le rôle de l'animateur, Claude Rousseau de CKVL estime qu'on devrait lui laisser le plus de liberté possible, car s'il commet une bêtise, c'est lui qui se retrouvera devant les tribunaux.

NOS CHOIX MUSIQUE



Morisset et Bouchard jouent Mozart. Les pianistes duettistes Renée Morisset et Victor Bouchard poursuivent une déjà longue carrière internationale amorcée en 1955. Leurs tournées de concerts les ont conduits dans tous les coins du monde. Deux fois lauréats de prix de piano en 1948 et en 1950 après de brillantes études au Conservatoire de musique du Québec et à Paris sous la direction d'Alfred Cortot et Antoine Reboulot (de 1950 à 1953), le couple Morisset-Bouchard a joué en récital et avec une multitude d'orchestres prestigieux, en plus d'enregistrer plusieurs disques. Renée Morisset et Victor Bouchard seront les artistes invités au Festival d'été de Lanaudière le samedi 6 août à l'église Saint-Paul l'Ermitte, à Le Gardeur, à 20 h. Au programme: des oeuvres originales de Mozart pour piano à quatre mains. Notre photo (d'archives bien entendu) montre le duo il y a 20 ans.

— Marie Laurier

« À rideaux tirés »

Le gai mariage du gros et du subtil

ALAIN PONTAUT

★ **A rideaux tirés.** Comédie de Arne Sultan et Earl Barrett. Adaptation de Michèle Girard Léger et Jean-Pierre Brosseau. Mise en scène et décors de Yvon Leroux. Avec Carole Chatel, Claude Préfontaine, Réjean Guénette, Caroline Claveau et Luc Meloche.

À Saint-Esprit-de-Montcalm, à mi-distance de Montréal et de Rawdon, il y avait une érablière, cachée dans un petit des bois, jusqu'à ce que, il y a six ans, la famille Colin, propriétaire des lieux, convertisse les installations en théâtre-restaurant.

Le restaurant est excellent, la salle vaste et pleine et on peut même, si on le souhaite, faire des tours de calèche dans les bois. De la cabane d'hier aux soirées d'aujourd'hui, la continuité est assurée. L'endroit porte d'ailleurs le beau nom de rang des Continuations.

Chargé, depuis le début, de la programmation du Théâtre des Femmes Collin, Yvon Leroux, qui signe aussi la mise en scène et le décor, a fait le choix (à défaut, dit-il, d'un texte québécois satisfaisant) d'une comédie américaine de Arne Sultan et Earl Barrett, vaudevillistes éprouvés et dont le Théâtre des Cascades présente aussi une pièce, *Party sur-*



Carole Chatel

prise.

D'une oeuvre à l'autre, c'est un peu la même formule: une satire légère de la vie contemporaine dissimulant sous de gros effets comiques une réflexion acridulée et qui se veut moins gratuite que la charpente. Le transexuel de *Party surprise*, jolie femme qui retrouve des copains de



Claude Préfontaine

régiment décontenancés, ne servait pas qu'à faire rire mais un peu aussi à réfléchir sur les préjugés et les tabous, la situation des femmes dans la société, les relations de couple.

Celui de *A rideaux tirés*, qui fonctionne mal après 20 ans, se sert aussi des gros moyens du boulevard pour nous faire en riant nous questionner

un peu sur la robotisation du mari qui ne pense qu'à son travail et à l'aisance matérielle à donner aux siens; sur la vasectomie comme moyen inédit de reconquête; sur les folies momentanées de la psychiatrie ou des thérapies de groupe; sur les erreurs toujours recommencées de la vie de couple, etc.

La réflexion perce après tout et c'est un genre qui s'en remet beaucoup aux dons des comédiens de déchaîner la farce et d'aiguiser la comédie. À ce travail de force et de délicatesse, à ce mariage du gros et du subtil, Carole Chatel et Claude Préfontaine font merveille, rendant à chaque instant leurs personnages plus vrais, plus drôles, plus attachants et émouvants que dans le texte même. On passe grâce à eux une excellente soirée parce qu'on ne se lasse pas d'admirer leur habileté et leur métier, leur vitesse et leur savoir-faire, leur talent dans un exercice dont leur jeu, leur présence constituent l'essentiel de la substance.

Caroline Claveau, Réjean Guénette et Luc Meloche contribuent aussi à l'allégresse générale de cette soirée légère et de grand métier, séduisante et sans prétention, agréablement estivale.

VARIÉTÉS



Me and My Girl. Cette comédie musicale avait été un succès monstre à Londres, de 1937 jusqu'aux bombardements de 1941 qui avaient détruit la Victoria Palace. Dans les voûtes du *British Museum*, en 1980, le fils du compositeur Noël Gay retrouva une partie du manuscrit. C'est ainsi que depuis 1985, *Me and My Girl* triomphe à nouveau à Londres et New York. À Montréal, jusqu'à dimanche, on peut la voir à la Place des arts.

— Robert Lévesque

Les Concerts spirituels

Prestation électrisante de Pincemaille

CAROL BERGERON

★ **Les Concerts spirituels** de la basilique Saint-Joseph du Mont-Royal. Pierre-Marie Pincemaille (orgue): Durufle (1902-1986), *Prélude, adagio et choral varié* sur le « *Veni Creator* », op. 4 (1929); *Prélude et fugue* sur le nom d'ALAIN, op. 7 (1943); *Improvisation* en forme de *Fantaisie, double-fugue et choral varié*, sur cinq thèmes de Raymond Daveluy, Mercredi, 3 août.

Connaissez-vous Pierre-Marie Pincemaille? Pourtant, il est probablement l'organiste le plus extraordinairement doué de la jeune école française. Une maîtrise instrumentale flamboyante fait déjà de lui un authentique virtuose.

Électrisante, sa prestation a littéralement galvanisé les quelques di-

zaines d'amateurs d'orgue qui s'étaient déplacés en dépit de la température incertaine de mercredi dernier. Quel dommage, cependant, qu'un musicien aussi exceptionnel ne fasse pas salle comble. Eut-il été pianiste, que sa réputation l'aurait précédé et qu'on se serait disputé les places.

À 31 ans, Pincemaille vient tout juste de décrocher le poste de titulaire des grandes orgues de la Cathédrale-Basilique de Saint-Denis. Berceau de l'art gothique, ce tombeau des rois de France contient également le premier instrument du célèbre facteur Aristide Cavaillé-Coll (1840, 69 jeux). Cette prestigieuse nomination lui permettra sans doute de signer ses premiers disques et d'accéder à une plus grande renommée internationale.

Consacrée à deux oeuvres de Maurice Durufle, la première partie du programme ne se défendait pas

toute seule. Que ce soit dans le triptyque sur le « *Veni Creator* », ou dans le *Prélude et fugue* sur le nom de Jehan Alain (1911-1940) qui fait notamment allusion aux *Litanies* de ce dernier, Pincemaille a su demeurer aussi clair que vivant. Pourtant, sous les doigts d'un interprète moins habile, ces textes auraient facilement perdu leur élan intérieur aussi bien que la clarté de leur construction.

De nos jours, dans la tradition occidentale de la musique, l'improvisation ne se pratique plus guère qu'en jazz et à l'orgue. On ne se souvient plus qu'en leur temps Bach, Mozart, Beethoven et Liszt furent de grands improvisateurs.

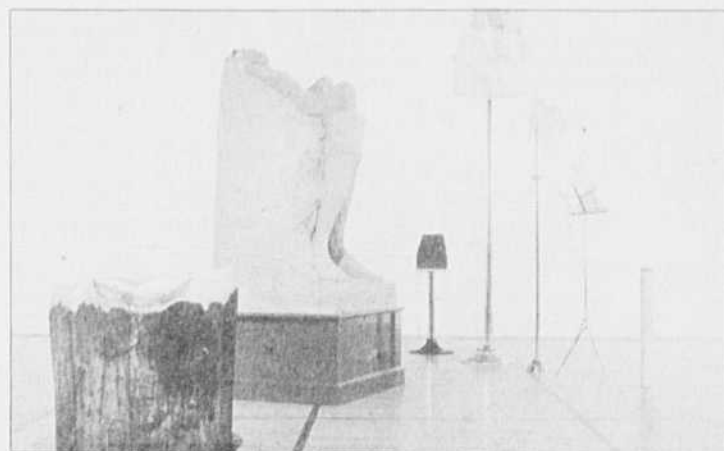
« Le genre, précise le Larousse de la Musique, reste maintenant pratiqué par les organistes qui étudient l'improvisation, et, donc, l'harmonie, la fugue et le contrepoint, puisque, même libre, l'improvisation doit répondre à un schéma formel qui se

développe mentalement immédiatement avant l'exécution ».

À partir de cinq thèmes (quatre courts et un long) écrits par Raymond Daveluy (le titulaire des orgues de Saint-Joseph), Pincemaille a improvisé un très brillant commentaire coulé dans le schéma formel d'un *Choral varié* précédé d'une *Double-fugue* et d'une *Fantaisie*.

Au service d'un virtuose ce mode d'expression peut engendrer des moments d'une très grande intensité. Avec un langage harmonique aussi riche que cohérent, une rythmique variée et sans faiblesse, une registration colorée à souhait et une technique instrumentale éblouissante Pierre-Marie Pincemaille a subjugué son auditoire.

Cédant à l'enthousiasme collectif, visiblement en très grande forme, il s'est remis à ses claviers pour improviser une autre superbe série de variations.



Au pied des Rocheuses. Cette oeuvre de Gilles Mihalcean est l'une des plus intrigantes de l'exposition *Les Temps chauds* qui se poursuit au Musée d'art contemporain jusqu'au 11 septembre. Du plâtre, du bois, du marbre, du fer, de l'aluminium, du laiton, de la cire, des mousses synthétiques, de la soie, du polythène et du papier composent un univers poétique où l'infiniment grand s'endort bouche béante au pied de l'infiniment petit.

— Claire Gravel

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **La Nuit américaine.** Un des meilleurs Truffaut, un des beaux films sur le cinéma. Avec Jean-Pierre L  aud qui erre sur le plateau d'un film. Radio-Qu  bec, 19 h.
★ **Directed by William Wyler.** Un portrait du r  alisateur am  ricain, des interviews de Bette Davis, Lilian Hellman, Laurence Olivier. Et des extraits de films. PBS, 21 h.
★ **Super sexy.** La t  l  vision fran  aise d  voile encore ce sein que Tartuffe ne saurait voir. Nouvelle offensive sur le front du sexe. TVFQ, 23 h.

Les 1,000 visages de Terre des Hommes

Des spectacles de danse folklorique, de cirque, un concours de peinture et un pique-nique viendront ponctuer pour une deuxi  me ann  e, l'  v  nement *Les 1000 visages de Terre des Hommes*, qui aura lieu    l'  le Notre-Dame, les 6 et 7 ao  t prochains.

Organis   par le Club nautique et de plein air de Montr  al et le Service des loisirs et du d  veloppement communautaire de la Ville de Montr  al, cet   v  nement populaire offrira des activit  s auxquelles le grand public sera appel      participer.

Les gens pourront voter pour l'oeuvre de leur choix lors du concours de peintures et de dessins auquel participeront une cinquantaine de professionnels et d'amateurs, qui se d  roulera toute la fin de semaine.

Les visiteurs auront   galement la possibilit   de festoyer autour d'un immense BBQ qui se tiendra    partir de 16 h, dimanche, sur les plaines de jeux de l'  le Notre-

Dame.

Les 1000 visages de Terre des Hommes comprend aussi une s  rie de spectacles, tous gratuits, tels ceux donn  s par 17 troupes folkloriques repr  sentant l'  gypte, la Chine, la Gr  ce et l'Espagne, etc.

Ces spectacles se succ  deront sur la sc  ne du Th   tre des Lilas les apr  s-midi de samedi et dimanche. Samedi soir,    19 h 30, l'ensemble vocal Patrick Marco, de France, interpr  tera des oeuvres de Schubert, Brahms, Rossini, Mozart et d'autres grands noms de la musique classique et romantique au pavillon du Qu  bec.

Tout de suite apr  s,    22 h, un spectacle de sons et lumi  res accompagnera les num  ros de trap  zistes, jongleurs et sauteurs de trampoline du cirque th   tral Les Lumi  res.

Les amuseurs publics du cirque sillonneront aussi l'  le Notre-Dame durant toute la fin de semaine.

CIN  MA

★ **Rondeurs** Apr  s *Zucher Baby*, l'Allemand Percy Adlon signe *Bagdad Caf  *, qui met encore une fois en vedette la tr  s abondante Marianne Sagebrecht. Le film, qui raconte l'histoire d'un duo de magiciens dans un caf   minable situ   entre Disneyland et Las Vegas, prend l'affiche aujourd'hui au Berri.

◆ **Poisson.** Le plus r  cent film de Charles Crichton, *A Fish Called Wanda*, promet d'  tre l'une des com  dies les plus folles de l'  t  . On peut y voir deux membres des Monty Python (John Cleese et Michael Palin), ainsi que Jamie Lee Curtis et Kevin Kline. Au Loews et au Westmount Square.

— Marcel Jean

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Die Hard* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45
ASTRE II: — *Midnight Run* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h 15
ASTRE III: — *The Blood* 1 h 15, 3 h 10, 5 h, 7 h 45, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 30
ASTRE IV: — *La grenouille et la baleine* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h — *Monkey Shines* 8 h, 10 h 05

BERRI I: (288-2115) — *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *Les aventures de Chatran* 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI III: *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — *Petit bon...homme* 12 h 45, 2 h 45, 5 h 7, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — *La Belle et le vétéran* 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

BOGART 1: (844-9470) — *Cocktail* sem. 7 h 15, 9 h 15 sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BOGART 2: *Who framed Roger Rabbit* sem. 7 h 05, 9 h 10, sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 10
BOGART 3: *Dead Pool* sem. 7 h 30, 9 h 30, jeu. 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Bull Durham* sem. 7 h 10, 9 h 20, dim. 12 h 30, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

BONAVENTURE II: — *The Unbearable Lightness of Being* sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 30, sem. 8 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — *Les aventures de Chatran* sem. 7 h 15, sam. dim. 12 h, 1 h 45, 3 h 30, 5 h 15 — *Poussière d'ange* sem. 9 h 15, sam. dim. 7 h 15, 9 h 20

BROSSARD II: *Midnight Run* sem. 7 h 05, 9 h 30 sam. dim. 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30

BROSSARD III: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Big* sam.

dim. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 30 sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: *Les aventures de Chatran* sem. 7 h 15, 9 h 15 sam. dim. 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 45 sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: *La Belle et le vétéran* sem. 7 h 15, 9 h 40 sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 5: *Vibes* sem. 7 h 10, 9 h 25 sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: *La grenouille et la baleine* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25 sem. 7 h 20, 9 h 25

CHATEAUGUAY 1: (698-0141) — *Coeur Circuit* 21 tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15
CHATEAUGUAY 2: *Coming to America* sem. 7 h 15, 9 h 20 sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

CINEMA DE MONTREAL 1: (521-7870) — *Rambo* 3 sem. 5 h 30, 9 h 20 sam. dim. 1 h 30, 5 h 30, 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 20, sam. dim. 3 h 25, 7 h 20
CINEMA DE MONTREAL 2: — *La grenouille et la baleine* sem. 5 h 30, 7 h 20 — *Liaison fatale* sem. 9 h 10, sam. dim. 7 h 10, 9 h 20

CINEMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt.— *Vibes* 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
CINEMA EGYPTIEN 2: Mt.— *Big* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
CINEMA EGYPTIEN 3: Mt.— *Monkey Shine* ven. à mar. 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 25, 9 h 35, mer. 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 25, 9 h 35

CINEMA OMEGA 1: — *Coeur Circuit* 2 sem. 7 h 30, 9 h 30 sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30
CINEMA OMEGA 2: — *Rambo* 3 sem. 7 h 30, sam. dim. 1 h, 4 h 35, 8 h 10 — *Double détente* sem. 9 h 15, sam. dim. 2 h 45, 6 h 20, 9 h 55

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-

3636) — *The Blod* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 15

CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— *Big* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 15

CINEMA POINTE-CLAIRE 2: *Bull Durham* 1 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINEMA POINTE-CLAIRE 3: *Vibes* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINEMA POINTE-CLAIRE 4: *Midnight Run* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h

CINEMA POINTE-CLAIRE 5: *Die Hard* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
CINEMA POINTE-CLAIRE 6: *Monkey Shine* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: (842-9768) — *ven. My dinner with André* 18 h 35 — *Françoise Durocher, waitress Garçon* 20 h 35 — *sem. Mercredi: petits souliers, petit pain Cuisine et restauration Le dernier réveil* 18 h 35 — *Them that hills Attack the killer* 18 h 35 — *dim. Le pain d'habitant: la cuisson Le cochon* 18 h 35 — *Gold Rush* 20 h 35

CINEMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Cocktail* sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sem. 7 h 15, 9 h 30
CINEMA V: 2: *Coming to America* 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

CINEPLEX I: (849-4518) — *Les Frères Mozart* 1 h 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINEPLEX II: — *Dernier été à Tanger* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30
CINEPLEX III: — *Belman and True* 1 h 10, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 25

CINEPLEX IV: — *The Family* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 35
CINEPLEX V: — *Au revoir les enfants* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

CINEPLEX VI: — *Personal Services* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINEPLEX VII: — *The Funeral* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30

CINEPLEX VIII: — *The Last Emperor* 1 h, 4 h, 8 h

CINEPLEX IX: — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Poule et frites* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS II: — *Poussière d'ange* tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

COMPLEXE DESJARDINS III: — *L'insoutenable légèreté de l'être* 1 h 20, 4 h 40, 8 h

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Sur la route de Nairobi* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) —

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *ven. Madame* De 19 h — *To have and have not* 21 h — *sem. Werther* 19 h — *Lolita* 21 h — *dim. Margret et l'affaire Saint-Fiacre* 19 h — *Lord Jim* 21 h

CRÉMAÏE: (388-4210) — *La grenouille et la baleine* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15

DAUPHIN I: (721-6060) — *Le dernier empereur* tous les jours 9 h — *Les aventures de Chatran* sem. 6 h, 7 h 30, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h

DAUPHIN II: *Broadcast News* sem. 7 h, 9 h 30, sam. 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30, dim. 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h

CINEMA DECARIE 1: (341-3190) — *Midnight Run* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40

THEATRE

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262) — « L'amour ou la fidélité conjugale » m. en s. Philippe Grenier, à compter du 1er juillet, mer. au ven. 21 h., sam. 19 h 30, 22 h 30, dim. 20 h.

CÉGEP DE VICTORIAVILLE: 475 Notre-Dame E., Victoriaville (819-758-5535) — Le théâtre de la troupe à Wilfrid présente : « Les larçons font l'occasion » m. en s. Gill Champagne du 16 juin au 27 août, mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h.

MORRICE HALL: Univ. McGill, 3485 McTavish, Montréal (398-6578) — Les Productions de la Lune Verte présentent : « Berliner Songspiel » théâtre de chansons, chansons du Berlin des années 20-30, dir. musicale Paul Keenan, du 26 juillet au 6 août, du mar. au ven. 20 h.

PUZZLES SCENE: Angle ave du Parc et Prince Arthur, Montréal (288-3733) — Turtle Pond Theatre présente « Culture Shock » de Chris Lorne Elliott, à compter du 1er juin, mar. au dim. 20 h.

VIEUX-PORT DE MONTREAL: sous le chapiteau d'il y a sans dire (métro Champe-Mars) on présente « Import Export » m. en s. de Dominic Champagne, jusqu'au 13 août, du mar. au sam. à 21 h. rés. au 266-9808

STADE OLYMPIQUE: Montréal (252-4737) — L'observatoire de la tour du Stade, accessible par funiculaire, tous les jours de la semaine, de 10 h à 23 h, également visites guidées du Parc Olympiques

VIEUX PORTS: 7, rue de la Commune (849-1612) — « Images du futur 88 », exposition internationale présente des œuvres d'art et de technologie, hologrammes, animation par ordinateur, environnement sonore. Plus de 80 artistes, tous les jours de 12 h à 23 h, jusqu'au au 25 septembre.

CINEMA DECARIE 2: *Monkey Shine* sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45 sem. 7 h 15, 9 h 45

DORVAL I: (631-8587) — *The Blod* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

DORVAL II: *The Rescue* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30

DORVAL III: *Bambi* ven. à mar. 12 h, 2 h, 6 h — *Dead Pool* ven. à mar. 3 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — *Clean and Sober* mer. jeu. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 25

DORVAL IV: — *Crocodile Dundee* 2 ven. à mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 mer. jeu. 3 h 30, 7 h 10, 9 h 20 — *Bambi* mer. jeu. 12 h 10, 2 h, 5 h 50 —

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Who framed Roger Rabbit* 12 h, 3 h 45, 7 h 25, 9 h 35

FAIRVIEW II: — *Cocktail* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Midnight Run* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Big* tous les jours 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15

GREENFIELD I: (671-6129) — *Crocodile Dundee* 12 h 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25

GREENFIELD 3: — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Trouble en double* 12 h 05, 3 h 50, 7 h 25, 9 h 35

IMPERIAL: (288-7102) — *Willow* ven. à mer. 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 25

JEAN-TALON: (725-7000) — *Petit bon...homme* sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h, 11 h, 7 h, 9 h 05

LAVAL I: (688-7776) — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 h 30, 7 h 10, 9 h 20, ven. sam. dern. spect. 11 h 30

LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

LAVAL III: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 55

LAVAL IV: — *Coming to America* 5 h 20, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50 — *Coeur Circuit* 2 12 h, 2 h 20

LAVAL V: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Petit bon...homme* sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05 sem. 7 h, 9 h 05

LAVAL 2000 2: *Rambo* 3 sam. dim. 1 h 35, 5 h 15, 9 h 20 sem. 9 h 30 — *Double détente* sam. dim. 3 h 20, 7 h 30, sem. 7 h 30

LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40 — *Clean and Sober* mer. jeu. 1 h, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 10

LOEW'S IV: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45

LOEW'S V: — *The Presidio* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 45

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — ven. Salle 1:

Neuf semaines 1/2 19 h — *L'empire du soleil* 21 h 15 — *Salle 2 L'Irlandais* 19 h 15 — *September* 21 h 30 — *Salle 3 La veuve noire* 19 h 30 — *Tuer n'est pas jouer* 21 h 25 — sam. Salle 1 *Une blonde émeutillante* 19 h — *Fellini Satyricon* 21 h — *Salle 2 Au-delà du bien et du mal* 19 h 15 — *The Rocky horror picture show* 21 h 30 — *Salle 3 La veuve noire* 19 h 30 — *Tuer n'est pas jouer* 21 h 25 — Dim. salle 1: *Les noces barbares* 14 h, 19 h — *L'empire du soleil* 16 h, 21 h — *Salle 2 September* 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30 — *Mon oncle* 15 h 15, 19 h 15 — *Salle 3 La veuve noire* 16 h 45, 21 h 15 — *Tuer n'est pas jouer* 13 h 45, 18 h 45

PALACE I: (866-6991) — *Coming to America* 1 h 35, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 24 h 05

PALACE II: — *Dead Pool* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 ven. sam. dern. spect. 11 h 20

PALACE III: — *Big Top Pee Wee* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 25

PALACE IV: — *Red Heat* 3 h 40, 7 h 35, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 55 — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 6 h

PALACE V: — *Short Circuit* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

PALACE VI: — *The Rescue* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 30

PARADIS I: (354-3110) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PARADIS II: — *Double détente* sem. 7 h 10 sam. dim. 3 h 05, 7 h — *Rambo* 3 sem. 9 h, sam. dim. 1 h 10, 5 h 10, 9 h

PARADIS III: — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 10, sam. dim. 1 h 15, 3 h, 4 h 40, 6 h 20 — *Poitergeist* 3 sem. 8 h 45, sam. dim. 8 h, 9 h 45

PARISIEN I: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45

PARISIEN II: — *Bambi* 12 h 20, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 h 30, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 50

PARISIEN III: — *Trouble en double* 4 h 55, 7 h 05, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 20 — *Coeur Circuit* 2 12 h 15, 2 h 30

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661) — Tous les dimanches à 11 h, le chœur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Montréal (849-1070) — Tous les dimanches à 11 h, grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand-Maison

COURS MONT-ROYAL: Montréal — Midi-concerts dans le cadre de l'exposition Impressions Viennoises, mar. au ven. à 12 h 30, du 19 juillet au 12 août

ÉGLISE SAINTE-CUNEGONDE: 2461 ouest St-Jacques, Montréal (937-3812) — Tous les dimanches à 8 h 45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien)

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE: Salle Roland-Bruneau — Récital de Marc-André Hamelin, pianiste, oeuvres de Mozart, Liszt, Schumann, Górowsky, le 5 août — Église St-Paul-Ermite, Le Gardeur — Bouchard et Monselet, pianistes-duets, le 6 août — Chapelle Cuthbert, Berthierville — Le Quatuor Linos, Rutes, le 6 août

FESTIVAL ORFORD: sortie 118, autoroute des Cantons de l'Est, Magog (819-843-398) — Salle Gilles-Lefebvre, The Orford Jazz Quartet, le 5 août à 20 h., le 6 août à 13 h

MAISON SIR GEORGE-ETIENNE-CARTIER: 458 est Notre-Dame, Montréal — Tous les dimanches de août, concerts d'époque par l'Ensemble les Amériques, quatuor baroque, à 13 h 15 et 15 h

MAISON TRESTLER: Chemin de la Commune, Dorval (455-6290) — Concert du Trio Anacard, le 5 août à 18 h — Mini-concert d'orchestre de chambre, Le Quatuor St-Urbain, oeuvres de Mozart, Haydn, Beethoven, Brahms, Weber, les 6-8 août de 16 h à 18 h

PARC LAFONTAINE: Théâtre de la Verdure, Montréal — L'Orchestre de chambre Lyonnais, le 7 août à 14 h 30

THÉÂTRE DES CASCADES: Pointe-des-Cascades, autoroute 20, direction Dorval (455-9341) — Le Quatuor Lyrique Canadien, tous les dim. à 20 h, à compter du 19 juin

VILLE DE LASALLE: Terrasse de l'Octogone, 1080 Dollard, LaSalle — Concert sur l'herbe: concert champêtre, le 7 août à 14 h

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22 h à 02 h 30 — Benoît Charest Ensemble, du 3 au 7 août

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Jon Ballantyne, piano, et Philip Dwyer, sax ténor, les 5-6 août à

LE GUIDE DU WEEK-END

Laura Laur porté à l'écran



Photo Archives

On voit ici Dominique Briand et Andrée Lachapelle en répétition avec la scénariste-réalisatrice Brigitte Sauriol (de dos) pour le tournage de *Laura Laur*.

(LE DEVOIR) — La cinéaste Brigitte Sauriol donnera ces jours prochains le premier tour de manivelle à *Laura Laur*, un film inspiré du roman de Suzanne Jacob portant ce titre. Le tournage durera six semaines à Montréal.

Produit par Nicole Robert qui a déjà signé *La guerre des tuques* et *Opération beurre de pinottes*, le film met en vedette Paula de Vasconcelos dans le rôle-titre, Dominique Briand, André Lacoste, Andrée Lachapelle, Johanne Fontaine, Éric Cabana et Jean-Pierre Ronfard.

Brigitte Sauriol est connue pour son long-métrage *Rien qu'un jeu* qui fut sélectionné pour la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes en 1983. Ce film traite du délicat problème de l'inceste et a permis de rompre le silence qui entoure ce douloureux tabou au Québec.

Un temple du Vieux-Montréal renaît

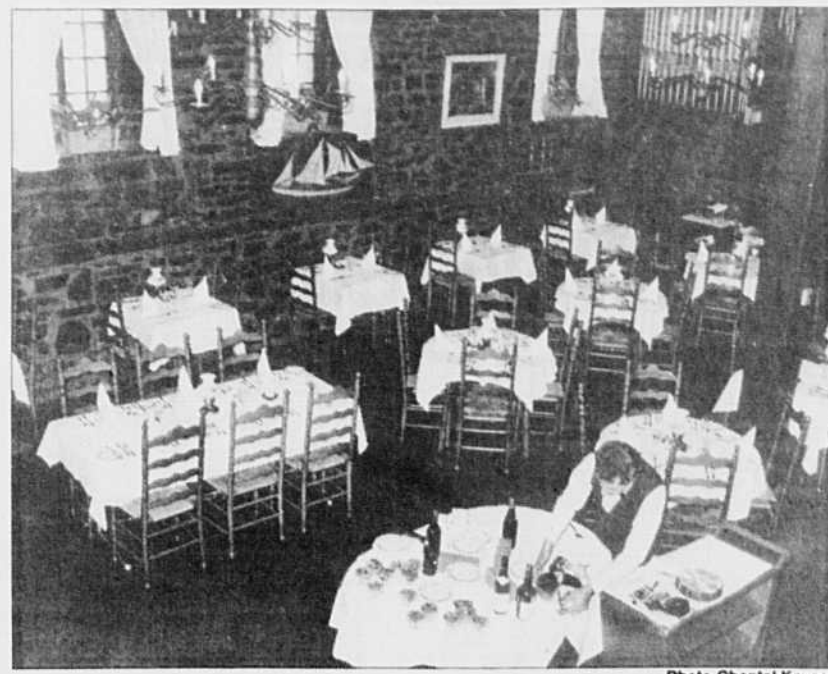


Photo Chantal Keyser

Le décor de l'Auberge Saint-Gabriel est resté semblable à lui-même, parsemé de vieux objets, fait de vieilles pierres et de poutres, de planchers froids et de plafonds hauts.

JOSÉE BLANCHETTE

Alors que touristes et pigeons, picouilles éreintées et clochards célestes se partagent les pavés usés du Vieux-Montréal, il en est pour s'engager en catimini rue Saint-Gabriel, fuir la cohue du Vieux-Port et atterrir dans les murs centenaires du « Old St-Gab », l'auberge du Vieux St-Gabriel.

Si les registres de l'établissement remontent à 1754, la vieille maison de pierre telle qu'on la connaît pourrait bien accuser trois siècles d'existence. On dit d'elle qu'elle est la plus vieille auberge en Amérique.

Les aubergistes se sont succédé, l'Auberge a même dû fermer ses portes pendant un an et réouvrir l'hiver dernier au grand bonheur des touristes et de quelques Montréalais soucieux de leur héritage culturel.

Peter Muller, anciennement du William Tell, en a fait son *edelweiss*, sa fleur de macadam. Le décor est resté semblable à lui-même, parsemé de vieux objets, fait de vieilles pierres et de poutres, de planchers froids et de plafonds hauts.

M. Muller a remanié le menu touristique et propose la cuisine bourgeoise qui a toujours fait sa force. Chaque soir il effectue la navette entre la cuisine et la salle à manger, poussant le zèle jusqu'à faire la livraison d'un plat.

On retrouve sur cette carte sage aux promesses lourdes un certain héritage du William Tell, telles ces escalopes viennoises ou encore ces beignets au fromage Oka que préparait Muller avec du tilsit autrefois.

Touristes oblige, on a conservé le mandat « ceinture fléchée » avec un menu de la table d'hôte où figurent la soupe aux pois, la tourtière, le ragout de bœuf, alouette...

À la table d'hôte ou à la carte, le feuilleté d'escargots au vin blanc était digne d'un repas complet. La pâte (un brin épaisse) emprisonnait les escargots, des champignons et baignait dans une sauce crème au vin blanc et basilic.

À la carte, les beignets d'Oka dans un concassé de tomates fraîches sont également une entrée costaud et plutôt réussie. Ces fondues au fromage enroulées dans une chapelure d'amandes donnaient le change.

Sous croûte également, le bœuf bourguignon de la table d'hôte remplissait ses promesses. Les morceaux de bœuf tendres, les petits oignons, les champignons et les lardons dans une bonne sauce au vin rouge étaient recouverts d'une coiffe légère.

La truite fumée au beurre citron est une assiette décourageante de générosité. Le filet de truite reposait sur un lit de choucroute et d'oignons encore croquants sous la dent.

Des carottes et de la ratatouille accompagnaient inutilement cette assiette déjà chargée. La chair de cette truite bien fumée était plus sèche qu'à l'état pur mais demeurait succulente par ailleurs.

Un vin blanc maison, un peu plat mais honnête (\$21.75), arrosait ce repas. Le service de matrone était fait de façon charmante et très chaleureuse. On sent nos touristes entre bonnes mains.

Pour eux, on a monté au centre de la salle une table de desserts comme on en retrouve dans les hôtels : impersonnelle et sans imagination.

Préférez aux gâteaux-mousse gélatineux, la coupe de framboises, bleuets ou mûres arrosés de crème et de sirop d'érable foncé. Le sabayon aux fraises citronné était une réussite rafraîchissante, bien monté.



Photo Chantal Keyser

Si les registres de l'Auberge remontent à 1754, la vieille maison de pierre telle qu'on la connaît pourrait bien accuser trois siècles d'existence. On dit d'elle qu'elle est la plus vieille auberge en Amérique.

du velours pour les papilles.

Un repas pour deux personnes avant le vin, la taxe et le service vous coûtera environ \$40.

POUR : Le Vieux Saint-Gabriel au rendez-vous de nouveau. Une cuisine copieuse, à l'ancienne, sans chichi et peu dispendieuse. Pour ceux qui ça intéresse, des soirées « meurtres et mystère » les jeudis (en français) et les vendredis (en anglais) sous les

combles où logent fantômes et araignées.

CONTRE : Une ambiance un peu froide, un éclairage sombre. Le stationnement.

AUBERGE LE VIEUX SAINT-GABRIEL
420, rue Saint-Gabriel
Montréal
Tél. : 878-3561

EN BREF...

Les 25 ans de la PdA

Pierre Béland, de la station radiophonique CFQR, présidera le comité d'honneur du 25e anniversaire de la Place des arts (PdA). Les autres membres du comité sont Mmes Jocelyne Boivin, Francine Montpetit, Jocelyne Pelchat, MM. Claude Des Rosiers, Roger Gagné, Daniel Lamarre et François-Xavier Seigneur. Mme Danièle Touchette-Robitaille, présidente du Conseil d'administration de la PdA a précisé que le comité aura pour mandat de planifier une levée de fonds et de donner une orientation prestigieuse et populaire à l'ensemble des festivités entourant le 25e anniversaire.

Triomphe des Gipsy Kings

Après avoir remporté un grand succès au Festival d'été de Québec et au Spectrum de Montréal, en cinq semaines seulement, 50,000 copies du disque des Gipsy Kings ont été vendues au Québec, ce qui augure bien pour leur retour sur scène à l'automne et pour leur prochaine tournée trans-canadienne.

Les Portes tournantes partout à la fois

(PC) — Le long métrage *Les Portes tournantes*, de Francis Mankiewicz, sera présenté lors d'une soirée de gala au Festival of Festivals à Toronto en septembre, à la soirée de clôture du Festival international du film de Québec, le dimanche 11 septembre, en présence de ses interprètes. Ce film d'époque, comme on le sait, tiré d'un roman de Jacques Savoie, après avoir été projeté à Cannes en mai dernier, aura sa première nord-américaine en marge du Festival des films du monde, le 10 août à Montréal, soit deux jours avant sa sortie commerciale. Le 22 septembre, l'Académie canadienne de cinéma et de télévision le présentera à Ottawa lors d'une soirée gala au nouveau Musée des Beaux-Arts du Canada devant un public de politiciens, artistes et diplomates. Le film de Mankiewicz est également inscrit à l'ouverture du festival de Namur, en Belgique. Mettant en vedette Monique Spaziani, Gabriel Arcand, Miou-Miou, Rémy Girard, Marcel Sabourin, Jacques Penot et Rita Lafontaine, le film a reçu de bonnes critiques à l'étranger. L'hebdomadaire *The Economist* disait de l'oeuvre de Mankiewicz (qui a fait sa marque avec le film *Les bons débarras*) qu'elle est un « joyau insoupçonné ».

La nouvelle pdg de RQ



Photo PC

Françoise Bertrand

La nouvelle pdg de Radio-Québec (RQ), Mme Françoise Bertrand vient d'entrer officiellement en fonction en remplacement de M. Jacques Girard.

Elle devient ainsi la première femme du pays à assumer la direction d'un réseau de télévision.

Au moment de sa nomination à RQ, Mme Bertrand était doyenne à la gestion des ressources de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Familière des questions éduca-

tives et administratives, elle connaît également fort bien le monde de la communication pour y avoir oeuvré à divers titres entre 1975 et 1980: responsables de recherches à Radio-Québec, chef chercheur à l'Office national du film à Toronto, directrice des communications à la Société des jeux du Québec, responsable de projets en communication à la firme de consultants Sorecom.

FAMOUS PLAYERS
LES FILMS DU
CRÉPUSCULE INTERNATIONAL
PRÉSENTE
**la loi
du Désir**
un film de
Pedro Almodovar
... LE CINÉASTE LE PLUS TALENTUEUX DE
L'ESPAÑE CONTEMPORAINE... VILLAGE VOICE
POUR CEUX ET CELLES QUI ONT
AIMÉ « LA CAGE AUX FOLLES »
UNIVERSITÉ
Tous les soirs 19:15 - 21:30
Sam. Dim. 12:00 - 14:45 - 17:00 - 19:15 - 21:30

**Restaurant
Le Piémontais**
Cuisine italienne et française
FERME LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q.
(Association des
Restaurateurs du Québec)

**RESTAURANT
ASHA**
(Licence complète)
Établi depuis 1982
Nos spécialités:
Cari et tandoori
cuisine indienne
Nous servons la bière anglaise en fût
Dîner spécial de 3 services
Lun. au ven. midi à 2:30 p.m.
Heures d'ouverture:
Du lun. au sam.: midi à 2:30 a.m.
5:00 p.m. à 11:00 p.m.
Dimanche: 5:00 p.m. à 11:00 p.m.
3490 avenue du Parc, Montréal — H2X 2H5
844-3178

**RESTAURANT
CAFÉ DE PARIS**
Chansonnier
sept soirs
par semaine
Vos hôtes:
José, Franco
Cuisine française
spécialités:
Châteaubriand
Carré d'agneau
Bœuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: 694-9626

chez Vito
c'est plus qu'une promotion
c'est une tradition
Restaurant italien
Cuisiné recherche
Cave à vins sélectionnés
5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 735-3623
Maintenant metro
Côte des Neiges

**Restaurant
aux
chutes
de Richelieu**
Brunch tous
les dimanches
table d'hôte midi
et soir et menu
gastronomique
Fine cuisine italienne
480, 1ère Rue, Richelieu Tél.: (514) 658-6669

LE TRICOLORE
La Table du Chef 13^{00\$}
Consommé de volaille à la ciboulette
ou
Salade gourmande au saumon fumé
Blanquette de filet de sole frais
ou
Suprême de faisan sur riz sauvage
ou
Médailon de filet de bœuf au madère
Pêche melba
ou
Crème caramel
2065, rue Bishop
843-7745
Ouvert le dimanche

DIDIER FARRÉ PRÉSENTE
MARIANNE SÄGBRECHT JACK PALANCE CCH POUNDER
LA MAGIE DU DÉSERT,
D'UNE GROSSE ALLEMANDE
ET D'UN THERMOS...
BAGDAD CAFE
out of Rosenheim
un film de PERCY ADLON
EN VERSION
FRANÇAISE
2^e SEM.
UNE DISTRIBUTION
Action
film...
BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
1:30, 3:30, 5:30,
7:30, 9:30

«...une interprétation brillante!...on sent l'influence de Bergman et de Fellini.»
«...intelligent, frais et innovateur...comique à l'extrême!»
«...impressionnant!»
Robert Berube FILMS ALLECRAN
les Frères Mozart
Un film de SUZANNE OSTEN
CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 848-4518
1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40

RENÉ MALO présente
POUSSIERE D'ANGE
SUBTIL,
FASCINANT,
ORIGINAL,
À VOIR ABSOLUMENT!
- PARISCOPÉ
BERNARD GIRAudeau FANNY BASTIEN
UN FILM DE ÉDOUARD NIERMANS
DISTRIBUÉ PAR MALOFILM DISTRIBUTION
plus: court métrage **TOCADÉ** de MICHEL MURRAY,
Office National du Film
COMPLEXE DES JARDINS BASILÈRE 1 288-3141
MAIL CHAMPLAIN 465-5906

Jean-Marie da Silva aimerait communiquer avec les sympathiques Anne-Marie Wincler et Guy Bouliane.

S.V.P. (514) 431-2373

Merci.

L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Montréal, vendredi 5 août 1988

MONTREAL

3ème jour de suite à la baisse

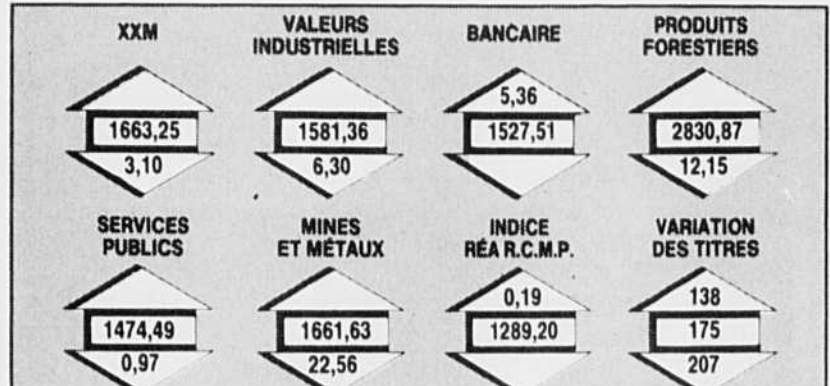
MONTREAL (PC) — La baisse des cours s'est poursuivie pour le troisième jour de suite, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général a cédé 3.10 à 1663.25 en clôture et 4,650,390 actions ont changé de main.

Les miniers sont en baisse de 22.56 à 1661.63, les forestières de 12.15 à 2830.87, les industrielles de 6.30 à 1581.36, les pétrolières de 3.75 à 1477.83 et les services publics de 0.97 à 1474.49. Par contre, les bancaires sont en hausse de 5.36 à 1527.51.

Noverco, en hausse de 1/2 à 111%, s'est traitée à 491,382 exemplaires. Corona A était inchangée à 99% et 165,600 actions ont circulé dans le marché.

Par ailleurs, Donohue a perdu 1/4 à 131%, Quebecor A 1/4 à 220%, Banque de Montréal à 28%, Campeau Corp. 1/4 à 116%, Sears Canada 1/4 à 111% et Texaco Canada 1/4 à 367%.

Sur 520 titres mis au jeu 138 sont en hausse, 207 en baisse et 175 inchangés.



TORONTO

Nouvelle baisse des cours

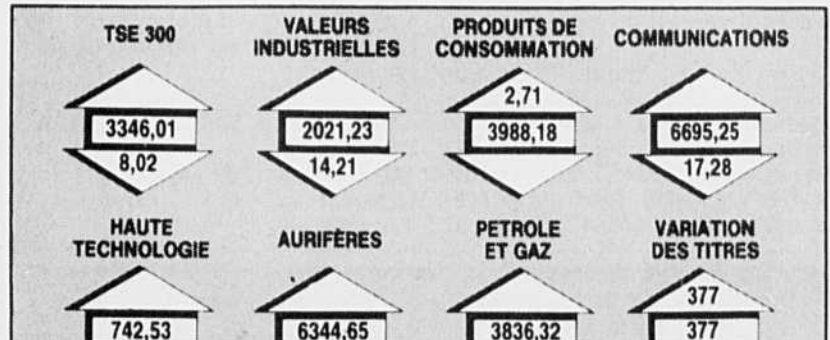
TORONTO (PC) — nouvelle baisse des cours, hier, à la Bourse de Toronto, où l'indice composé a fermé la séance en recul de 8.02 à 346.01.

Les échanges ont porté sur 17.69 millions comparativement à 16.53 millions avant-hier.

Dans les industrielles, Domtar a perdu 1/4 à 131%; Canadian Express un cent à \$1.05; LSI Logic neuf cents à \$2.45; Inco 1 à 33%; Alcan 1/4 à 33%; et Texaco Canada Inc. 1/4 à 33%. Toronto Dominion Bank a gagné 1/4 à 33%; Enfield Corp. 1/4 à 88%; Bank of Nova Scotia 1/4 à 141%; Dome Petroleum deux cents à \$1.35 et Worldwide Equities A 2 1/4 à 101%.

Dans les miniers, LAC Minerals a cédé 1/4 à 141%; Echo Bay 1/4 à 23%; et Newfields Minerals cinq cents à \$3.40. Kam Creed Mines a gagné 14 cents à 87 cents et American Barrick 3/4 à 22%.

Dans les pétroles, Renaissance abandonné 1/4 à 141%; Dune Resources A deux cents à sept cents et Westport Petroleum un cent à 11 cents. Canterra Energy gagne un cent à \$2.88 et Barons Oil cinq cents à \$3.70.



NEW YORK

Nette orientation à la baisse

NEW YORK (AFP) — La tendance s'est nettement orientée à la baisse, hier, à Wall Street après une brève fermeté initiale, sur un marché modérément actif.

En progression de plus de 8 points dans les premières transactions, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est graduellement effrité pour clôturer à 2,126.78 en baisse de 7.29 points.

Quelque 157 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses: 765 contre 641; 540 titres ont été inchangés.

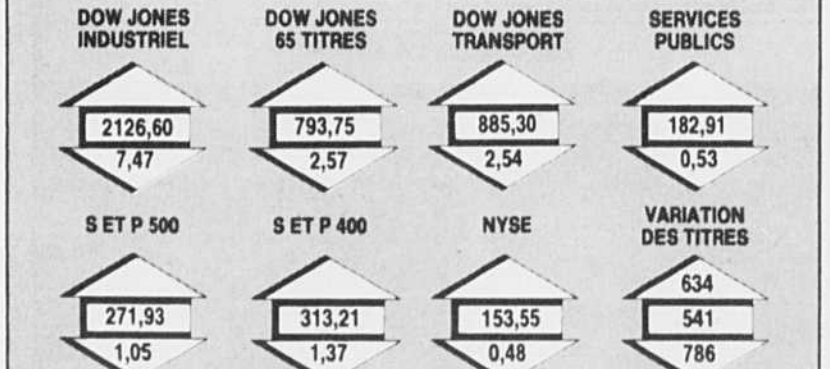
Selon les observateurs, une détente des taux d'intérêt obligataires a entraîné une demande sélective peu après l'ouverture.

La reprise a été de courte durée en raison des incertitudes sur les chiffres du chômage devant être publiés vendredi. Si ces statistiques confirment les prévisions des analystes, la fermeté de la situation de l'emploi pourrait entraîner des mesures de resserrement du crédit par la Réserve fédérale.

McGraw Hill a perdu 3/4; Atlantic Richfield a cédé 2 1/4 à 82 et Sony est tombé de 1 1/4 à 51 1/4.

Inislo a progressé de 1 1/4 à 29 1/4; Xerox a gagné 1 1/4 à 54 1/4 et Caterpillar est monté de 3 1/4 à 63 1/4.

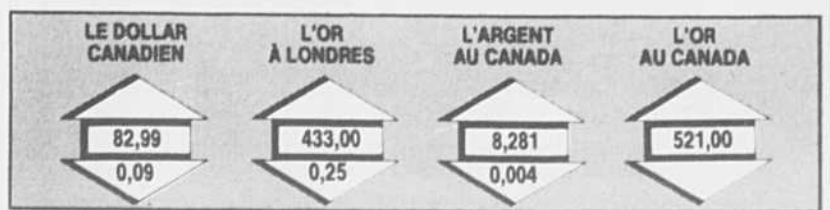
Du côté des canadiens, Inco a cédé 1/4 à 29 1/4; McIntyre Mines 1/4 à 61 1/4; Northern Telecom 1/4 à 181 1/4 et Seagram 1/4 à 55 1/4.



DEVISES

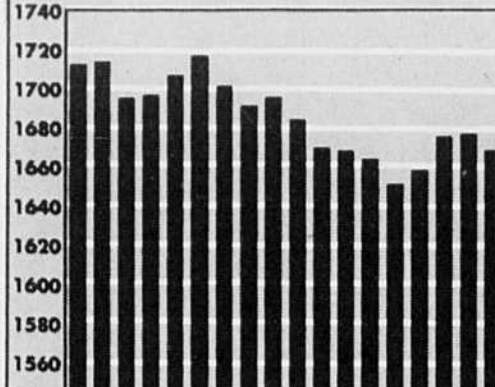
Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4907	Hong Kong	Dollar	0.1545
Allemagne	Franc CFA	0.003806	Inde	Roupie	0.0855
Allemagne-Ouest	Mark	0.6414	Israël	Sheqels	0.7419
Antilles Angl.	Dollar	0.4474	Italie	Lire	0.000871
Australie	Dollar	0.9691	Jamaïque	Dollar	0.2233
Autriche	Schilling	0.09132	Japon	Yen	0.009064
Bahamas	Dollar	1.2053	Liban	Livre	0.00345
Belgique	Franc	0.03067	Mexique	Peso	0.000532
Danemark	Couronne	0.1689	Norvège	Couronne	0.1772
Espagne	Peseta	0.009765	Nouveau-Zélande	Dollar	0.8033
États-Unis	Dollar	1.2053	Portugal	Escudo	0.007920
Finlande	Mark	0.2719	Royaume-Uni	Sterling	2.0587
France	Franc	0.1903	Suède	Couronne	0.1873
Grèce	Drachme	0.008015	Suisse	Franc	0.7691
Hollande	Florin	0.5684	Vénézuéla	Bolivar	0.03285

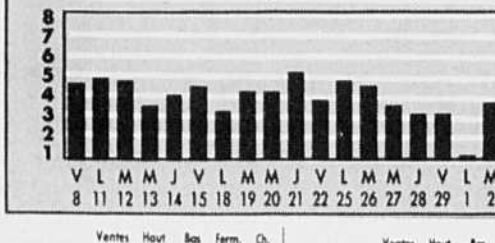


MONTREAL

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fini, hier, en hausse de 13-100 et se changeait à \$1.2057 canadien au lieu de \$1.2037 la veille en clôture. La livre sterling a monté de 4-100 à \$2.0567.

Le rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 9-100 à \$0.8299 et le sterling 15-100 à \$1.7068.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

Indice RCMP

MONTREAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, était comme suit:

Réa (XRC): 1289.20
Services (XRS): 1230.39
Manufacturières (XRM): 1375.95

Obligations

TORONTO (PC) — La tendance était en hausse et l'activité légère, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de cinq cents. Les moyens et longs termes ont gagné un huitième de point. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

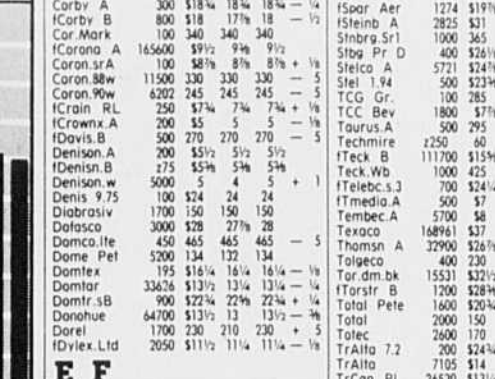
TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

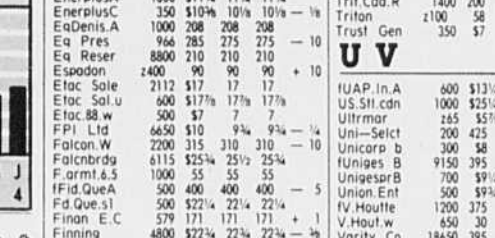
Options

MONTREAL

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fini, hier, en hausse de 13-100 et se changeait à \$1.2057 canadien au lieu de \$1.2037 la veille en clôture. La livre sterling a monté de 4-100 à \$2.0567.

Le rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 9-100 à \$0.8299 et le sterling 15-100 à \$1.7068.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

Indice RCMP

MONTREAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, était comme suit:

Réa (XRC): 1289.20
Services (XRS): 1230.39
Manufacturières (XRM): 1375.95

Obligations

TORONTO (PC) — La tendance était en hausse et l'activité légère, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de cinq cents. Les moyens et longs termes ont gagné un huitième de point. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

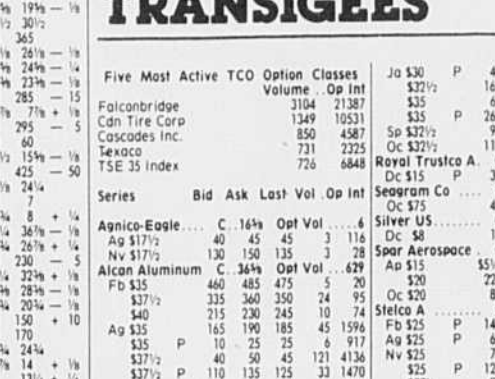
TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

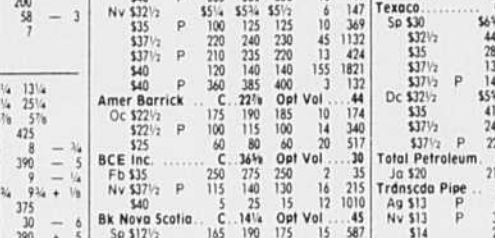
Options

MONTREAL

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fini, hier, en hausse de 13-100 et se changeait à \$1.2057 canadien au lieu de \$1.2037 la veille en clôture. La livre sterling a monté de 4-100 à \$2.0567.

Le rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 9-100 à \$0.8299 et le sterling 15-100 à \$1.7068.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

Indice RCMP

MONTREAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, était comme suit:

Réa (XRC): 1289.20
Services (XRS): 1230.39
Manufacturières (XRM): 1375.95

Obligations

TORONTO (PC) — La tendance était en hausse et l'activité légère, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de cinq cents. Les moyens et longs termes ont gagné un huitième de point. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

TORONTO (PC) — L'offre et la demande, hier, en clôture, étaient faibles. Les titres de société étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9.75 pour cent.

Options

MONTREAL

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

ACHES	VENTES	HAUT	BAISSE	FERME	OUVERTURE
1	2	3	4	5	6

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fini, hier, en hausse de 13-100 et se changeait à \$1.2057 canadien au lieu de \$1.2037 la veille en clôture. La livre sterling a monté de 4-100 à \$2.0567.

Le rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 9-100 à \$0.8299 et le sterling 15-100 à \$1.7068.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

Indice RCMP

MONTREAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, était comme suit:

Réa (XRC): 1289.20
Services (XRS): 1230.39
Manufacturières (XRM): 1375.95

Obligations

SPORTS

Grand Prix cycliste de Montréal

Steve Bauer fuit les médias pour s'entraîner au cimetière

CAROLE BEAULIEU

À deux jours du Grand Prix cycliste des Amériques, Steve Bauer a fui les journalistes hier après-midi pour pédaler à sa guise dans les sentiers du cimetière de la Côte-des-Neiges.

« Je n'ai pas monté sur ma bicyclette depuis deux jours, plaident-il hier matin devant des journalistes insistants qui voulaient s'entretenir avec lui. Je dois m'entraîner ».

À deux jours de l'épreuve qu'il se dit déterminé à remporter, Bauer n'avait toujours pas vu le parcours

hier matin. Et c'est ce qu'il rêvait de faire : « flairer » ce parcours pendant deux ou trois heures.

« Ce sera dur, convenait-il hier lors d'un bref entretien accordé au DEVOIR. À cause de la chaleur. Mais aussi du parcours montagneux ».

Plusieurs des coureurs européens seront handicapés par cette chaleur humide, prédisait hier le médaillé olympique. Et même Bauer l'ontarien qui habite la Belgique depuis quatre ans, ne sait plus lui-même s'il est toujours acclimaté à cette chaleur.

« On va bien voir », se bornait-il à dire.

Le jeune cycliste de 29 ans se dit bien remis de l'effort fourni récemment lors des 22 étapes du Tour de France.

Certes, il a les traits tirés et les lèvres gercées. À côté de son agent, qui fait un mètre 85, ses cinq pieds quatre pouces lui donnent presque un air fragile.

Mais pédaler est son travail. Un travail auquel le cycliste blond se consacre sérieusement et avec application.

Sur ses plus dangereux adversaires pour la course de demain, Bauer est plutôt avare de commentaires. Les Italiens sont surtout des sprin-

ters, dit-il, qui pourraient avoir des difficultés sur ce circuit montagneux. Le Français Jean-François Bernard et certains de ses coéquipiers « sont très forts » et seront à surveiller.

Mais Bauer se refuse à trop faire de prédictions. Tout peut arriver, dit-il, dans une course d'un jour. Et le gagnant pourrait même ne pas être un de favoris. Il faudra « mener une course intelligente ».

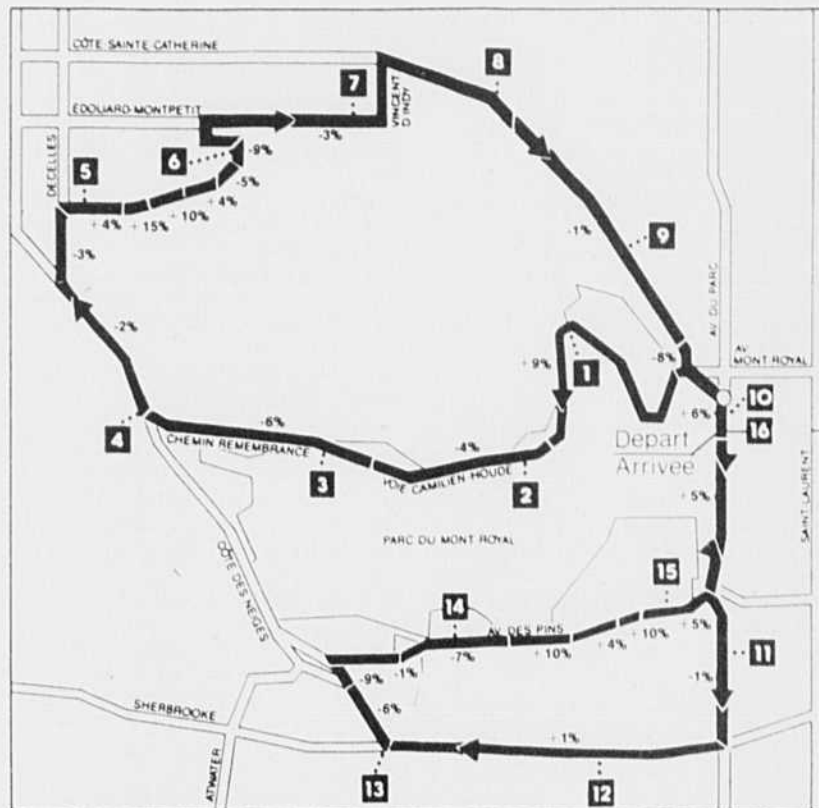
Encore surpris de l'attention qu'il reçoit depuis son arrivée au Québec, auréolé de sa 4e place au Tour de France, Bauer estime que la compétition cycliste a de l'avenir au Canada.

« Le cyclisme est déjà un succès de popularité au niveau récréatif. Au niveau compétitif, ça décolle lentement ».

Bauer doute toutefois que l'on puisse faire du Grand Prix, comme l'organisation le projette pour l'an prochain, un événement populaire auquel participeraient 3.000 cyclistes. « Il vaudrait mieux tenir deux événements séparés », soutient-il, ou au moins s'assurer que les coureurs ne sont pas ennuyés par la présence de tant d'amateurs.

Des accusations de dopage portées contre le vainqueur du Tour de France, l'Espagnol Pedro Delgado, Steve Bauer préfère ne plus trop parler maintenant après avoir tenu des propos virulents contre le dopage dans une entrevue au journal français *L'Equipe*.

Steve Bauer préfère lui-même « courir nature », a-t-il répété à son arrivée aux médias québécois. Et c'est « nature » qu'il montera à l'assaut des 16 tours de 20 kilomètres du Mont-Royal.



Le parcours de 16,5 kilomètres du Grand Prix cycliste de Montréal, que les coureurs emprunteront à 20 reprises, comportent plusieurs difficultés. Curieusement, elles sont toutes situées à moins de six kilomètres. L'escalade de la voie Camilien-Houde (1, 2 et 3 — ascension de près de deux km), la descente sur Côtes-des-Neiges (4), la montée de la Polytechnique (5 — précédée d'un virage à angle droit) et la « plongée » vers le boulevard Édouard-Montpetit (6), constituent une accumulation de difficultés qui pourraient s'avérer dévastatrices au fil des tours. Les coureurs feront monter leur vitesse moyenne sur Côte-St-Catherine (8 et 9), l'avenue du Parc (10 et 11) et Sherbrooke (12 et 13). Ce sont ceux qui négocieront ce long passage en souplesse, en ménageant leur énergie, qui pourront le mieux franchir le Mont-Royal. (Les pourcentages négatifs indiquent une descente, les positifs une remontée. Les carrés noirs chiffres ont trait au kilométrage.)

Autre duel Prost-Senna en Hongrie

BUDAPEST (AFP) — Alain Prost contre Ayrton Senna. Le dixième épisode de la série qui tient en haleine le monde de la F-1 et son championnat aura lieu dimanche, à l'Est, sur le circuit de l'Hungaroring, à une dizaine de kilomètres de Budapest.

Pour sa troisième édition, le Grand Prix de Hongrie sera placé sous le signe du duel des deux pilotes de l'écurie Marlboro McLaren Honda. Le Français dispose d'un court avantage aux points (60 contre 57) mais, le Brésilien possède une victoire d'avance (5 contre 4) qui peut se révéler déterminante dans l'hypothèse où l'écurie britannique gagnerait les 16 manches du championnat du monde. En Hongrie, Prost et Senna bénéficieront d'une marge de sécurité sur leurs adversaires après l'alerte de Silverstone, à la mi-juillet, lorsque l'Autrichien Gerhard Berger et sa Ferrari enlevèrent la pole-position.

À Hockenheim (RFA), il y a deux semaines, le duo McLaren renouvela une performance devenue habituelle depuis le début de la saison (huitième pole et sixième doublé). La pluie, tombée peu avant le départ, constituait un atout en faveur de Senna, vainqueur de quatre des cinq dernières courses. Sur l'Hungaroring, arrosé par des averse nocturnes depuis deux jours, elle représentera aussi une inconnue de taille, tant pour la course que pour les essais. Car, sur ce circuit où il est très difficile de doubler, partir en tête constituera un avantage déterminant, presque décisif, même à l'expérience des deux premiers GP de Hongrie.

Seul, un écrou de roue mal serré avait privé du succès l'an passé le Britannique Nigel Mansell, en tête du départ jusqu'à quatre tours de l'arrivée, pour le bonhomme du Brésilien Nelson Piquet, déjà vainqueur en 1986 sur une Williams-Honda

après une sévère empoignade avec Senna.

Des espoirs surtout face aux autres turbos, notamment la Lotus-Honda de Nelson Piquet et les deux Ferrari de l'Autrichien Gerhard Berger et de l'Italien Michele Alboreto, suivants habituels des deux pilotes de McLaren. Car, pour battre les deux voitures rouges et blanches alignées par Ron Dennis, il faudrait un coup de théâtre, une subite défaillance d'un matériel jusqu'à présent très efficace (pas de panne moteur pour Prost et Senna).

Le public venu en foule, de l'Est comme de l'Ouest (RFA, Italie et surtout Autriche), qui assiste traditionnellement au GP de Hongrie, s'attend bien, en effet, à voir un nouveau duel entre les deux géants de la Formule 1. Un nouveau duel... à voitures sophistiquées à l'extrême.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

■ Occasions d'affaires 591

■ Occasions d'affaires 591

■ Occasions d'affaires 591

■ Occasions d'affaires 591

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

LES ENTREPRISES LE-MART INC.

J'ai 15 années d'expérience à travers le Québec dans le domaine de la construction. Professionnel recherche associé(e) pour poste à la vice-présidence, ayant \$25.000. comptant à investir.

SPECIALITÉ MAINTENANCE:

- Peinture au sol et hauteur
- Imperméabilisation de joints de pierre et briques
- Réparation de toiture de tout genre.

Permis de la régie des entreprises de construction.

373-0010 ou 373-5555
DEMANDE L. LEMIRE

06-08-88

■ Occasions d'affaires 591

■ Occasions d'affaires 591

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

CAPITAL DE RISQUE DEMANDE

FRANCHISES DE \$5.000 — \$10.000 — \$25.000

Nouvelle maison d'édition, avec projet de plusieurs millions de dollars, en marche. Appelez: Allen ou William au 514-598-1778. Ou écrivez au 1676 Sherbrooke-est, Suite 8, Mtl. Qc. H2L 1M5. Les dossiers seront traités confidentiellement.

DEVENEZ CONSULTANTS en Photo Publicitaire. Opportunité d'avancement dans la Gérance et la Direction. Revenu au dessus de la moyenne. (\$14.646-6361)

FRANCHISE DE MAGASIN de chaussures. Excellente opportunité, personne sérieuse seulement. 765-3399.

MIAMI ASSOCIE ACTIF ou passif, occasion extraordinaire, revenu garanti \$750.000 US. Capital requis \$250.000 US. 514-498-4470

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

UN DON A CARE CANADA POUR UNE EAU PLUS SAIN

CARE®

CARE Canada, 1312 Bank, Ottawa K1S 5H7

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

■ Offres de services 599

SPORTS

« Youmans n'a que deux prises contre lui » — Tim Raines

MICHEL LAJEUNESSE

PITTSBURGH (PC) — Floyd Youmans rencontra hier quelques membres du bureau du commissaire Peter Ueberroth et on devait discuter de sa suspension, qui est en vigueur depuis le 25 juin, et de son programme de réhabilitation. Il faudra sans doute encore un certain temps pour savoir quand on permettra au jeune droitier de revenir au jeu.

Tim Raines, qui a déjà connu des problèmes semblables, croit que Youmans a toutes les chances de s'en sortir.

« D'abord, il semble que son programme de réhabilitation est suivi à la lettre, a dit Raines. La dernière fois que je l'ai vu, il semblait en grande forme. Il semblait même en bien meilleure forme que lorsqu'il s'était présenté au camp d'entraînement ».

Raines croit que Youmans va s'en tirer parce qu'il va finir par réaliser qu'il a un immense talent. Il prétend qu'un joueur moyen pourrait ne pas avoir la motivation nécessaire pour repousser toutes les tentations.

« Youmans doit avoir compris maintenant qu'on ne lui donnera pas d'autres chances. C'est la deuxième fois maintenant. Trois prises et vous

êtes retiré à ce jeu. C'est ça le baseball. Son plus gros atout est le fait qu'il a un immense talent. Floyd Youmans peut encore être un des meilleurs lanceurs de tout le baseball. Le fait de le savoir devrait être une incroyable source de motivation pour lui ».

Après avoir connu des difficultés l'an dernier, Youmans commençait à connaître du succès. Il s'améliorait constamment après un camp d'entraînement et un début de saison difficiles. Tranquillement, il retrouvait tous ses moyens.

« C'est ce qui est difficile à comprendre dans son cas, a dit Raines. Tout allait bien pour lui, il progressait. On a toujours peur que son cas ressemble à celui de Steve Howe, mais il doit réaliser maintenant que plus personne ne lui donnera de chances. S'il n'a pas compris cela, il ne le comprendra jamais ».

Raines prétend que Youmans n'a pas besoin de prouver quoi que ce soit aux gens du baseball, qu'il est suffisamment bien connu et respecté comme joueur pour reprendre sa place.

« Youmans n'a pas besoin de rien prouver. Tous savent qu'il est capable de lancer de façon incroyable. Il n'a qu'à garder son nez propre,

qu'à se dire qu'il ne peut plus boire ou prendre de la drogue ».

Raines a trouvé une façon bien particulière de chasser l'ennui lors des longs voyages.

« Comme je l'ai fait, Youmans devra trouver quelque chose qui lui fera oublier l'alcool et la drogue lors des longs voyages à l'étranger. Moi, j'ai commencé à m'intéresser aux jeux vidéo. J'en ai achetés aux deux enfants, mais maintenant, c'est moi qui a la piqure et j'en ai un avec moi sur la route. C'est rendu que plusieurs joueurs se réunissent pour jouer et souvent il nous est impossible d'arrêter avant les petites heures de la nuit. Ce n'est peut-être pas pour tout le monde, mais dans mon cas, ça fonctionne ».

Quant au gérant Buck Rodgers, il prétend que Youmans a toujours sa place dans l'organisation de l'équipe. Pour retrouver sa place au sein de la formation des Expos, il devra par contre prouver lors du prochain camp d'entraînement qu'il a retrouvé tous ses moyens.

« Même si on lui permettait de revenir au jeu, il faudrait qu'il lance dans les ligues mineures et comme le calendrier des ligues mineures se termine bientôt, il n'aurait pas vraiment le temps de retrouver sa

forme, a dit Rodgers. Nous pensons donc en fonction du prochain camp d'entraînement ».

Rodgers aussi sait que Youmans a un immense talent et c'est la raison principale pour laquelle les Expos n'ont pas abandonné tout espoir dans son cas.

« Avec un bras comme le sien, il est le genre de joueur qu'on ne repousse pas du revers de la main. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut trouver un lanceur avec autant de talent, a mentionné Rodgers. Personnellement, je ne crois pas qu'il s'agisse d'un grand pas en arrière. Je peux dire qu'il y a encore de la place au sein de cette organisation pour un gars comme Floyd Youmans ».

« C'est à Floyd Youmans de faire le prochain pas. Tout dépend de son attitude ».

■ On ne sait pas encore si Hubie Brooks et John Smiley seront mis à l'amende à la suite de la bagarre de mercredi soir. Le président de la ligue, Ed Giamatti, étudie toujours la question. La seule conséquence fâcheuse de l'incident à été la blessure au dos subie par le receveur Mike LaVallière, des Pirates. LaVallière s'est retrouvé sous la pile de joueurs et même s'il n'a pas reçu de coup, il a été blessé.

Cubs 4, Mets 3

NEW YORK (AP) — Calvin Schiraldi a remporté sa troisième victoire d'affilée en autant de départs mais il a dû quitter le match à cause d'une crampe à la jambe, à la septième, quand les Cubs de Chicago ont défait les Mets de New York 4-3, hier.

Damon Berryhill a produit deux points à l'aide d'un double, Schiraldi a réussi un simple d'un point et Shawn Dunston a frappé un triple pour produire le dernier point des Cubs.

Schiraldi (7-8) a accordé cinq coups sûrs, retiré six frappeurs au bâton et donné un but sur balles en six manches. Frank DiPino a retiré les deux derniers frappeurs pour enregistrer son quatrième sauvetage.

Sid Fernandez (6-9) a donné cinq coups sûrs en six manches et deux tiers. Il a retiré 11 frappeurs au bâton et donné deux buts sur balles. À ses trois derniers départs, il a enregistré 10 retraits au bâton et plus.

Les Mets, qui ont perdu deux des trois matchs contre les Cubs, ont pris l'avance 1-0 à la deuxième quand Kevin McReynolds a réussi un ballon sacrifice.

McReynolds a frappé son 16e circuit contre Pat Perry, à la huitième.

À St. Louis, Jose Oquendo a produit quatre points, un sommet en carrière, et Jose DeLeon a alloué quatre coups sûrs en six manches, hier, menant les Cards de St. Louis à une victoire de 9-2 contre les Phillies de Philadelphie.

DeLeon (8-8) a retiré cinq frappeurs au bâton et donné un but sur balles. Il a également réussi des simples à la deuxième et à la quatrième alors que les Cards ont totalisé 12 coups sûrs.

Shane Rawley (5-13) a donné sept coups sûrs et quatre points en quatre manches pour perdre une septième décision d'affilée, un sommet en carrière.

À Toronto, Kirby Puckett a frappé un circuit en solo, son 15e de la saison, tandis que Allan Anderson n'a alloué que quatre coups sûrs quand les Twins du Minnesota ont arraché une victoire de 2-1 contre les Blue Jays de Toronto, hier.

Il s'agit de la 30e victoire des Twins à l'étranger, ce qui surpasse leur rendement de l'an dernier sur la route.

Gretzky en retour de Carson, Luc Robitaille et \$ 5 millions !

(PC) — La rumeur concernant le passage de Wayne Gretzky d'Edmonton à Los Angeles continue de se promener entre la capitale de l'Alberta... et Montréal.

« C'est une rumeur, laissons-la comme ça. Ce genre d'hypothèse est discuté depuis six ans », a commenté Glen Sather, président, directeur-gérant et entraîneur des Oilers.

Rogation Vachon, le directeur-gérant des Kings, a prétendu de son côté qu'il n'a entendu parler de rien. Mais il a ajouté que « si une transaction du genre avait été envisagée, je suis certain que les discussions auraient eu lieu entre les deux propriétaires ».

« Tout est possible, a admis hier

Luc Robitaille au réseau NTR de La Presse Canadienne. Mais pour ma part, a-t-il ajouté, je préférerais rester à Los Angeles ».

Un quotidien d'Edmonton a suggéré deux scénarios au départ de Gretzky.

Le premier veut que les Oilers obtiendraient en retour les deux jeunes marqueurs de 50 buts des Oilers, Jimmy Carson et Luc Robitaille, en plus de \$ 5 millions.

Le deuxième propose Gretzky en retour de Carson, Martin Gélinas et le choix de première ronde des Kings en 1989, 1991 et 1993. Gélinas a été le choix de première ronde des Kings en juin dernier et il provient des Olympiques de Hull, propriété de Gretzky.

Le journal estime que le départ de Gretzky constituerait un coup bas pour les amateurs d'Edmonton, qui ont adopté Gretzky depuis l'âge de 17 ans.

La rumeur d'une transaction à Los Angeles a suivi le mariage de Gretzky avec la comédienne Janet Jones, qui a réaffirmé qu'elle continuerait à vivre à Los Angeles. Elle est aussi alimentée par le fait que le propriétaire des Oilers, Peter Pocklington, aurait besoin d'argent.

Une autre rumeur veut que Gretzky ait été vu récemment à quelques reprises et pour de longues périodes dans le bureau du propriétaire des Oilers, Bruce McNail.

Le joueur de centre est déçu de quitter les Rangers Poddubny aura un nouveau contrat

QUÉBEC (PC) — Walt Poddubny envisage de signer un nouveau contrat avec les Nordiques.

C'est ce qu'a révélé son conseiller d'affaires, Gene McBurney : « Il a été ébranlé par son départ de New York, mais il n'a jamais pensé à ne pas se rapporter à Québec », a déclaré l'agent-négociateur de Toronto au quotidien *Le Soleil*, ajoutant que son protégé sera probablement à Québec la semaine prochaine.

Martin Madden a eu un premier entretien avec Poddubny, un joueur de centre qui doit écouler l'année d'option de son contrat actuel en 1988-89, une rencontre que le directeur-gérant des Nordiques a qualifiée de très positive. Il entend proposer un contrat de trois ans à Poddubny.

« Avec une nouvelle entente, mon client oublierait vite sa déception de quitter les Rangers », a reconnu McBurney.

Ce dernier a admis que Poddubny avait piqué une colère en apprenant la nouvelle de la transaction qui l'a envoyé à Québec en compagnie des défenseurs Jari Gronstrand, Bruce Bell et d'un choix de quatrième ronde, en retour de Normand Rochefort et Jason Lafrenière. « Il était furieux contre les Rangers, a-t-il expliqué. Il pensait avoir les deux pieds dans le ciment à New York après avoir été le meilleur marqueur des Rangers au cours des deux dernières années ».

Toujours selon McBurney, son client n'entretient aucun grief contre les Nordiques ou la ville de Québec.

« Une fois remis de ses émotions, a-t-il précisé, il s'est mis à vanter le jeu de puissance des Nordiques. Il se voit sur cette attaque à cinq en compagnie des Stastny, Michel Goulet et Jeff Brown. Il ne détesterait pas patrouiller le centre d'un trio complété par Michel Goulet et le jeune Mark

Vermette ».

Jean Perron, l'adjoint de Madden, a vanté Poddubny en disant qu'il avait « des mains extraordinaires. Il se plaira à Québec, a ajouté l'ancien entraîneur du Canadien, parce qu'il sera utilisé au centre. Quand il a eu des problèmes à New York, c'est qu'il était employé à l'aile gauche. Il veut jouer au centre et il aime cette position ».

Perron a aussi vanté Gronstrand en disant que le Finlandais pourrait en surprendre plusieurs : « Il a un bon sens du hockey, il sait comment jouer ».

D'autre part, de passage à Québec cette semaine, deux autres nouvelles acquisitions des Nordiques, le défenseur Greg Smyth et le gardien Bob Mason ont eu des réactions très positives.

Smyth estime que les Nordiques lui offrent l'occasion de se faire un nom et il s'est dit prêt à épauler Gord Donnelly au niveau de la robustesse, assurant qu'il ne reculerait devant personne. Il a été obtenu des Flyers de Philadelphie en compensation pour Terry Karkner.

Quant à Mason, un Américain obtenu des Blackhawks de Chicago en retour de Mike Eagles, il affirme avoir l'esprit ouvert et avoir hâte de vivre l'aventure québécoise.

Il a longuement discuté avec Basil McCrae et son compatriote Mark Kumpel, deux des meilleurs relationnistes pour Québec à travers la Ligue nationale.

« Les deux m'ont dit que Québec était une ville merveilleuse et que les joueurs étaient très bien traités par les Nordiques, a-t-il raconté. Ils m'ont également dit que les impôts étaient très élevés... »

EN BREF...

Desjardins et Lumme avec le Canadien

(PC) — Le Canadien de Montréal a annoncé hier que le centre Martin Desjardins et le défenseur Jyrki Lumme ont signé de nouveaux contrats. Desjardins, 21 ans, a paraphé un contrat d'un an, plus une année d'option. Lumme, 22 ans, a signé un contrat de deux ans, plus une année d'option. Desjardins a été le cinquième choix du Canadien lors du repêchage de 1985. À sa première saison dans les rangs professionnels, il a compté 34 buts et obtenu 36 passes pour un total de 70 points en 75 matchs avec les Canadiens de Sherbrooke, la saison dernière. Lumme, le troisième choix du Canadien lors du repêchage de 1986, est le premier joueur de Finlande à se joindre au Canadien. Il a joué dans la Ligue de Finlande, comptant huit buts et obtenant 22 passes en 43 matchs, l'an dernier.

Le triathlon de Montréal le 28 août

(PC) — La deuxième édition du triathlon mondial de Montréal sera présentée le 28 août, au Bassin olympique de l'Île Notre-Dame. Plus de 650 athlètes se disputeront alors la victoire dans ce sport vieux de quelques années seulement et comportant trois épreuves. Les participants auront à parcourir un kilomètre et demi à la nage, 40 kilomètres à la bicyclette et 10 kilomètres à la course. Les athlètes les mieux connus seront le Montréalais Paolo Saldhana, l'Ontarien Kevin McKinnon, les Californiens Tony Richardson et Julie Moss, ainsi que la Canadienne Carolina Heins.

Leonard-Lalonde pour deux titres

WASHINGTON (PC et AP) — Sugar Ray Leonard a annoncé hier qu'il interrompait sa retraite de la boxe pour une troisième fois afin d'affronter le Canadien Donnie Lalonde dans un combat où deux titres seront en jeu. L'enjeu du combat sera le titre de Lalonde chez les mi-lourds, version World Boxing Council, ainsi que le titre vacant des super-moyens, nouvellement institué par la WBC. La limite de poids des super-moyens sera de 168 livres, soit sept de moins que les mi-lourds.

En sept ans, Séoul s'est refait une beauté

SÉOUL (PC et AP) — Pour la ville de Séoul, qui se prépare à accueillir les Jeux Olympiques du 17 septembre au 2 octobre, c'est le grand nettoyage.

Tout le monde se sent concerné par l'événement. Il y aura 4,650 volontaires qui travailleront pendant les Jeux (des équipes de nettoyage aux guides et interprètes), mais depuis sept ans que Séoul a été choisie, une bonne partie de ses 10 millions d'habitants ont grandement participé à l'aménagement de leur ville pour cette grande occasion.

« Les citoyens coopèrent avec assez d'entrain aux travaux de la municipalité », affirme leur maire, Kim Yong-nae.

Il s'agit non seulement de nettoyage à proprement parler, mais également de dépollution de l'environnement et d'accroissement de la sécurité.

Tout d'abord, un Comité national de soutien pour les Jeux à Séoul, groupe créé par les citoyens, a lancé une campagne intitulée : *Une personne, une contribution*, offrant une liste de 88 suggestions, dont le nettoyage des monuments locaux. En réponse à cet appel, l'Association des propriétaires de taxis a décidé de laver ses véhicules deux fois par jour. D'autre part de nombreuses personnes ont contribué aux campagnes pour nettoyer et repindre la cité avant les Jeux.

Pour les mesures de dépollution de l'environnement, la plus spectaculaire est sans doute le drainage du fleuve Han qui traverse la capitale,

ainsi que la plantation de 125,000 arbres annoncée par les autorités locales.

Mais c'est la pollution de l'air qui reste le sujet le plus préoccupant : selon le dépliant publié par la municipalité et bien que la pollution de l'air à Séoul soit en dessous des normes de l'OMS qui sont de 0.05 millions de dioxyde de soufre dans l'air, le but de la ville est de maintenir la pollution en dessous de 0.038 millions pendant les Jeux.

En premier lieu, les industries connues comme étant les plus polluantes seront temporairement fermées. Les jours où doivent se courir les marathons (le 23 septembre pour les femmes et le 2 octobre pour les hommes), les bains publics devront éteindre leurs chauffe-eau à combustion d'huile. On espère que les chantiers en cours actuellement seront volontairement suspendus au cours des Jeux. Enfin, les systèmes de chauffage des bureaux sont en train d'être convertis du charbon au fuel.

Les automobilistes quant à eux sont vivement encouragés à utiliser de l'essence sans plomb.

Pendant les Jeux, pour limiter la pollution de l'air mais aussi les embouteillages, la conduite ne sera autorisée qu'un jour sur deux : les jours pairs ou impairs, selon le numéro du permis. Autre mesure, les vacances des employés seront favorisées à ces dates pour permettre aux gens de rester hors de la ville ou chez eux.

Les transports en commun (métro

Essais canadiens d'athlétisme pour Séoul

Johnson veut faire taire ses détracteurs

GUY ROBILLARD

OTTAWA (PC) — C'était prévisible. Toutes sortes de rumeurs ont couru sur le compte de Ben Johnson, qui n'a pas disputé un 100 mètres depuis le 13 mai, à cause d'une blessure musculaire à la jambe.

Le recordman mondial retournera à la compétition en fin de semaine et même s'il est assuré d'une place au sein de l'équipe olympique, il sera le point de mire des championnats canadiens d'athlétisme qui serviront de qualifications olympiques pour la plupart des athlètes, à Ottawa.

Avant même ses problèmes de santé, on murmurait que Johnson négligeait son entraînement, qu'il avait des problèmes avec le fisc, qu'il gaspillait son argent. En d'autres mots : que le succès lui avait monté à la tête.

Évidemment, sa blessure à la jambe a été controversée, certains ayant des doutes.

On raconte encore que Johnson a voulu se reposer avant les Jeux de Séoul et qu'il se serait disputé avec son entraîneur, Charlie Francis, qui l'avait inscrit à des compétitions eu-

ropéennes au cours de l'été.

Aujourd'hui, Johnson et Francis affirment tous deux que le sprinter est prêt pour une forte performance à Ottawa et qu'il n'entend pas seulement courir mais faire taire ses détracteurs.

« Cette semaine, j'ai fait un temps de 9:28 avec vent défavorable », a indiqué Johnson sans sourire. Devant l'étonnement général (son record est de 9.83), Francis a expliqué qu'il s'était agi d'un test effectué départ debout avec chronométrage manuel déclenché dès que le coureur se met en action. Ce genre de chronométrage équivaut à environ 9.90 secondes dans des conditions normales.

Pendant son repos forcé, Johnson n'a pas pris de poids (il fait 1.80 mètre pour 75 kilos) et il affirme avoir beaucoup travaillé la musculature du haut du corps, un de ses atouts selon son entraîneur. Il déclare que la blessure à la jambe est complètement guérie et qu'il n'a plus besoin que de quelques courses pour retrouver sa forme record.

Johnson a sans doute eu un bon coup de pouce lorsque son grand rival, l'Américain Carl Lewis, a fran-

chi le 100 mètres en 9.78 secondes aux essais olympiques américains, un record qui ne sera pas reconnu parce que réalisé à l'aide du vent. Johnson a même prétendu qu'il aurait réussi un chrono de 9.50 secondes dans les mêmes circonstances. Il n'empêche que Lewis apparaît en superbe forme.

Johnson l'a déjà accusé de refuser de l'affronter, mais depuis les championnats de Rome, c'est Lewis qui reproche à son adversaire de l'esquiver.

BASEBALL

Ligue nationale	Aujourd'hui
Mercredi	Minnesota, Toliver (2-1) et Viola (16-4) à New York, Rhoden (7-6) et Guetterman (0-0), 2, 16 h 35
Houston 3, San Francisco 2	
Chicago 3, New York 1	
Mercredi 6 , Pittsburgh 4	
St. Louis 4, Philadelphie 2	
Atlanta 4, San Diego 2	
Cincinnati 7, Los Angeles 4	
Hier	
Chicago 4, New York 3	
St. Louis 9, Philadelphie 2	
Mercredi 5 , Pittsburgh 4	
Aujourd'hui	
Philadelphie, Carman (8-5) à Chicago, Nipper (1-4), 16 h 05	
New York, Darling (11-7) à Pittsburgh, Walk (11-6), 19 h 35	
Ligue américaine	
Mercredi	
Seattle 8, Californie 7	
Baltimore 8, Cleveland 3	
Boston 5, Texas 4	
Minnesota 8, Toronto 3	
Kansas City 2, Detroit 1	
Oakland 4, Chicago 3	
Milwaukee 6, New York 5	
Hier	
Minnesota 2, Toronto 1	
Cleveland à Baltimore	
Boston à Detroit	
New York à Milwaukee	
Seattle à Oakland	

Les frappeurs	Section Est	g	p	moy.	diff.
(Partie d'hier non comprise)					
Brooks.....	406	109	65	13	268
Figueroa.....	79	25	16	3	316
Foley.....	225	58	24	2	258
Galaraga.....	416	131	61	22	315
Hudler.....	87	26	4	1	299
Johnson.....	52	16	2	0	308
Holman.....	115	31	9	1	270
Martinez.....	291	70	37	4	241
Nettel.....	60	11	10	1	183
Nixon.....	131	30	7	0	229
Parrett.....	103	61	17	46	235
Rivera.....	284	61	25	4	215
San'vencia.....	163	40	23	4	245
Wallach.....	400	103	43	8	258
Buts volés: Nixon 29; Raines 26; Hudler 19; Jones 12; Da. Martinez 11; Galaraga, Brooks 7; Fitzgerald 2; Foley, Rivera, Santovenia, Wallach 1.					

LIGUE NATIONALE	Section Ouest	g	p	moy.	diff.
NEW YORK.....	64	43	598	—	
PITTSBURGH.....	60	46	566	3 ½	
MONTRÉAL	56	49	533	7	
CHICAGO.....	52	54	490	11 ½	
ST. LOUIS.....	47	60	439	17	
PHILADELPHIE.....	46	61	430	18	

LIGUE AMÉRICAINE	Section Est	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES.....	61	45	575	—	
HOUSTON.....	58	49	542	3 ½	
SAN FRANCISCO.....	57	50	533	4 ½	
CINCINNATI.....	53	54	495	8 ½	
SAN DIEGO.....	50	58	463	12	
ATLANTA.....	36	71	336	25 ½	

LIGUE AMÉRICAINE	Section Ouest	g	p	moy.	diff.
DETROIT.....	62	43	590	—	
BOSTON.....	62	43	590	—	
NEW YORK.....	60	44	577	1 ½	
MILWAUKEE.....	54	54	500	9 ½	
TORONTO.....	53	56	486	11	
CLEVELAND.....	52	55	486	11	
BALTIMORE.....	34	71	324	28	
Section Ouest					
OAKLAND.....	66	42	611	—	
MINNESOTA.....	59	47	557	6	
CALIFORNIE.....	55	52	514	10 ½	
KANSAS CITY.....	54	53	505	11 ½	
CHICAGO.....	47	60	439	18 ½	
TEXAS.....	46	59	438	18 ½	
SEATTLE.....	41	66	383	24	

Soccer

LIGUE CANADIENNE	CLASSEMENT
Mercredi	Section Est
Toronto 2, North York 0	
Hamilton 4, Ottawa 1	
Winnipeg 1, Calgary 0	
Dimanche	Section Ouest
Calgary à Winnipeg	
Hamilton à Montréal	
Edmonton à North York	
Mardi	
Vancouver à Calgary	

Les lanceurs	Section Est	g	p	n	bp	bc	pts
Barrett.....	17	8	3	6	26	14	22
Dopson.....	19	5	4	10	24	15	20
Heaton.....	20	6	7	7	23	27	19
Hesketh.....	17	5	6	6	19	21	16
Holman.....	17	4	7	6	19	23	14
Martinez.....	19	14	1	4	52	20	32
McGaffigan.....	18	5	7	6	17	27	16
Perez.....	18	5	8	5	28	36	15
Smith.....	17	2	11	4	16	41	8